



HAL
open science

Subvertir la dichotomie privé-public au moyen des espaces publics : enquête auprès du collectif Collages Féministes Rennes

Zoé Ruzic

► **To cite this version:**

Zoé Ruzic. Subvertir la dichotomie privé-public au moyen des espaces publics : enquête auprès du collectif Collages Féministes Rennes. Sciences de l'Homme et Société. 2022. dumas-03819807

HAL Id: dumas-03819807

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03819807>

Submitted on 18 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Université Rennes 2

Master 2 Aménagement et Urbanisme

Parcours Dynamiques Sociales et Aménagement des Territoires

Subvertir la dichotomie privé-public au moyen des espaces publics

Enquête auprès du collectif Collages Féministes Rennes



Zoé RUZIC

Sous la direction de : Antonin MARGIER

13 juin 2022

Résumé

« L'intime est politique », les mouvements féministes l'affirment depuis longtemps. Pourtant certains faits et certaines paroles ne cessent d'être délégitimés au regard de leur caractère privé. Or, derrière la question de ce qui est ou non objet légitime d'intérêt politique, et donc public, se trouve une véritable dichotomie privé-public. Celle-ci structure l'espace ainsi qu'un large ensemble d'objets sociaux. Elle relève d'une construction d'ordre socio-politique et a de nombreuses implications problématiques, notamment de par ses aspects genrés. C'est pourquoi les réflexions au sein des mouvements luttant contre les oppressions, dont les mouvements féministes, portent des perspectives de redéfinition de cette dichotomie. Ce travail de recherche porte sur la manière dont cette redéfinition peut se manifester à travers les actions d'un collectif appartenant au mouvement des collages féministes. Si l'affichage militant féministe a toujours existé, il s'agit là d'un renouveau de cette forme d'action, apparu en 2019. Les actions de ce collectif utilisent les espaces publics urbains afin de porter des messages féministes auprès du plus grand nombre et ces messages portent entre autres sur des faits survenus dans le domaine privé. L'analyse du fonctionnement et des actions de ce collectif apporte ainsi des éléments quant à une possible transformation de la dichotomie privé-public.

Mots clés : espaces publics, dichotomie privé-public, violences basées sur le genre, féminisme, action collective

« Ce n'est pas nous qui pensons le monde, c'est le monde qui nous pense. En dépit de toutes nos positions personnelles, nos parcours individuels, nous partageons le fait d'être pensées par le monde des mâles alpha ».

p. 97

« La sororisation c'est expérimenter l'idée d'une connivence à l'échelle nationale, débouler badaboum, joyeusement [envoyer] en l'air ce qu'il reste des mâles alpha. Pour l'avènement d'un monde qui mérite qu'on soit dedans.

Je sororise

Tu sororises

Elle sororise

Nous sororisons

Vous sororisez

Elles sororisent

Ils disparaissent

Iels vivent. »

pp. 121-121

Extraits de Chloé Delaume, *Mes bien chères sœurs*, Seuil, 2019

Remerciements

Je remercie d'abord mon tuteur Antonin Margier qui a suivi tous mes cheminements en me communiquant toujours son enthousiasme et sa confiance et qui a su se montrer très disponible tout au long de ce travail.

Merci à Louise, pour ces moments passés à essayer de démêler mes idées avec moi et pour sa présence tout au long de ce travail.

Merci à Maëlle, pour les réflexions partagées et pour son précieux soutien, comme toujours.

Merci à tou.te.s ceux qui m'ont tenue compagnie à la bibliothèque et ont rendu ce travail un peu moins fastidieux et solitaire et en particulier à Elsa pour avoir été si présente pendant les derniers moments d'écriture.

Merci aussi à tou.te.s mes camarades (et ami.e.s) colleureuses. Sans vous ce mémoire n'aurait même pas existé et bien au-delà de ça, tous ces moments passés avec vous dans l'action et en dehors sont précieux à mes yeux. (Un petit merci particulier à tou.te.s les relecteur.ice.s pour votre aide et la dose énorme de motivation que vous m'avez procurée pour la dernière ligne droite).

Pour terminer, un remerciement tout spécial à ma maman qui, en plus d'avoir été comme toujours une relectrice hors-pair, a surtout eu une réaction tout simplement merveilleuse à la découverte du contenu de mon travail.

Sommaire

Résumé.....	1
Remerciements.....	3
Introduction.....	7
Chapitre 1. Etat de l'art.....	10
1. La dichotomie privé-public et ses implications politiques.....	10
A. Les dimensions spatiale et socio-politique de la dichotomie privé-public.....	10
B. Le caractère genré de la dichotomie privé-public.....	13
2. La dichotomie privé-public et les violences conjugales.....	15
A. Les violences conjugales, un problème « privé » ?.....	15
B. Une redéfinition du privé-public par les mouvements féministes du XXe siècle à travers la lutte contre les violences conjugales.....	18
3. Face à un ordre politique qui subsiste, des perspectives de changement renouvelées.....	21
A. L'institutionnalisation de la lutte contre les violences conjugales.....	21
B. Un renouvellement des luttes féministes.....	26
Les apports d'une analyse géographique.....	27
Chapitre 2. Démarche de recherche.....	32
1. Positionnement et rapport au terrain.....	32
A. Faire de la recherche en tant que féministe.....	32
B. Être colleuse et chercheuse.....	33
C. Ma subjectivité.....	34
2. Méthodes d'enquête.....	35
A. Matériaux bruts.....	35
B. Observation participante.....	36
C. Entretiens semi-directifs.....	37
D. Traitement des données.....	39
Chapitre 3. Le collectif de collages féministes de Rennes.....	40

1. Le mouvement des collages.....	40
A. La création.....	40
B. L'organisation.....	41
C. Diffusion et évolutions du mouvement.....	42
2. Le collectif de collages de Rennes.....	43
A. Création.....	43
B. Évolutions.....	45
C. La reprise du collectif en 2022.....	47
D. Fonctionnement actuel.....	49
Chapitre 4. Constituer et consolider un faire commun.....	52
1. Des bases constituées en amont.....	52
A. Les parcours personnels.....	52
B. Arrivée dans le collectif.....	55
2. Un faire commun qui se consolide progressivement.....	57
A. Dans l'action.....	57
B. Au delà de l'action elle-même.....	60
3. Un contre public unifié mais pas homogène.....	63
A. Unification.....	64
B. Mais pas d'homogénéisation.....	66
Conclusion Chapitre 4.....	68
Chapitre 5. Se réapproprier l'espace public.....	69
1. Pourquoi une ré-appropriation ?.....	69
A. Les inégalités de genre dans les espaces publics.....	69
B. Le rapport aux espaces publics des membres du collectif.....	70
2. La réappropriation matérielle des espaces publics.....	73
A. Être dans l'espace.....	73
B. Occuper l'espace.....	75
C. Marquer l'espace.....	76

3. La réappropriation symbolique des espaces publics (mais pas seulement).....	78
A. Une réappropriation individuelle.....	78
B. Une réappropriation collective.....	81
Conclusion chapitre 5.....	83
Chapitre 6. Amorcer des transformations à grande échelle.....	85
1. Construire du collectif au-delà du collectif.....	85
A. Pour les victimes de violences.....	85
B. Pour tou.te.s les victimes du patriarcat.....	88
2. Aller à l'encontre de l'ordre établi.....	91
A. Sortir du cadre légal.....	91
B. Déranger.....	94
3. Changer les imaginaires.....	96
A. Sensibiliser tous et toutes.....	96
B. Ouvrir la frontière privé/public.....	98
Conclusion Chapitre 6.....	101
Chapitre 7. Discussion des résultats.....	103
1. Se constituer en tant que contre-public.....	103
A. Articuler le <i>nous</i> et le <i>je</i>	103
B. Prôner un autre rapport au politique.....	105
2. Quelle réappropriation ?.....	107
A. Les espaces publics urbains comme support.....	108
B. La réappropriation de la parole.....	110
2. S'opposer à un système.....	113
A. Agir sur l'ordre discursif.....	113
B. Remettre en question la dichotomie privé-public.....	114
Conclusion.....	118
Bibliographie.....	121
Annexes.....	128

Introduction

Depuis septembre 2019, des messages féministes, peints en lettres capitales noires sur des feuilles blanches, apparaissent dans les rues de nombreuses villes françaises, dont Rennes. Ceux-ci provoquent des réactions diverses. Par leurs messages mais aussi par leur simple présence, ils interrogent les rapports de pouvoir inégalitaires liés, entre autres, au genre.

Initialement, cette réflexion a démarré par des questionnements autour du phénomène massif de la violence conjugale. Je souhaitais travailler sur ce sujet et sur ses implications spatiales. M'étant particulièrement intéressée auparavant aux espaces publics, le fait de me pencher désormais sur des faits se déroulant majoritairement dans les espaces privés m'a fait beaucoup me questionner. Très vite, j'en suis venue à m'interroger sur les significations des notions mêmes de privé et de public. Je me suis aperçue que ces dernières sont des notions très complexes, qui définissent les espaces mais aussi un ensemble d'autres objets plus symboliques. Comme de nombreux travaux académiques et militants féministes l'ont analysé par le passé, j'ai découvert que les conceptions du privé et du public structurent de nombreux faits sociaux et guident la manière dont les problèmes sont pris en compte par la société et tout ceci de manière genrée (Duncan, 1996 ; Bereni et Revillard, 2008). Mes réflexions à propos de ce que j'ai qualifié de dichotomie privé-public se sont alors très vite multipliées. Je parle de "dichotomie" car la distinction entre le privé et le public scinde conceptuellement en deux catégories distinctes une multitude d'objets.

Souhaitant approfondir la question des violences conjugales, je prévoyais de mener une enquête auprès d'associations et de professionnel.le.s spécialisé.e.s ainsi qu'à travers les médias. L'objectif était de comprendre en quoi les conceptions du privé et du public intervenaient dans le traitement de ce problème par le biais d'une analyse spatiale, comme cela a déjà été fait à travers certains travaux (Meth, 2003 ; Holmes, 2009 ; Gray, 2016).

Mais, alors que j'étais en pleine élaboration de ce sujet, j'ai intégré à titre personnel le collectif de collages féministes de Rennes dont les actions reprenaient après une longue période d'inactivité. Ayant auparavant travaillé sur les effets produits par les collages sur les espaces publics, le fait d'intégrer le collectif m'a rapidement replongé dans mes réflexions passées. Au bout de quelques semaines, une soudaine prise de conscience m'a permis de réaliser que le travail que je prévoyais de mener sur les concepts de privé et de public et les réflexions que j'avais élaborées l'année dernière sur la réappropriation des espaces publics à travers les collages pouvaient se combiner. Cela a tout de suite fait sens pour moi car le mouvement des collages a été lancé dans

le but de donner une visibilité aux féminicides et aux violences conjugales dans la sphère publique. De plus, le fait d'avoir un accès privilégié à ce terrain, ce qui m'avait manqué lors de ma précédente recherche, m'a semblé une opportunité à ne pas manquer.

Afin de faire parvenir dans la sphère publique des messages traitant d'événements survenus dans les espaces privés, les colleuses se servent des réseaux sociaux mais avant tout des espaces publics. En effet, ces derniers sont en principe accessibles mais aussi appropriables par tou.te.s à égalité. Cette idée d'appropriation est utile car elle se situe à l'articulation de l'idéal et du matériel et permet donc de questionner l'inscription de logiques sociales dans l'espace et « les rapports de pouvoirs dans leur dimension spatiale » (Ripoll et Veschambre, 2006, p. 302). Or, les espaces publics ne sont justement pas appropriés de la même manière par tou.te.s, et ce en fonction de nombreux critères sociaux, liés notamment au genre (Lieber, 2008 ; Séchet, 2008). Les collages, parce qu'ils sont réalisés par des personnes relativement exclues des espaces publics, viennent questionner cet ordre des choses.

Les luttes féministes s'inscrivent dans la rue depuis bien longtemps. Dès le début du XXe siècle et jusqu'à aujourd'hui celle-ci sert de support à des manifestations mais aussi à des campagnes d'affichage illustrant les revendications féministes (Pavard et Zancarini-Fournel, 2013). Symboliquement, les militant.e.s signifient par ce biais leur refus de rester confiné.e.s aux espaces privés mais cherchent surtout à faire entendre leur voix et à diffuser leurs revendications et leur vision de la société. Les espaces publics peuvent donc être un enjeu de reconquête à part entière mais pour les colleuses, ils apparaissent surtout d'abord comme un outil et un support au service d'objectifs plus larges.

Ce travail de recherche a donc pour but d'analyser les différentes dynamiques de réappropriation symbolique qui peuvent se mettre en place au travers des actions de collages féministes, et la manière dont elles peuvent se décliner à l'échelle individuelle comme collective. Il est également question de saisir la manière dont cette réappropriation, si elle a lieu, peut engendrer une redéfinition relative des valeurs politiques attribuées aux différents espaces, et ainsi de la dichotomie privé-public elle-même.

Afin de mettre en lumière et comprendre tous les enjeux sous-tendus par ces actions, une enquête de terrain a été menée pendant plusieurs mois au sein du collectif de collages féministes de la ville de Rennes. Cette dernière a permis d'obtenir des éléments d'analyse sur les caractéristiques du collectif, le déroulement des actions, les objectifs des colleuses et ainsi la vision de la société portée à travers ces actions.

Dans un premier temps, le cadre théorique du sujet sera abordé en détail en m'attardant sur les différents aspects de la dichotomie privé-public et sur la manière dont celle-ci est sans cesse réinterrogée par les mobilisations féministes sans pour autant véritablement évoluer (chapitre 1). Je présenterai ensuite ma démarche de recherche puis mon terrain d'étude (chapitres 2 et 3). Par la suite, je réaliserai une analyse en trois parties, revenant d'abord sur le collectif lui-même (chapitre 4), puis sur les dynamiques de réappropriation (chapitre 5) et enfin sur ce que tout ceci peut porter comme significations à l'échelle de la société (chapitre 6). Enfin, je synthétiserai l'ensemble de ces résultats en reprenant certains concepts théoriques ainsi qu'en élargissant certaines réflexions (chapitre 7).

Chapitre 1. Etat de l'art

1. La dichotomie privé-public et ses implications politiques

L'objectif de ce travail étant de comprendre les redéfinitions de la distinction privé-public portées par le mouvement des collages féministes, il est nécessaire tout d'abord de revenir sur cette distinction. Dans cette partie j'aborderai donc les différentes dimensions de ce que l'on peut qualifier de dichotomie privé-public. Il s'agit de comprendre en particulier la manière dont cette dernière s'inscrit à différents niveaux dans l'espace, tout en étant étroitement liée à une organisation sociale et politique. Je présenterai ensuite en quoi cette dichotomie est, dans ses différentes dimensions, profondément genrée, en m'appuyant plus spécifiquement sur le cas des violences conjugales.

A. Les dimensions spatiale et socio-politique de la dichotomie privé-public

Si l'on se réfère à Habermas, l'espace public est un lieu de débat, une arène où sont discutées et confrontées des propositions citoyennes visant à l'amélioration de la société. Cette définition de l'espace public fait plutôt référence à ce que je nommerai ici sphère publique afin de distinguer le spatial du politique.

Comme le souligne Gray, les définitions du privé et du public sont relatives l'une à l'autre (2016), elles se construisent en miroir. On ne peut donc définir le public sans évoquer le privé et inversement, car ce qui est public est à priori forcément ce qui n'est pas privé. La distinction privé-public actuelle s'est construite récemment à l'échelle de l'histoire de l'humanité, en même temps que l'ordre politique moderne et elle est structurée politiquement à toutes les échelles (*ibid.*). Selon Staszak, qui travaille sur la géographie du domicile, en Europe du Nord l'invention du concept de vie privée date du XVIIe siècle, de même que le concept d'espace privé (2001). Mais si la conception moderne du privé et de son rapport au public sont récentes, Bereni et Revillard notent

quant à elles que « la dichotomie public-privé ne date pas de la modernité politique » (2008, p.4). Selon elles, les conceptions politiques modernes du privé-public sont inspirées de trois modèles distincts :

- le modèle « républicain » des penseurs révolutionnaires, inspiré d'un idéal-type associé à la démocratie grecque dans lequel le corps et les besoins relèvent de la sphère privée et doivent être dissimulés et l'individu se construit en tant que citoyen à travers la sphère publique,

- le modèle « libéral », construit aux XVIIe et XVIIIe siècles, valorise quant à lui la sphère privée, associée à l'intime et à la famille où s'exprime pleinement la liberté individuelle alors que la sphère publique a pour unique but d'établir les règles de vivre-ensemble,

- le modèle habermassien, dans lequel la sphère publique doit être accessible à tous et permettre de débattre à égalité des problèmes publics afin de construire les conditions de possibilité d'une véritable démocratie.

Ces trois modèles ont cependant tous en commun d'ériger une frontière stricte entre sphère privée et sphère publique, « où s'élaborent en commun des normes politiques » (*ibid.*, p.5). Et pourtant de nombreuses « institutions (la famille, le corps, la santé, le patrimoine, la propriété, la procréation, la sexualité, etc.) [...] sont co-construites et se territorialisent des deux côtés de la frontière entre le domestique et le politique/public » (Berrebi-Hoffmann et Saint Martin, 2016, p.11).

Duncan évoque elle le lien entre la dimension politique (sphère privée-publique) et la dimension spatiale (espace privé-espace public). Elle avance que la distinction entre le privé et le public est aujourd'hui parmi les principes spatiaux les plus structurants mais aussi les plus problématiques, notamment de par ce lien avec la distinction entre la sphère privée (le domestique) et la sphère publique entendue comme le seul domaine du politique (1996). Dans une analyse des figures de seuil dans la peinture hollandaise du XVIIe, Staszak et Knafou analysent quant à eux la construction d'une frontière nette entre le domestique et le public qui s'inscrit dans la matérialité de l'espace :

« l'espace domestique ne se définit que par son rapport avec l'espace public, avec lequel il entretient une dialectique complexe d'ouverture et de fermeture dont le seuil, matériel ou symbolique, est la transcription. » (2004, p. 50).

Ici les auteurs se concentrent sur l'aspect domestique-non domestique qui transparait à travers la dichotomie privé-public. Okin (2000 [1991]) propose de séparer cette première conception d'une autre conception qui se rapporterait quant à elle à la distinction Etat-société. Mais, si de ce point de

vue c'est plus à la distinction domestique-non domestique que notre travail fait référence, il me paraît cependant trop réducteur de rapporter le privé-public simplement à cela.

Ce qui transparait à travers l'analyse picturale réalisée par Staszak et Knafou c'est que le spatial et le social se construisent conjointement, que les conceptions du public et du privé sont ainsi productrices d'espaces tout en étant elles-mêmes modelées et reproduites par la matérialité de l'espace (Meth, 2003). C'est également ce que Duncan avance en notant : « the distinction between the public and the private is deeply rooted in political philosophy, law, popular discourse and recurrent spatial structuring practices. » (1996, p. 127)

Elle parle ici de pratiques spatiales, mais l'aménagement de l'espace peut également entrer en jeu dans le renforcement de cette distinction. C'est ce que Jacono avance à travers son analyse des reconstructions d'après-guerre au Havre, lors desquelles la création de logements plus modernes a participé au renforcement d'une délimitation du domestique vis-à-vis de l'espace public (2004).

De nombreuses problématiques contemporaines renvoient à « la difficulté qu'il y a à envisager la séparation entre ce qui relève de l'espace public et ce qui appartient à la vie privée » (Berrebi-Hoffmann et Saint-Martin, 2016, p. 7)¹ à travers les sciences humaines et sociales. C'est le cas notamment de nouvelles questions qui se posent avec la place croissante prise par les espaces numériques, qui complexifient fortement le rapport entre privé et public, produisant de nombreuses situations intermédiaires et réinterrogeant le droit à la vie privée par exemple.

D'autres analyses critiques de la dichotomie privé-public insistent sur l'usage de ces catégorisations au détriment des intérêts des groupes sociaux minorisés. Ainsi selon Nancy Fraser :

« la théorie critique doit considérer d'un œil plus sévère et plus critique les termes « privé » et « public », qui, après tout, ne désignent pas de façon directe des sphères sociétales ; ce sont, en effet, des classifications culturelles et des étiquettes rhétoriques. Employés dans un discours politique, ces termes forts servent fréquemment à délégitimer certains intérêts, points de vue et sujets et à en mettre d'autres en valeur » (2001, p. 145)

Entre autres, parmi les questionnements à propos de la frontière entre privé et public qui émergent au sein du champs académique mais aussi de la société civile, une part non négligeable provient de féministes, chercheuses et militantes, qui mettent progressivement en lumière le caractère intrinsèquement genré de cette distinction d'un point de vue social, politique et spatial.

1. Ici les auteurs parlent de l'espace public au sens de la sphère publique, tout au long de leur présentation ils emploient le terme « espace » sans se référer véritablement à une quelconque dimension matérielle de ce dernier et sans s'appuyer sur aucune analyse géographique. Cette manière de se référer à "l'espace public" sans véritable considération pour la dimension spatiale de ce dernier est d'ailleurs fréquente.

B. Le caractère genré de la dichotomie privé-public

Je l'ai évoqué, les conceptions du privé et du public qui structurent les sociétés occidentales contemporaines sont étroitement liées à la construction de l'ordre socio-politique moderne. Hors, comme Eliane Viennot le souligne, durant la construction de l'État moderne dès le XVe siècle, les grands bouleversements de la société ont été l'occasion d'établir une domination masculine renforcée. A cette époque s'est construite la naturalisation de la différence entre les sexes et l'exclusion des femmes sur la base de leur appartenance à une catégorie de sexe (Lamoureux, 2016). Les femmes ont vu leur condition sociale et juridique régresser, notamment au travers du développement du système éducatif, réservé aux garçons. Elles ont également été exclues du domaine politique. Selon Eliane Viennot, cette exclusion généralisée des différentes sphères de la société a été possible par la collaboration de centaines d'hommes occupant des positions de pouvoir dans tous les domaines. (2012) Cette exclusion des femmes de la sphère publique a été le fruit d'une étanchéification de la frontière entre le privé et le public (Lamoureux, 2016) et d'un long processus de naturalisation de leur différence et de leur infériorité vis-à-vis des hommes. Ceci a permis de faire coexister l'exclusion des femmes de la sphère publique avec des discours prônant l'égalité au sein du système politique.

« Cette rhétorique sur l'inégalité naturelle des sexes permet de faire « tenir » à la fois l'exclusion des femmes de la sphère publique et le postulat égalitaire des constructions politiques. La nature constitue un socle légitime pour justifier les inégalités et les subordinations dans l'ordre politique moderne » (Bereni et Revillard, 2008, d'après Elsa Dorlin, 2006).

Engels relie quant à lui l'établissement de la domination masculine avec l'avènement de la propriété privée dans son ouvrage *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1884). Christine Delphy analyse également ceci par l'aspect juridique, avançant que le droit du privé est une dérogation au droit commun, qui a été créé de toutes pièces et est fondamentalement différentiel et inégalitaire. Selon elle, cette construction, qu'elle qualifie à la fois de sociale et juridique a été totalement masquée, naturalisant ainsi l'opposition entre public et privé (1995). Et pourtant, comme le souligne Isabel Marcus, certains se sont employés à dénaturiser cette division.

« Both critical legal theory and feminist theory underscore the salient message that there are no essential properties for the public/private dyad. Rather, the dyad provides justifications for particular political and economic practices and the legal doctrines which buttress them » (Marcus, 1994, p. 26).

De nombreuses analyses féministes radicales ont ainsi décrit en quoi le droit, analysé comme quelque chose d'interne aux situations sociales, est défavorable aux femmes sur divers aspects,

notamment sous l'influence des théories libérales. Les féministes de la seconde vague se sont d'ailleurs employées un temps à se détacher du droit en France, usant plutôt d'autres moyens, au contraire des féministes de la première vague pour lesquelles l'obtention de droits civiques et politiques constituait un aspect central de la lutte (Bereni et al., 2010). D'ailleurs dans les années 70 au sein du Mouvement de Libération des Femmes (MLF) « le recours au système pénal provoque de vifs débats » (Vergès, 2020, p. 104).

L'idée que l'assignation des femmes au domestique à travers la famille et les rapports conjugaux est à l'origine des inégalités qu'elles subissent constitue la thèse centrale des analyses féministes matérialistes (Delphy, 1995 ; Guillaumin, 1978 ; Wittig, 2001). Selon elles, le mariage hétérosexuel est une institution permettant l'appropriation des femmes par les hommes, à travers le travail reproductif entre autres, institution de laquelle les femmes doivent donc parvenir à se libérer. « La construction de la domesticité renvoie au processus historique qui a accompli l'assignation des femmes au travail domestique et à toutes les tâches relevant de cette sphère » (San Martin, 2019, p. 65). Ainsi le mariage et la famille sont considérés comme des affaires « privées » mais sont pourtant largement d'ordre public, car il s'agit d'institutions qui garantissent une marche de la société et sont étroitement reliées à l'institution étatique (Marcus, 1994 ; Delphy, 1995). La distinction entre la sphère domestique et la sphère publique est ainsi fondamentalement genrée de par les rôles différents attribués aux hommes et aux femmes qu'elle implique. De plus, ces rapports inégalitaires entre hommes et femmes prennent appui sur la dichotomie privé-public, et ce à travers un ensemble de normes et de valeurs qui sont associées de manière distincte soit avec le privé, soit avec le public, comme le décrit la géographe Nancy Duncan.

« The private as an ideal type has traditionally been associated and conflated with : the domestic, the embodied, the natural, the family, property, the 'shadowy interior of the household', personal life, intimacy, passion, sexuality. 'the good life', care, a haven, unwaged labour, reproduction and immanence. The public as an ideal type has traditionally been the domain of the disembodied, the abstract, the cultural, rationality, critical public discourse, citizenship, civil society, justice, the market place, waged labour, production, the polis, the state, action, militarism, heroism and transcendence » (1996, p. 128).

Mais au-delà, le genre participe lui-même de manière cruciale à la construction du social, entre autres à travers l'espace, et en particulier dans le cas de la division privé-public (Gray, 2016). Ainsi le genre est à la fois signifiant et structurant de la dichotomie politique privé-public (Bereni et Revillard, 2008), tant au niveau social que politique ou spatial. Par ailleurs, la ségrégation spatiale basée sur le genre engendre également des rapports à l'espace différenciés (Vella, 2004), qui participent à la reproduction sociale et au maintien de la dichotomie privé-public. Pour autant, le

lien entre cette dichotomie et la variable genre, parce qu'il est largement naturalisé, est le plus souvent ignoré, notamment en géographie politique (Duncan, 1996).

Comme le note Nancy Fraser, l'exclusion de sujets « intimes » du débat public est un mécanisme qui sert les intérêts des groupes dominants (2001). Cela renvoie à la distinction que fait Christine Bard entre les places respectives accordées à la parole des hommes et à celle des femmes.

« La parole au féminin a bien une place dans notre histoire collective, mais une place toujours-déjà dévaluée, du côté du quotidien, du corps, du prosaïque, du personnel, de la plainte, du bavardage superficiel, du commérage de bonnes femmes autour du lavoir. Il y a à l'opposé la parole noble, structurée, politique, discursive, admirée, tout entière masculine » (Bard, 2021, p. 142).

Pour appuyer son propos, Fraser prend l'exemple de la violence conjugale (2001). Celle-ci a en effet longtemps été considérée comme un problème d'ordre privé, ne relevant donc pas de la sphère publique et n'étant pas un problème de société dont l'État avait la responsabilité de se saisir (Marcus, 1994).

2. La dichotomie privé-public et les violences conjugales

Dans cette partie je vais me pencher plus spécifiquement sur le problème des violences conjugales. Je reviendrai d'abord sur les liens entre la distinction privé-public et le (non) traitement par la société de ce problème jusque récemment. J'aborderai ensuite les transformations engendrées à ce sujet en France et dans les pays voisins par les mobilisations massives de la seconde vague féministe, durant la deuxième moitié du XXe siècle.

A. Les violences conjugales, un problème « privé » ?

Dans de nombreuses analyses féministes, les violences conjugales sont l'exemple clé qui permet d'interroger la division privé-public et ses implications délétères vis-à-vis des femmes, tant d'un point de vue juridique, politique, social que spatial.

« The public/ private divide is implicated in this gendered form of control in a variety of ways, making domestic abuse a productive window through which to consider the fluid constructions of this binary » (Gray, 2016, p. 913).

Historiquement, avant que les mouvements féministes ne se saisissent de ce sujet et ne mènent une lutte de grande ampleur, les violences conjugales étaient simplement exclues des préoccupations de l'État et n'étaient pas considérées comme un sujet de société. Ce problème n'entrait pas dans la sphère publique. En France, si certains discours féministes et certains tribunaux traitent des faits de violences conjugales dès la fin du XIXe siècle, ce n'est qu'à partir de 1975 que ce problème devient un enjeu de lutte majeur (Herman, 2016 ; Delage, 2017) et gagne ainsi progressivement en visibilité. Au sein des luttes féministes de la seconde vague les premiers lieux d'accueil sont alors créés et les recours à la justice pénale dans le cas d'affaires de violences conjugales se multiplient. Mais il faudra attendre les années 80 pour que des politiques publiques soient mises en place et que les initiatives militantes commencent à être véritablement soutenues par les pouvoirs publics, en somme pour que les violences conjugales entrent à l'agenda public français (Delage, 2017).

Selon Elizabeth M. Schneider, professeure de droit : « the concept of marital privacy [...] historically has been the key ideological rationale for state refusal to intervene to protect battered women within ongoing intimate relationships » (Schneider, 1994, p. 36). Dans son analyse critique du droit privé publiée en 1995, Delphy écrivait quant à elle : « la femme mariée est soustraite à la protection de la loi, tandis que l'homme marié est soustrait aux sanctions de la loi » (p. 83). La non intervention de l'État à propos des violences conjugales est donc justifiée entre autres par la dimension juridique de la division privé-public. Cependant, le droit ne se situe pas en dehors de la société, il peut même être analysé comme interne aux situations sociales (Bereni et al., 2010). Ce sont donc bien sûr également les normes sociales qui ont été en cause dans le processus de privatisation des violences conjugales : « these attitudes and beliefs, and the practices they justify, are affirmations of shared social norms and conventions » (Marcus, 1994, p. 24). Ainsi pour Gray, les violences conjugales n'ont jamais réellement été privées mais sont pourtant continuellement privatisées (2016). Hanmer parlait en 1977 de « complicité entre l'État et les intérêts masculins » à ce sujet (p. 81).

La difficulté à prendre en compte les violences conjugales et à s'en saisir est donc liée à la distinction privé-public et surtout à la frontière entre les deux. Mais le fait que les violences conjugales soient entendues comme un problème privé, donc exclues du public, renvoie également à tout un ensemble de normes et de valeurs qui sont associées différenciellement au privé et au public comme je l'ai évoqué plus tôt. Ainsi ce qui est privé c'est ce qui est intime, personnel et ce

qui ne relève ni de la justice, ni de l'État, ni de la société civile (Duncan, 1996). C'est pourquoi « the police and the court have historically failed to intervene to protect battered women because battering is perceived as a "private" problem, neither serious nor criminal » (Schneider, 1994, p. 41).

Cependant, l'assignation des femmes à l'espace privé intervient également à une autre échelle, au sein même des couples dans lesquels il y a de la violence. C'est ce que Halima DeShong met en évidence à travers son analyse des discours des auteurs et des victimes de violence conjugale dans les Caraïbes anglophones. En s'attardant sur la manière dont les pratiques de violence, de coercition et de contrôle sont mises en discours, elle note que ces discours laissent transparaître des représentations du genre très binaires, justifiant de lourdes restrictions qui pèsent sur les pratiques des femmes. Ainsi les violences et les mécanismes de contrôle servent à limiter la capacité des femmes à « naviguer à travers différents espaces ». (2015, p. 91) Pourtant, si j'ai évoqué jusqu'ici différentes manières de concevoir le lien entre la dichotomie privé-public et les difficultés à traiter la problématique des violences conjugales en tant que problème de société, aucun des aspects que j'ai développé ne lie directement les violences conjugales à la matérialité de l'espace. En réalité, une large majorité des travaux sur les violences conjugales examine plutôt les événements que les espaces dans lesquels ils se produisent. Nancy Duncan plaidait en 1996 pour une analyse géographique et géopolitique de la distinction privé-public, et de ses implications entre autres à propos des violences conjugales. Pourtant en contexte anglophone le nombre de travaux de géographes à ce sujet est resté limité et en contexte francophone, ceux-ci sont presque inexistant. Cependant, comme le note Paula Meth, la matérialité des espaces compte dans les expériences de violences conjugales. De plus, elle explique que le concept complexe de « privé » est lui-même largement modelé par la matérialité de l'espace. A travers son étude de la violence conjugale en Afrique du Sud dans des quartiers défavorisés, elle montre en quoi l'absence de véritable « espace privé » rend, de fait, beaucoup plus difficile la caractérisation de la violence conjugale comme telle (2003).

Plus récemment, le lien entre les catégories privé et public, la matérialité de l'espace et la violence conjugale a également été exploré par Evangelina San Martin à travers sa thèse d'aménagement et d'urbanisme publiée en 2019. Son travail de recherche auprès de victimes de violences conjugales l'a amenée à conclure que pour ces dernières il n'existait plus d'espace privé, ni d'espace public à proprement parler mais plutôt un espace domestique total, de par le contrôle spatial exercé par leurs conjoints. Ainsi « la violence conjugale prive les partenaires féminines d'une 'privacités' » (p. 289).

Il apparaît ainsi que les caractérisations privé et public perdent largement leur sens initial dans les situations de violences conjugales. Cependant, qu'en est-il d'un point de vue plus large du caractère systémique de ces violences ? Car selon Fluri et Piedalue, envisager les violences comme systémiques mais également avec une perspective intersectionnelle peut être un moyen de se libérer de certaines constructions restrictives, dont la dichotomie privé-public (2017). Je vais donc maintenant revenir sur les évolutions qui ont été engagées suite aux mobilisations massives contre les violences conjugales et la manière dont ces mobilisations ont pu engendrer un renouvellement de la conception de la distinction privé-public.

B. Une redéfinition du privé-public par les mouvements féministes du XXe siècle à travers la lutte contre les violences conjugales

Initialement les mouvements féministes se sont attelés à rendre accessible la sphère publique aux femmes, avec les combats pour l'obtention de droits civiques en particulier. Mais les mobilisations contre les violences conjugales nécessitaient d'aller au-delà et d'ouvrir conceptuellement la frontière privé-public (Duncan, 1996). C'est ce que laisse entendre le slogan emblématique « le personnel est politique ».

En 1977, Jalna Hanmer livrait dans le premier numéro de la revue "Questions féministes" une analyse de la manière dont la violence « privée » exercée par les hommes de manière individuelle était un outil de contrôle social des femmes. Selon elle, ces violences « privées » sont étroitement liées aux violences « publiques » parce que les intérêts masculins individuels et de l'État se rejoignent. Isabel Marcus pointait quant à elle la responsabilité de la société ainsi que celle plus spécifique du système légal dans la naturalisation des violences.

« A legal system which "naturalizes" violence against women in the home, by allowing perpetrators to act without fear of punishment by the state, is a legal system devoted to maintaining control over women » (1994, p. 18).

Le lien entre la sphère publique et les événements survenus dans les espaces privés transparait également au travers du concept de continuum de la violence, théorisé par Liz Kelly dans son travail sur les violences sexuelles. Le continuum y est « défini comme un trait commun essentiel sous-jacent à de nombreux cas différents et comme une suite continue d'éléments ou d'événements qui se recourent » (2019 [1987], p. 34). Elle établissait ainsi l'existence d'une base commune à des formes variées de violences, des plus banalisées comme le harcèlement, à celles vues par la société comme les plus « extrêmes » comme le viol et l'inceste, en passant par la violence domestique. Ce concept a ensuite été largement mobilisé par les militantes féministes pour montrer le caractère

structurel des violences envers les femmes, et notamment des violences conjugales. Les mouvements qui se sont organisés à partir de 1975 pour lutter contre les violences conjugales avaient en effet le plus souvent un double objectif : celui de venir en aide aux femmes victimes avec des réponses concrètes, tout en dénonçant les oppressions patriarcales (Delage, 2017). Pour cela les féministes s'appuyaient sur certaines théorisations académiques mais surtout sur la construction d'un savoir basé sur l'expérience des femmes victimes. C'est principalement par ce biais que les racines patriarcales des violences conjugales ont été dévoilées, permettant de montrer que ces violences étaient profondément politiques (Romany, 1994). Ce dévoilement était à destination de la société civile dans son ensemble mais avait également pour objectif de permettre aux victimes d'entrer dans un processus de conscientisation à propos des violences subies (Herman, 2016). « It was consciousness-raising which gave voice to the experience of women, and served as a springboard for the critique of the artificial divisions between the public and the private spheres » (Romany, 1994, p. 286). C'est donc d'abord en partant des expériences des femmes et en menant une réflexion à travers la mise en commun de ces expériences que l'individualisation et la privatisation des violences conjugales sont interrogées.

Au fur et à mesure que le problème gagne en visibilité, sous l'impulsion des associations, la lutte contre les violences conjugales se met à ne plus dépendre uniquement des militantes mais devient co-construite également par le champ du travail social et les institutions (Herman, 2016). Les violences conjugales entrent ainsi à l'agenda politique et deviennent une cause « légitime », les principales dates qui ont marqué cette entrée progressive sont résumées ci-dessous.

Date	Évènement
1974	Création d'un secrétariat d'État à la condition féminine (1ère instance étatique chargée des femmes)
1975	Ouverture de la ligne d'écoute gérée par SOS Femmes Alternatives
1978	Ouverture du premier refuge pour femmes battues à Clichy (Flora Tristan)
1987	Création de la Fédération nationale Solidarité Femmes (Fédération d'associations féministes de lutte contre la violence conjugale)
1989	Première campagne d'information nationale au sujet des violences conjugales
1990	Reconnaissance du viol entre époux
1991	Assises nationales sur les violences conjugales

1992	Réforme du Code Pénal : la qualité de conjoint constitue désormais une circonstance aggravante
1995	Conférence mondiale de Pékin sur les femmes
1999	Circulaire interministérielle relative à la lutte contre les violences au sein du couple (8 mars)
2000	Publication des résultats de la 1ère grande enquête nationale ENVEFF (Enquête Nationale sur les violence envers les femmes)

Figure 1. Tableau récapitulatif des principales étapes ayant marqué l'entrée progressive des violences conjugales dans la sphère publique (d'après : Delage, 2017 ; Herman, 2016)

Cette entrée des violences conjugales dans la sphère publique a lieu en parallèle de la construction progressive d'un féminisme d'État, avec la création d'instances spécialisées au sein du gouvernement français, dans lesquelles entrent certaines féministes. Celles-ci se feront le relais des demandes émergentes de la sphère militante. Par ce processus c'est une partie seulement de la lutte féministe qui est légitimée, celle qui concerne « les droits des femmes », entendue comme respectable, convenable, contrairement aux luttes féministes antifascistes et anticapitalistes par exemple (Vergès, 2020). A partir des années 2000, il y a un véritable ancrage législatif de la lutte contre les violences faites aux femmes (dont les violences conjugales) (Herman, 2016).

Ainsi, les violences conjugales deviennent une préoccupation « publique » et politique. Mais Schneider alertait en 1994 : « as work on battered women moves forward, the meanings of public and private shift, but each new development reveals the ideological constraints of privacy in a different form » (p. 49). Un challenge persistant est en effet de réussir à construire une nouvelle conception de la « privacy », qui établisse une frontière moins nette entre le privé et le public (*ibid.*), redéfinissant ainsi le privé, le public mais aussi l'intime et le commun, comme cherchent à le faire différents mouvements luttant contre les oppressions² (Berrebi-Hoffmann et Saint-Martin, 2016). Duncan suggérait ainsi en 1996 la possibilité de concevoir un « concept positif de la vie privé »,

« related to the autonomy of individuals which allows for and may even require the opening up of private spaces to the public sphere in order to protect individuals whose autonomy is compromised by the concept of unregulated private space, especially when that space is constituted by unequal power relations or outmoded ideas of domestic patriarchal sovereignty » (p. 134).

2. Les auteurices prennent ici l'exemple des mouvements de femmes, qui ont très tôt mené une lutte pour un affranchissement des frontières afin d'accéder « à la parole politique et à l'espace public » (p. 19)

Mais alors qu'en est-il : les militantes et théoriciennes féministes ont-elles réussi à enclencher une transformation sociale par le droit ou par les mœurs³ (Berrebi-Hoffmann et Saint-Martin, 2016) et à faire évoluer les conceptions relatives du privé et du public...? L'espace privé est-il devenu pour les femmes le lieu de leur libération et de leur autonomie ? Quoi qu'il en soit, en France comme ailleurs, des milliers de femmes continuent d'être victimes de violences conjugales, plus de 100 féminicides⁴ par des conjoints ou des ex-conjoints sont comptabilisés chaque année⁵. Ceci apparaît symptomatique de l'évolution limitée de la dichotomie privé-public et de sa place toujours centrale dans l'ordre politique, ce qui continue de sous-tendre de nombreux rapports de genre inégalitaires.

3. Face à un ordre politique qui subsiste, des perspectives de changement renouvelées

Je vais illustrer dans cette partie les limites que connaît la lutte contre les violences conjugales et plus largement contre les violences de genre. Je me pencherai sur la manière dont les implications problématiques de la distinction privé-public subsistent à différents niveaux. Le processus d'institutionnalisation, de légitimation politique et le rôle joué par les analyses féministes elles-mêmes seront abordés.

A. L'institutionnalisation de la lutte contre les violences conjugales

Au sein des associations, « le discours sur l'asymétrie de genre est constamment travaillé et érodé par des logiques institutionnelles, des conflits politiques et des transformations idéologiques » (Delage, 2017, p. 170). Dès les années 90, certain.e.s militant.e.s et académicien.ne.s pointaient la

3. D'après les théories d'Emile Durkeim selon lequel la société évolue soit par d'abord par le droit puis par les mœurs soit inversement.

4. Meurtres de femmes parce qu'elles sont femmes.

5. En 2019, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui, au cours d'une année, sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint, est estimé à 213 000 femmes selon l'Observatoire national des violences faites aux femmes (et cela ne prend pas en compte les violences psychologiques). Source : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/je-suis-professionnel/chiffres-de-reference-violences-faites-aux-femmes>

diminution problématique de la dimension politique de la lutte contre les violences conjugales, de par l'institutionnalisation de cette dernière.

« In obscuring the politic dimension of violence against women, the normalizing impulse of the helping professions, interacting with the ruling social institutions, buttress the patriarchal assignment of roles within the family » (Romany, 1994, p. 292).

En effet, la place grandissante prise par les professionnel.le.s du travail social et de la psychologie peuvent avoir pour effet de renforcer les schémas familiaux traditionnels, allant ainsi à l'inverse du travail initial fait autour des violences conjugales par des organisations féministes.

En France, l'institutionnalisation s'est accompagnée d'une professionnalisation progressive et généralisée des structures d'accueil. Il y a donc eu une articulation entre le registre du travail social et celui du féminisme. Comme le décrit Elisa Herman, cela a engendré une sortie progressive du registre de l'action collective et une division du travail, division pourtant initialement refusée par les militantes féministes⁶. L'héritage féministe reste tout de même relativement présent (Delage, 2015) et le cadre d'analyse féministe demeure mobilisé par différentes associations qui comptent encore la conscientisation (des victimes et de la société) parmi leurs objectifs. Ce travail de conscientisation s'appuie

« sur la politisation de la question des violences conjugales initiée par les mobilisations féministes, politisation qui requalifie la question et subvertit collectivement différentes frontières sociales, en premier lieu celle séparant le public du privé » (Herman, 2016, p. 229).

Pour Véronique Ducret⁷, malgré les évolutions dans le domaine juridique, rien n'a fondamentalement changé, faute de s'être attaqué véritablement aux causes. Pour elle, c'est l'institutionnalisation qui a empêché le développement de véritables luttes collectives (Entretien réalisé par Delage et Lieber, 2019). En effet, la portée politique de la lutte contre les violences conjugales reste globalement limitée voire a eu tendance à être de plus en plus diluée depuis les années 90. Ceci est lié entre autres à la relégation au second plan des analyses sociologiques du problème, au profit d'approches centrées sur la psychologie, ce qui conduit à une vision individualisante du problème (Herman, 2016 ; Delage, 2017). Cette critique de l'approche psychologique, partagée par de nombreuses féministes, est nuancée par Pache.

6. Cette division du travail était refusée car elle allait à l'encontre des principes féministes qui prônent une organisation horizontale, à travers laquelle chacun.e s'implique sur les différentes tâches et permettant ainsi à chacun.e d'avoir une place égale au sein de l'organisation.

7. Militante féministe suisse, engagée dans la création du Collectif Viol-secours, du Comité contre le harcèlement sexuel et fondatrice du deuxième Observatoire à Genève

« La prégnance de considérations psychologiques pour discuter les violences envers les femmes ne doit cependant pas masquer qu'elles recouvrent différentes épistémologies et donc des postures politiques bien distinctes, notamment dans la conception de l'émancipation et de l'articulation de l'individuel et du collectif » (2019, p. 67).

Mais la tendance à l'individualisation du problème à travers les processus de prise en charge psychosociale est également pointée par Véronique Ducret. Dans une perspective assez proche, San Martin décrit quant à elle une relégation continue des violences conjugales au domaine du privé, maintenant ces dernières dans un état d'exception (2019), ce qui empêche de les comprendre comme faisant partie d'un système. Elle l'explique par un manque de volonté politique. Delage, Lieber et Chetcuti-Osorovitz (2019) pointent elles le problème de l'essentialisation des femmes victimes, masquant la dimension structurelle des violences de genre quelles qu'elles soient mais aussi les impacts de l'intersection des rapports de pouvoir. Pour Catherine Lamoureux cela va plus loin.

« Les “victimes” sont réduites à l'état de catégorie qui procède de la nomenclature des politiques publiques et non de l'affirmation de sujets voulants se situer sur un pied d'égalité dans l'échange social et la formulation de l'intérêt public » (2016, p. 116).

Pour certain.e.s c'est la manière dont les objectifs féministes ont été intégrés au sein de l'État et traduits au travers des politiques publiques qui pose problème. En effet, le principe du *gender mainstreaming*⁸ est devenu la norme. Or si celui-ci reposait tout d'abord sur les conceptualisations issues des études de genre et devait permettre de remédier aux inégalités structurelles persistantes, il est rapidement devenu un outil au service d'intérêts économiques dont le potentiel transformateur a été réduit (Jacquot, 2009). Cela a tendance à créer une « dilution des politiques d'égalité dans l'ensemble de l'appareil d'État » (Dauphin, 2006, p. 109) ainsi qu'une homogénéisation à travers le recours à une analyse comparative homme – femme, effaçant les autres rapports sociaux qui entrent en jeu (*ibid.*). C'est donc la constitution de l'action publique elle-même qui est ici en cause. Mais ces orientations sont également le fruit de véritables « mobilisations opposées à la perspective féministe⁹ [...] qui expliquent la remise en cause d'une approche en termes de genre et d'inégalités sexuées dans les politiques publiques contre les violences » (Delage, 2017, pp. 217-218).

8. Il s'agit d'une manière de construire l'action publique incluant une perspective genrée dans tous les domaines, à tous les niveaux et durant toutes les étapes d'élaboration. Ce principe a été établi comme stratégie principale à l'échelle internationale en 1995 lors de la 4ème conférence mondiale des femmes des Nations Unies à Pékin. (Source : Site du Conseil de l'Europe, consulté le 01/06/2022 à l'adresse suivante : <https://www.coe.int/en/web/genderequality/what-is-gender-mainstreaming>)

9. L'autrice fait ici référence à des mobilisations provenant de groupes « engagés dans la cause des hommes » soit des groupes masculinistes.

Cependant pour Holmes, il en va également de la responsabilité des féministes elles-mêmes. Si dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales les conceptions féministes ont permis une évolution de la distinction espace privé-espace public, cela a entraîné l'établissement d'un nouveau « régime de vérité » qui invisibilise certaines formes de violences. Ce dernier se base sur une analyse féministe dominante assez peu exhaustive.

« The dominant feminist analysis of domestic violence has focused on the private oppression of white, middle-class heterosexual women in the home and has ignored the public forms of violence that shape the lives of women of colour, Indigenous women, poor women, gay, lesbian, bisexual and transgender people, as well as how systemic and intimate forms of violence intersect and interlock » (Holmes, 2009, p. 78).

La manière dont l'analyse féministe dominante vient s'ajouter au contexte socio-politique plus large, produit donc

« [un] découpage de l'action publique [qui] traduit des inégalités pensées ou impensables, tolérées ou intolérables. [Par exemple] en France, la question de la violence conjugale dans les couples de même sexe/genre n'est posée ni par les pouvoirs publics ni par les associations. Pourtant, la dénonciation de ces violences renforcerait l'analyse des divers rapports sociaux qui façonnent la sphère intime et dont le genre est une dynamique structurante » (*op. cit.* p. 230).

Afin de dépasser cette approche restrictive et inégalitaire, une des nécessités est de revoir la signification et la valeur accordée à l'espace privé, qui diffèrent largement d'un groupe à l'autre. C'est ce que montre Didem Kılıçkiran à travers le travail qu'elle a mené à Londres auprès de femmes kurdes venant de Turquie. Elle y nuance l'idée que les femmes devraient absolument s'émanciper de la sphère privée et accéder à la sphère publique pour se réaliser. Car la notion d'individu rationnel, libéré de ses émotions et des responsabilités privées ou domestiques est basée sur les « caractéristiques associées au sujet masculin de la modernité » (traduit par Hancock, 2004, p. 357). Ainsi, pour les femmes kurdes réfugiées, l'espace privé joue un rôle essentiel pour renouer avec leur histoire et leurs traditions, par l'aménagement qu'elles en font notamment. Cela souligne la nécessité de comprendre les valeurs associées aux espaces privés pour les femmes n'appartenant pas à la société majoritaire et de les prendre en compte dans une perspective féministe qui tienne compte des différentes positions subjectives.

Un autre aspect crucial est que, si la distinction privé-public a pu connaître certaines évolutions, ces évolutions ne concernent pas toutes les femmes de la même manière. En effet, l'accès au statut de véritable sujet se situant sur un pied d'égalité s'améliore nettement plus pour certaines femmes, celles qui sont les plus privilégiées, c'est-à-dire blanches, de classe moyenne, hétérosexuelles. Ce sont elles qui bénéficient d'un meilleur accès aux espaces publics et à la sphère

politique. Pour d'autres les évolutions sont plus modérées et le meilleur accès à la sphère publique pour certaines peut parfois aller jusqu'à renforcer l'exclusion des autres (Bondi et Domosh, 1998). En effet, « le simple fait de lever les restrictions officielles sur la participation à la sphère publique ne suffit pas à assurer, dans la pratique, l'intégration » (Fraser, 2001, p. 145).

Ces différentes analyses renvoient toutes à un processus d'uniformisation et de dépolitisation relative de la lutte contre la violence conjugale et plus largement contre les violences basées sur le genre. Ainsi le problème des violences conjugales a gagné d'une certaine manière en légitimité en entrant à l'agenda politique, mais ne cesse pour autant d'être individualisé, privatisé, n'étant donc pas entendu comme un véritable problème collectif de société et traité comme tel. La lutte féministe à ce sujet a été en partie vidée de sa portée contestataire et oppositionnelle sans avoir pour autant engendré de véritable transformation sociale malgré certaines améliorations. Ceci illustre le maintien relatif de la distinction privé-public et de ses implications genrées avec des évolutions qui ne bénéficient pas de la même manière à tou.te.s, laissant de côté les personnes qui se situent à l'intersection de différents rapports de pouvoir.

Ceci renvoie au rapport complexe qu'entretiennent les mouvements féministes à la loi et à l'État. Le recours au droit peut en effet constituer une ressource tout autant qu'une contrainte, et certaines branches du féminisme sont d'ailleurs depuis longtemps très critiques à cet égard (Bereni et al., 2010). Mais le rapport à la loi et à l'État reste souvent un impensé malgré les différents problèmes qu'il peut poser. A ce sujet, Lamoureux souligne notamment que le domaine juridique est structuré sous forme d'institutions qui restent dominées par les groupes socialement majoritaires (en premier lieu les hommes, blancs, hétérosexuels) et pointe aussi le risque que le recours systématique au droit puisse renforcer la tendance à l'individualisme. Elle interroge donc la possibilité d'un véritable changement social qui passerait par le recours au droit (2016).

Lorsque Nancy Duncan parle du lien hautement problématique entre les structures de pouvoir et la division privé-public, elle évoque l'exemple des violences conjugales mais parle également de la manière dont cette division sert à réguler la sexualité (1996). En effet, la sexualité est entendue comme quelque chose appartenant aux espaces privés mais ceci est largement basé sur la naturalisation des normes hétérosexuelles. Par exemple, les travailleur.euse.s du sexe sont stigmatisé.e.s notamment parce qu'iels bousculent l'ordre spatial privé-public. Ils ne sont donc qu'« une déclinaison contemporaine de l'injonction faite aux femmes, à toutes les femmes, de ne pas quitter les espaces définis qui leur sont concédés » (Deschamps, 2007, p. 43). L'homosexualité quant à elle est vue comme appropriée tant qu'elle reste confinée aux espaces privés alors même que de nombreuses manifestations de l'hétérosexualité sont publiques. Et pourtant, comme pour les femmes, le foyer peut être un lieu d'aliénation pour les personnes LGBT.

« In the home, the patriarchal, heterosexist exercise of territorialized power and regulatory practices freed from public intervention and political contestation may be especially threatening, keeping gay identities in the closet. » (Duncan, 1996, p. 138).

Ainsi, pour renouveler la lutte contre les violences conjugales mais aussi contre les autres manifestations du système patriarcal et hétéro-sexiste, il apparaît indispensable d'« ouvrir conceptuellement la frontière qui sépare le privé du public » (*ibid.*, p. 137) et de repenser les valeurs attribuées aux différents espaces, tout en distinguant les espaces privés qui sont des sites d'*empowerment* et de résistance de ceux qui sont des lieux d'exclusion et d'oppression (*ibid.*, d'après hooks).

B. Un renouvellement des luttes féministes

Face à une organisation socio-politique qui se maintient, et qui engendre toujours une conception restrictive et problématique de la distinction privé-public, des théorisations et des luttes contemporaines continuent de renouveler les réflexions à ce sujet.

Entre la fin des années 2000 et le début des années 2010, sont apparues en France des organisations que les médias ont qualifié de « nouveau féminisme ». Ce renouveau était lié au contexte politique ainsi qu'à des phénomènes plus globaux et des mobilisations transnationales (Jouët, Niemeyer et Pavard, 2017). C'est ce que l'on qualifie de « troisième vague du féminisme »¹⁰. Celle-ci se caractérise par une volonté de rupture, liée à différentes critiques adressées au féminisme dominant de l'époque. Du point de vue des méthodes et du fonctionnement, les nouvelles organisations féministes prônent une revalorisation du rapport théorie/pratique ainsi qu'un retour à des formes d'organisation moins hiérarchiques, tel que cela avait été développé par les féministes des années 70 (Lamoureux, 2006). Il s'agit également de regagner en radicalité face à une « ossification des thématiques du féminisme de la vague précédente » (*ibid.*, p. 60). Car si le féminisme de la seconde vague a pu permettre l'entrée dans la sphère publique de certains problèmes, comme le souligne Delphy : « la lutte féministe consiste autant à découvrir les oppressions inconnues, à voir l'oppression là où on ne la voyait pas, qu'à lutter contre les oppressions connues » (1977, p. 30). La volonté d'aller à l'encontre de « l'occultation des divergences – d'identité/identification, d'intérêt, et d'idéologie – et des rapports de domination, de pouvoir » (Sénac, 2021, p. 25) transparaît à travers le Manifeste féministe pour les 99 % :

10. J'aborde ici cette troisième vague féministe comme un tout unifié, en essayant de synthétiser ces caractéristiques générales cependant il y a bien sûr une multiplicité de points de vue, de positionnements et de fonctionnements au sein des organisations féministes de la troisième vague. Certains points de clivage forts seront notamment abordés plus tard dans ce travail.

« Nous ne nous satisferont jamais de pâles ersatz tant que nous n’obtiendrons pas l’égalité, nous ne nous satisferont jamais des droits légaux tant que nous n’obtiendrons pas justice, et nous ne nous satisferont jamais de la démocratie tant que la liberté individuelle ne sera pas indexée sur la liberté de tous et toutes » (Arruza, Bhattacharya et Fraser, 2019, p. 125).

Pour cela, il s’agit selon certain.e.s d’affirmer un autre rapport à la politique, en ne se positionnant plus avec l’État mais bien contre l’État (Jouët, Niemeyer et Pavard, 2017), affirmant ainsi une radicalité qui « réside dans le dépassement de l’appréhension de la démocratie comme un régime figé dans des fondements métaphysiques ou ontologiques » (Sénac, 2021, p. 119). Enfin, un autre objectif revendiqué par les nouvelles organisations féministes est de mieux prendre en compte la pluralité des identités ainsi que l’intersection des différents rapports de pouvoir (de race et de classe en particulier) (Lamoureux, 2006). Il s’agit donc de poursuivre le processus de publicisation et de politisation d’enjeux toujours relégués au rang de privés, tel que cela a été entamé entre autres vis-à-vis de la question des violences conjugales.

Les apports d’une analyse géographique

Pour faire évoluer les cadres normatifs il apparaît aussi nécessaire de repenser le corps, l’espace et la violence dans une perspective relationnelle (Holmes, 2009). Analyser la violence genrée par le biais de la corporéité peut d’ailleurs dans une certaine mesure permettre de dépasser le clivage entre le privé et le public (Fluri et Piedalue, 2017) car les corps traversent ces espaces, ils transitent de l’un à l’autre. Par ailleurs, la prise en compte de la dimension spatiale et corporelle peut permettre de mieux appréhender la manière dont « les identités sont construites de différentes manières dans différents lieux » (Pratt, 2008, p. 57). Pour cela Pratt propose d’utiliser le concept de translation, inspiré des analyses développées par les féministes transnationales.

« Rather than simply accepting or rejecting universal norms and universalizing generalizations about women’s experience, transnational feminists envision a process of translating across different worlds and compeing, situated universal norms » (1993, p. 70).

En effet, l’intersectionnalité des différentes positions subjectives est forcément située, relative, relationnelle et donc mouvante. L’analyse spatiale a ainsi beaucoup à apporter dans la compréhension de la construction du sujet (Valentine, 2007). Cela peut également permettre de dépasser les appréhensions parfois trop restrictives du concept d’intersectionnalité, car celle-ci

« devient alors autre chose qu’un cumul ou une addition produisant une “identité dominée”, mais une série d’expériences situées dans le temps et dans l’espace qui ne définissent pas plus la personne qu’elle ne lui fournissent nécessairement le fondement de son identité » (Hancock, 2014, p. 9).

Cette appréhension des expériences subjectives les extrait de fait d'une distinction binaire entre espace privé et espace public, l'un étant le lieu où l'on subit la domination et l'autre où l'on peut se libérer, en tant que femme par exemple. Cela nous pousse plutôt à envisager la manière donc les différentes oppressions s'inscrivent de manière relative d'un espace à l'autre (*ibid.*).

Ainsi la prise en compte de l'intersection des différents rapports de pouvoir et de leur inscription spatiale implique d'ouvrir conceptuellement la frontière entre privé et public. Face à une naturalisation de la distinction privé-public et des valeurs politiques qui lui sont associées, les pratiques de contestation des groupes marginalisés impliquent donc forcément une ouverture de l'espace privé et une « réouverture » de l'espace public relatives (Duncan, 1996). Cette « réouverture » peut s'apparenter à une repolitisation de l'espace pas en tant qu'« objet de conflit, mais parce qu'il donne lieu à des manifestations politiques d'autres natures et origines » (Hancock, 2014, p. 2). Il s'agira donc à travers ce travail de recherche de prendre en compte les pratiques spatiales dans les luttes féministes. Si Duncan parlait de processus de déterritorialisation, je préfère utiliser le concept d'appropriation. En effet, comme Claire Hancock le souligne, la notion de territoire en géographie française a été construite à partir d'une appréhension de l'espace prétendument universaliste mais en réalité exclusivement masculine (2004). De plus,

« la question de l'appropriation nous conduit à une analyse critique des notions de territoire, de patrimoine ou d'espace public et de leurs usages sociaux. Ces notions nourrissent ce que l'on peut appeler [...] des “rhétoriques holistes”, ces discours idéologiques sur le “collectif” et le “bien commun” qui masquent les inégalités sociales, les conflits d'intérêts et les rapports de pouvoir qui traversent les collectivités humaines » (Ripoll et Veschambres, 2006 d'après Candreau, 1998).

Ainsi, l'espace peut constituer une ressource pour les luttes sociales car « il se prête à la rupture de l'ordre établi et à la contestation » (Hancock, 2014, p. 2). Différents responsables d'associations et activistes interrogés par Réjane Sénac pour son ouvrage sur les mobilisations contemporaines mettent ainsi en avant la « réappropriation collective de l'espace et de la parole » comme moyen de mettre en œuvre des « utopies réelles » à travers un « faire commun » (Sénac, 2021, p. 252).

« Le terme “commun” permet d'analyser la conjugaison entre la logique associée à la communauté, où les relations entre les individus reposent “sur la force cohésive du sentiment de similitude de ses différents membres” et celle associée à la société dans laquelle la cohésion entre les individus ne repose pas sur une unité a priori, sur “une volonté organique”, mais sur “une volonté réfléchie” » (*ibid.*, p. 19).

Le faire commun renvoie ainsi à un processus fondamentalement collectif, basé sur une organisation horizontale et égalitaire. Il s'agit, à travers les mouvements féministes entre autres, de

créer de « nouvelles formes d’articulation du “nous” et du “je” » (Lamoureux, 2016, p. 183), prenant réellement en compte la pluralité des identités. Et si ce faire commun vise à une « réappropriation collective de l’espace et de la parole » (*op. cit.*) publiques par des personnes qui en sont relativement exclues, cela implique une subversion renouvelée de la frontière entre privé et public. Cette subversion est liée à l’action de « contre-publics subalternes [qui] se placent dans une relation contestataire par rapport aux publics dominants » (Fraser, 2001, p. 142). Le concept de contre-public subalterne a été développé par Nancy Fraser en réponse à la conception bourgeoise de l’espace public développée par Habermas, qu’elle considère comme utile mais limitée, notamment de par son aspect genré. Oskar Negt a également théorisé l’idée d’un « espace public oppositionnel » par lequel passe l’expression des classes dominées, en opposition aux classes dominantes (Neumann, 2016). Mais les implications genrées étaient absentes de cette conceptualisation.

Selon Fraser, il n’y a jamais eu un public unifié, les contre-publics ont toujours existé et se sont toujours placés dans une posture contestataire vis-à-vis de l’idéologie dominante, participant ainsi « à élargir l’espace discursif » (*op. cit.*, p. 139). Une autre critique qu’elle adresse à la conception bourgeoise des sphères publiques c’est que celles-ci ne sont pas seulement des endroits où se constituent l’opinion publique, il s’agit également d’« arènes où se forment et s’expriment les identités sociales [car] faire entendre sa voix [c’est aussi] construire et exprimer simultanément sa propre identité » (*ibid.*, p. 140). Il s’agit donc de se constituer en véritable sujet. Par ailleurs, elle interroge les catégories privé et public, inhérentes à la conception bourgeoise de la sphère publique qu’elle qualifie de « classifications culturelles et [d’]étiquettes rhétoriques [qui] servent fréquemment à délégitimer certains intérêts, points de vue et sujets et à en mettre d’autres en valeur » (*ibid.*, p. 145-146). Face à cela, les mouvements féministes qui contestent entre autres ces catégories sont, selon Fraser, un exemple frappant de contre-publics subalternes qui « élaborent et diffusent des contre-discours » (*ibid.*, p. 138).

Il apparaît selon moi pertinent de nuancer cette dernière affirmation, au regard de l’intégration de certains discours issus des mouvements féministes au sein de la sphère publique dominante et de la diminution simultanée de leur portée contestataire. Cependant, les luttes féministes contemporaines qui affirment un autre rapport au politique (Jouët, Niemeyer et Pavard, 2017) en se voulant plus radicales, peuvent quant à elles laisser envisager la création de véritables contre-publics. Ceux-ci pourraient alors véritablement participer à un « élargissement de l’espace discursif » à travers des processus de réappropriation de la parole et de l’espace, portant avec eux des perspectives de transformation de la distinction privé-public. En effet, « l’ordre social et

politique [...] est aussi un ordre discursif fait d'idées, de mots, de phrases et de locuteurs légitimes » (Bard, 2021, p. 141).

Pour étudier cette possibilité, je me suis penchée sur un mouvement féministe apparu récemment qui me paraît bien symboliser les luttes féministes actuelles que l'on peut qualifier de radicales, s'appuyant sur les héritages des luttes passées tout en portant des formes de renouveau. Il s'agit du mouvement des collages, d'abord appelés « collages féminicides » puis progressivement devenus les « collages féministes ». Au moyen de lettres peintes en noires sur des feuilles A4 et collées de nuit sur les murs de la ville par des groupes de militant.e.s féministes, ceux-ci dénonçaient au départ les féminicides, puis se sont mis à traiter plus largement des « violences faites aux femmes [...] en rapprochant et articulant ces deux faits sociaux » (Giacinti, 2020, p. 64). Les sujets traités se sont progressivement diversifiés, avec une volonté de plus en plus affirmée de dénoncer toute forme de violence en lien avec le genre mais aussi avec d'autres systèmes d'oppression, dans une perspective intersectionnelle. Or, comme je l'ai déjà abordé « une approche féministe des violences implique nécessairement de prendre en compte tous les rapports sociaux et de pouvoir » (Lesselier, 2013, p. 19).

De plus, cette forme de mobilisation a une portée toute particulière quant aux conceptions des différents espaces et aux implications politiques de ces dernières. Les collages impliquent d'aller au-delà d'une limite, d'un point de vue spatial mais aussi moral, notamment lorsque ceux-ci s'attaquent à la question des violences vues comme privées, intimes, personnelles ou encore individuelles. En effet, il s'agit de manière très concrète d'écrire/de décrire le vécu, l'intime, le personnel et de le publiciser à travers la matérialité des espaces publics urbains, remplaçant ainsi les violences comme « produits du contrôle et de la domination des hommes qui s'exercent jusque dans l'intimité » (Delage, 2017, p.19), comme s'attachaient à le faire les militantes féministes du début de la seconde vague. J'ai donc mené une recherche au sein du collectif de collages féministes de Rennes pendant plusieurs mois afin de travailler sur les hypothèses suivantes :

- **Au sein du collectif de collages se constitue et se consolide progressivement un faire commun à travers lequel se mettent en place des processus de réappropriation matérielle et symbolique.**
- **Cette « réappropriation collective de l'espace et de la parole » par un contre-public subalterne porte en elle une redéfinition des valeurs politiques attribuées aux différents espaces, et par là même de la dichotomie privé-public.**

Dans le prochain chapitre je développerai quelle a été ma démarche de recherche ; les méthodes utilisées pour mener la recherche mais aussi mon rapport au terrain. Par la suite, je

présenterai le mouvement des collages dans son ensemble ainsi que l'histoire du collectif rennais. Les trois chapitres suivants seront dédiés au développement de mon analyse, à partir d'observations et d'entretiens. Chacun de ces chapitres permettra d'aborder un axe de réponse à mes hypothèses. Je m'intéresserai d'abord à la composition et au fonctionnement interne du collectif afin de voir la manière dont s'y construit un faire commun. Je m'attarderai ensuite sur les processus de réappropriation de l'espace et de la parole qui se construisent à travers les actions de collages. Dans un dernier temps, je parlerai des transformations symboliques que cette forme de militantisme peut porter à plus grande échelle. Pour terminer, je reviendrai à la théorie concernant la distinction privé-public afin de mettre celle-ci en parallèle avec mon analyse et de tirer des conclusions de ce travail.

Chapitre 2. Démarche de recherche

1. Positionnement et rapport au terrain

A. Faire de la recherche en tant que féministe

Mes engagements personnels et ma recherche ne sont pas dissociés et ne l'ont jamais été, dans la lignée d'une géographie féministe qui se pense comme une géographie visant à permettre un changement social et politique (Moss et Falconer Al-Hindi, 2008). Travailler sur le genre, en m'appuyant sur un corpus théorique en bonne partie féministe a donc été pour moi une évidence. En effet, quoiqu'il en soit « positionner son travail sociologique dans une perspective féministe, c'est dès lors reconnaître et revendiquer qu'il se soit formé à partir d'« expériences en lutte politique » (Clair, 2016, p. 71). Si je me positionnais déjà en ce sens lors du travail de recherche réalisé durant ma première année de Master, j'étais encore inquiète à l'idée de trop sortir du cadre. J'ai désormais pris la mesure de la manière dont les injonctions à la rationalité, à l'objectivité et à la neutralité peuvent s'avérer problématiques dans la construction des savoirs. En effet, elles servent à désigner le savoir légitimé, décrit comme universel alors même qu'il est largement influencé par la vision de certains groupes dominants.

« Objectivism defends and legitimates the institutions and practices through which the distortions and their often exploitative consequences are generated. It certifies as value-neutral, normal, natural, and therefore not political at all the policies and practices through which powerful groups can gain the information and explanations that they need to advance their priorities » (Harding, 1995, p. 337).

Ainsi, la construction des savoirs scientifiques, notamment en géographie, est très largement le fruit d'un positionnement qui est tout sauf neutre mais principalement masculin, blanc, eurocentré et colonial (Bondi et Domosh, 1992 ; Borghi, 2020). Ces critiques ne sont pas nouvelles puisqu'elles émergent dès les années 50 chez certain.e.s philosophes des sciences mais aussi chez les penseur.ses post-coloniaux.ales et féministes (Harding, 1995). Pourtant, encore aujourd'hui, les

liens entre engagement et recherche aboutissant à la production de connaissances critiques en sciences sociales continuent d’être la cible de nombreuses attaques et polémiques¹¹.

Pour toutes ces raisons, je n’ai désormais plus aucun mal à revendiquer que mon positionnement est situé. Loin de répondre à une quelconque injonction à la neutralité et à la rationalité, il se veut même critique et féministe, et ce à toutes les étapes de mon travail de recherche. Il ne s’agit bien sûr pas de renoncer à toute forme d’objectivité mais d’aller au-delà de l’opposition binaire entre objectivité et relativisme, et de tirer le parti d’une posture d’objectivité forte, telle que l’a théorisée Sandra Harding (1995).

B. Être colleuse et chercheuse

Je suis arrivée dans le collectif en janvier 2022. Ce dernier était alors en pleine restructuration. Il est important de noter que lorsque j’ai intégré le collectif je ne l’ai pas fait en tant que chercheuse ou qu’enquêtrice. A ce moment mon sujet d’étude n’était encore pas abouti et je ne savais pas du tout que j’allais faire du collectif mon terrain de recherche. Je me suis donc insérée dans ce dernier en tant que personne, féministe et militante et je ne suis « devenue » enquêtrice que bien plus tard. Par ailleurs, comme j’ai fait partie des premières personnes arrivées dans le « nouveau » collectif, je suis vite devenue une « ancienne ». Malgré l’horizontalité du collectif, cette position est renforcée par le fait que je participe régulièrement aux rendez-vous organisés et que je m’implique notamment dans l’organisation des réunions et la gestion de la communication interne. Étant donné le mot d’ordre du collectif qui veut que « chacun.e s’implique selon ses possibilités » sans aucune obligation ou injonction, cette participation plus prononcée caractérise les membres ayant le plus de temps et d’énergie disponibles, ce qui est mon cas. Cette implication au sein du collectif, assez forte, se prolonge durant ma recherche. Lorsque le collectif devient mon objet d’étude, mon positionnement se rapproche donc du dédoublement statutaire décrit par Olivier De Sardan. Par rapport à l’observation participante classique, ce type de posture repose « sur une “participation” nettement plus marquée, sur un “plus” d’implication » (2008, p. 190). Si ceci n’est bien sûr pas en soit la garantie d’une qualité scientifique supplémentaire, cette position peut s’avérer « parfois utile, voire nécessaire » (*ibid.*). En ce qui me concerne, mon sujet de recherche a évolué et s’est construit par le biais de mon insertion au sein du collectif. Avant même de commencer véritablement mon enquête, mon terrain avait donc influencé mes questions de recherche et cela s’est prolongé par la

11. Dernier exemple en date ; la tenue du colloque « Après la déconstruction : reconstruire les sciences et la culture » à La Sorbonne les 7 et 8 janvier 2022, événement piloté entre autres par le Ministre de l’Éducation (Le Monde. Simon Blin. *A la Sorbonne, un colloque « contre la pensée woke » et la « cancel culture »*. https://www.liberation.fr/idees-et-debats/a-la-sorbonne-un-colloque-contre-la-pensee-woke-et-la-cancel-culture-20220105_4UFUVWDHXFAXNGPVZ6HVNLUNPU/ Mis en ligne le 5 janvier 2022 [consulté le 15 mai 2022]

suite, suivant un processus par lequel j'ai tenté de me laisser en partie porter en acceptant que « le terrain dicte sa loi à l'enquêteur[.ice] » (Beaud et Weber, 2010, p. 44).

Par ailleurs, je sais que le fait d'avoir choisi de réaliser mon enquête sur un terrain dans lequel j'étais insérée au préalable m'a permis d'un point de vue purement pratique de gagner beaucoup de temps. En effet, n'importe quel terrain nécessite une phase de découverte et d'acclimatation, afin de comprendre les enjeux mais aussi de gagner la confiance des enquêté.e.s. Or, cet aspect peut s'avérer complexe en contexte militant, d'autant plus lorsque l'objet du collectif est de réaliser des actions sortant du cadre légal et lorsque les sujets traités au travers de ces actions peuvent toucher à des évènements traumatiques vécus par certain.e.s membres, ce qui est le cas dans les collages. En ce qui me concerne, non seulement l'insertion était déjà faite avant que je ne lance mon enquête mais ma place au sein du collectif m'avait déjà permis de commencer à construire de véritables relations de confiance. Par ailleurs, si durant cette phase je n'ai pas collecté de données à proprement parler, j'ai tout de même recueilli un certain matériau sous forme de données « incorporées dans [ma] présence, à travers [ma] mémoire, [mes] perceptions, [mes] affects, [mon] inconscient [jouant ainsi un rôle d']imprégnation » (Olivier de Sardan, 2008, p. 48-49).

C. Ma subjectivité

Si la subjectivité du/de la chercheur.se joue un rôle dans n'importe quelle recherche scientifique, cela est bien sûr d'autant plus le cas en sciences sociales et tout particulièrement dans le cas d'une enquête de type ethnographique, dont ma recherche se rapproche. Il s'agit d'« une situation d'enquête où les interactions du chercheur avec des membres des groupes auprès de qui il enquête jouent un rôle central dans la production même des données » (Olivier de Sardan, 2008, p. 180). Mais bien sûr, ma posture de dédoublement statutaire a engendré une implication subjective mais aussi émotionnelle d'autant plus importante vis-à-vis de mon terrain et vis-à-vis des personnes auprès desquelles j'ai mené mon enquête. Tout en maintenant une posture scientifique, j'ai pris le parti de ne pas minimiser cette implication. En effet, mes émotions ont été impliquées tout au long du processus de recherche, elles transparaissent probablement à travers mon écriture et j'espère également en susciter chez les lecteur.ices. Car je rejoins à ce sujet Rachele Borghi selon laquelle l'ajout d'émotion à l'écriture est une forme nécessaire de « résistance au régime cartésien, à l'injonction à la rationalité et à la distance que le savoir occidental eurocentriste fait passer pour la seule manière d'écrire la connaissance » (2020, p. 38-39). Je m'inscris ainsi dans le cadre d'une géographie féministe qui historiquement s'est attelée à repenser les sujets de recherche mais aussi les façons de mener cette dernière, les cadres d'analyse et les méthodes (Moss et Falconer Al-Hindi, 2008).

Par ailleurs, je suis une jeune femme cisgenre, blanche. Il me semble donc important de préciser que bien qu'étant sensibilisée à ces sujets, je ne peux prétendre à une objectivité forte vis-à-vis des enjeux liés aux oppressions dues entre autres à la couleur de peau ou à l'identité de genre. De plus, j'habite en ville depuis plusieurs années, c'est là que j'ai développé ma conscience féministe et c'est également en contexte urbain que prennent place la majorité des actions de collages. Mon propos sera donc très centré sur le contexte urbain et ne peut probablement être appliqué de la même manière à un contexte plus rural.

2. Méthodes d'enquête

A. Matériaux bruts

Afin de comprendre les origines du collectif de collages, à l'échelle nationale et locale, je me suis tout d'abord appuyée sur des recherches menées sur le réseau Instagram. Ce dernier est le principal outil utilisé par les colleureuses pour publiciser leurs actions depuis les débuts du mouvement. Il s'agit donc d'une source non négligeable d'archives, photographiques en particulier.

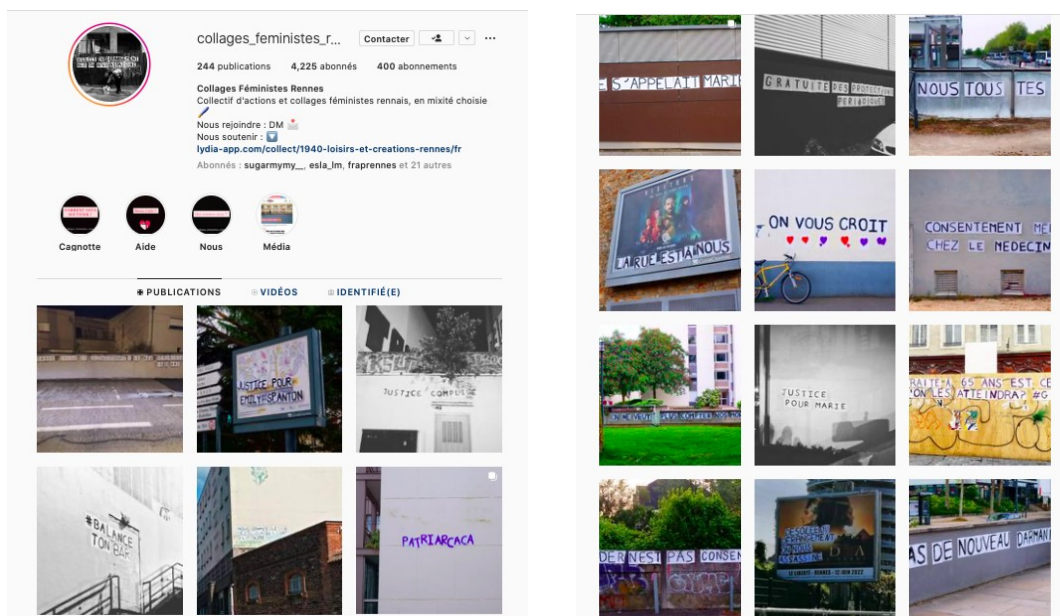


Figure 2. Aperçu de la page Instagram du collectif Collages Féministes Rennes, à partir d'une capture d'écran réalisée le 07 juin 2022 (Source : Compte Instagram Collages féministes Rennes)

J'ai navigué sur les pages Instagram de différents collectifs de collages, et plus spécifiquement sur la page du collectif rennais (dont on peut voir un aperçu en figure 2), à partir de

laquelle j'ai compilé l'ensemble des slogans dont les photos avaient été publiées¹². J'ai également lu l'ensemble des messages postés sur les deux médias principaux ayant servi à la communication interne depuis les débuts du collectif, soit un groupe Facebook et un groupe Discord. Tout ceci m'a permis d'accéder en particulier à des informations concernant le passé du collectif. Celles-ci m'ont été précieuses étant donné la rupture assez importante que le collectif a connue dans ces activités lors de la crise sanitaire du Covid qui a marqué un coup d'arrêt aux actions de collages à Rennes. Bien que mon travail porte en particulier sur le collectif de collages rennais tel qu'il existe aujourd'hui, dans sa version actuelle, il me semblait indispensable d'avoir une connaissance aussi bonne que possible du contexte plus large. En effet, le collectif de collages de Rennes s'inscrit dans un vaste mouvement, qui rassemble l'ensemble des collectifs de collages à l'échelle nationale et même supra-nationale. Bien qu'il soit loin d'être homogène, ce mouvement est relativement unifié avec des évolutions communes et surtout des liens entre les différents collectifs qui perdurent, au travers des réseaux sociaux mais aussi par le biais de certaines personnes qui au fil de leurs mobilités passent d'un collectif à l'autre. De plus, avoir une connaissance aussi exhaustive que possible du passé du collectif rennais était nécessaire pour comprendre son ancrage au sein du contexte local. Ces informations sont indispensables afin de resituer les observations ainsi que les entretiens dans la lignée des méthodes ethnographiques (Beaud et Weber, 2010).

B. Observation participante

Si lors des premières semaines au cours desquelles je faisais partie du collectif, j'ai bien sûr eu l'occasion d'observer les situations auxquelles je prenais part, comme je l'ai mentionné plus tôt ces observations étaient plutôt de l'ordre de l'imprégnation (Olivier de Sardan, 2008). Ce n'est qu'à la fin du mois de février, environ un mois après mon arrivée dans le collectif que j'ai commencé à procéder à de véritables observations scientifiques, essayant de relever des détails auxquels jusque-là je ne prêtais pas attention. Pour cela j'ai consigné, de manière systématique et en détail, les moments où je me trouvais réunie avec d'autres membres du collectif. Il pouvait s'agir de moments de préparations (destinés à choisir et à peindre les slogans), d'actions de collages ou bien de réunions ou de rendez-vous plus informels. Si je n'ai pas assisté à toutes les actions de collages ni à tous les moments de préparation, j'ai par contre été présente lors des 4 réunions organisées durant cette période afin de prendre des décisions par rapport au collectif et à l'organisation de ce dernier.

Je n'ai jamais pris de notes lors des moments en question car je ne voulais pas modifier la manière dont les personnes me percevaient. J'ai préféré ne pas faire ressortir ma posture de chercheuse dans mes interactions au sein du collectif, ce qui aurait forcément été le cas si je m'étais

12. Ceux-ci sont consultables en annexe 1.

soudain mise à prendre des notes en présence des autres. J'ai donc consigné toutes mes observations dans mon carnet de recherche une fois rentrée, et ce le plus tôt possible. Je m'attachais alors à décrire les faits de manière détaillée mais aussi à noter le plus précisément possible mes impressions et mes ressentis vis-à-vis de ces moments. Cette phase d'observation a duré environ deux mois, à raison d'un ou deux rendez-vous par semaine. Ceci m'a permis d'être en contact avec presque tou.te.s les membres actuel.le.s du collectif, excepté quelques personnes qui ne sont venu.e.s qu'une fois et qui ne sont donc pas pour l'instant des membres très actif.ves. Durant cette phase d'observation il était donc tout autant question de recueillir des données que de tisser des liens et d'inscrire ma présence dans un véritable réseau d'interconnaissance, ce qui peut s'avérer indispensable (Beaud et Weber, 2010).

C. Entretiens semi-directifs

Afin de compléter les observations et la recherche documentaire, douze entretiens semi-directifs ont été réalisés. Ils constitueront le principal matériau sur lequel je m'appuierai afin de construire ma réflexion. J'ai proposé à toutes les personnes du collectif qui le désiraient de participer à mon enquête, dans l'idée d'un véritable apport mutuel. De cette manière j'ai eu neuf réponses, provenant de personnes qui, pour certaines, désiraient simplement m'aider mais aussi d'autres personnes particulièrement intéressées par mon sujet d'étude. Dans un second temps, j'ai moi même sollicité trois personnes supplémentaires afin de compléter mon échantillon, dont deux personnes arrivées plus tardivement dans le collectif et une personne qui ne participe plus aux collages mais qui a participé au processus de transition en faisant le lien entre les ancien.ne.s membres et les nouveaux.elles arrivé.e.s.¹³

J'ai d'abord réalisé une grille d'entretien¹⁴ afin d'encadrer les échanges et d'être sûre d'obtenir les informations nécessaires à la construction de mon analyse. Cependant au fil du temps, à mesure que je me familiarisais avec le dispositif, je me suis progressivement détachée de cette grille afin de m'adapter le plus possible à la personne que j'avais en face de moi et à la direction que ses propres propos donnaient à l'échange. Le but était de réaliser un recueil d'informations factuelles mais aussi d'avoir une dimension compréhensive qui laisse de la place à « l'apport spécifique de l'interaction enquêté[e], enquêt[rice] » (Morange et Schmoll, 2016, p. 93). Il s'agissait également de placer le point de vue des enquêté.e.s au cœur de ma recherche.

13. Les récapitulatif des entretiens réalisés est visible en annexe 2.

14. Celle-ci est disponible en annexe 3.

De plus, le fait de connaître la plupart des enquêté.e.s et d'avoir partagé avec elleux des moments divers durant la phase d'observation m'a permis de parfois focaliser l'entretien sur certains aspects qui les concernaient plus précisément. Cela me permet également de situer les personnes dans le collectif et de comprendre plus facilement certaines choses ou évènements auxquels elles ont pu faire référence. La proximité dans laquelle je me trouve avec certain.e.s des enquêté.e.s et le fait de partager des bases de compréhension communes a donc été un véritable atout pour le déroulé des entretiens. La seule interrogation qui subsiste est de savoir si certaines réserves ou certaines critiques éventuelles ont pu être tues ou minimisées du fait de ma position au sein du collectif, que certain.e.s pouvaient se représenter comme très « centrale », cependant ce n'est pas le cas de tou.te.s ceux que j'ai enquêté.

Bien qu'il soit d'usage de commencer par des questions plus générales pour mettre à l'aise l'enquêté.e (*ibid.*, p. 96), la situation de confiance dans laquelle me plaçait ma position m'autorisait à aborder dès le départ les questions personnelles sans trop de difficulté. Je plaçais ainsi dès le départ la discussion dans un registre relativement personnel et subjectif. Cela me permettait aussi d'élaborer au fil de l'entretien des connexions entre les données d'ordre biographique et les réponses concernant plus spécifiquement la perception du collectif et des actions. Les entretiens se sont déroulés dans des lieux divers (domicile de l'enquêté.e, terrasse ou intérieur de café, parc) choisis pour des raisons pratiques et en essayant de mettre les personnes enquêté.e.s le plus à l'aise possible. Une fois ou deux seulement, l'entretien a pu être légèrement parasité par la trop grande proximité avec d'autres personnes. Chaque entretien était enregistré, après m'être assurée d'avoir l'accord de l'enquêté.e. J'ai choisi de ne prendre aucune notes durant l'entretien pour rapprocher le plus possible ces moments d'une véritable discussion. Etant donné les sujets parfois très intimes et personnels qui étaient abordés, je ne voulais pas créer de distance artificielle. Tout en gardant le recul nécessaire, j'essayais de mettre au point une posture d'« écoute active » par mes attitudes et mes réactions (Morange et Schmoll, p. 108). Morange et Schmoll parlent aussi d'une attitude de « neutralité bienveillante », mais je ne pense pas pouvoir parler de neutralité au vu de mon insertion sur le terrain. Par ailleurs, cela renvoie à une forme d'idéal positiviste auquel je me refuse d'adhérer.

En plus de ces entretiens, j'ai également parlé par téléphone avec une personne présente lors du démarrage du collectif. J'ai pu entrer en contact avec elle grâce à une de mes enquêté.e.s qui la connaissait personnellement. Je ne lui ai pas posé de questions par rapport à son expérience personnelle mais seulement par rapport au collectif lui-même afin d'obtenir des informations factuelles qui m'ont été très utiles pour retracer l'histoire du collectif (présentée dans le chapitre 3).

La conversation s'est déroulée sur un ton relativement informel et a seulement été accompagnée d'une prise de notes sélective.

D. Traitement des données

Une fois les entretiens intégralement retranscrits, j'ai commencé par effectuer une relecture complète de toutes les notes d'observation et de tous les entretiens afin de mettre à plat mes données. J'ai ensuite réalisé un codage manuel des entretiens afin de classer les propos les plus pertinents selon des catégories élaborées à partir de mes hypothèses de travail, tout en restant flexible vis-à-vis de ces dernières.

« L'analyse qualitative de discours, dans sa dimension artisanale permet d'insister sur la richesse informationnelle et analytique de l'échange humain par rapport à des méthodes d'analyse désincarnées qui ne permettent pas de contextualiser les propos et occultent le contexte relationnel de l'entretien, de resituer la profondeur d'une expérience de vie, dans son vécu et sa réalité humain » (Morange et Schmoll, p. 157, d'après Paillé, 2011).

Si mes catégories d'analyse se distinguent des catégories d'usage qui apparaissent dans les discours des enquêté.e.s, dans certains cas, l'écart entre les deux n'est en réalité pas très important. Certaines personnes ont elles-mêmes un niveau de discours assez « scientifique ». Ceci est lié à l'intérêt pour la dimension théorique du féminisme que partagent la plupart des enquêté.e.s mais aussi à la circulation des concepts entre monde académique et monde militant, particulièrement marquée en ce qui concerne le féminisme. Il s'agit aussi d'une volonté de ma part de me rapprocher autant que possible des discours des enquêté.e.s et de respecter leur parole. En effet, ma volonté est de me positionner dans une démarche de co-construction et d'éviter autant que possible l'édification d'une barrière entre objet et sujet de connaissance, dans la lignée des épistémologies féministes (Clair, 2016). Pour cela, j'ai aussi proposé à toutes les personnes enquêtées d'effectuer une relecture de l'analyse une fois celle-ci rédigée. Seules quelques-unes ont pu le faire dans le délai imparti mais cela m'a tout de même permis de vérifier que je n'avais pas analysé ce qui se produit au sein du collectif de manière totalement erronée.

Chapitre 3. Le collectif de collages féministes de Rennes

1. Le mouvement des collages

Les campagnes d’affichage féministes ne sont pas un phénomène nouveau et tout au long du XXème siècle elles reflètent la diversité des courants féministes et des revendications portées par ces derniers. Dans la seconde moitié du XXème siècle, les revendications liées à la sexualité, au droit à disposer de son corps et aux problématiques des violences envers les femmes prennent une place grandissante, avec des actions massives organisées entre autres par le Planning familial et le MLF¹⁵. Le mouvement des collages contre les féminicides marque quant à lui un nouveau tournant. Pour Christine Bard, professeure d’histoire contemporaine et spécialiste de l’histoire du genre et du féminisme, « sous cette forme, sans l’aide d’une organisation, c’est certainement la plus grande campagne d’affiches de l’histoire du féminisme »¹⁶ (2019).

Dans les collages nous retrouvons en effet différents aspects caractérisant la troisième vague du féminisme : revalorisation de l’expérience et de la pratique par rapport à la théorie, pluralisme, organisation souple et horizontale, prise en compte de la diversité des inégalités (Lamoureux, 2006).

A. La création

Les premiers collages ont été réalisés par une activiste féministe notamment connue pour avoir été membre des FEMEN, d’abord de manière individuelle. C’est donc elle qui a élaboré la charte graphique qui caractérise les collages féministes : des lettres capitales, peintes en noir sur des feuilles A4 blanches et alignées pour former des messages. En août 2019, suite à un appel qu’elle

15. Voir à ce sujet *Luttes de femmes - 100 ans d’affiches féministes*, un ouvrage illustré de Bibia Pavard et Michelle Zancarini-Fournel (ed. Les échappés, 2013). Il donne un aperçu de la diversité et de l’évolution du phénomène durant le XXème siècle.

16. France culture. Hélène Combis. *Le féminisme en affiches, d’Olympe de Gouges aux murs anti-féminicides*. <https://www.franceculture.fr/societe/le-feminisme-en-affiches-dolympe-de-gouges-aux-murs-anti-feminicides> Mis en ligne le 30 octobre 2019 [consulté le 20 mars 2022]

lance sur les réseaux sociaux, le premier groupe de collages se crée à Paris avec pour objectif de visibiliser l'ampleur des féminicides et des violences conjugales. Ceci a lieu juste avant que, le 3 septembre 2019, ne soit lancé le Grenelle des violences conjugales qui durera jusqu'au 25 novembre 2019 (date de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes). Un compte Instagram spécifique est créé au bout de quelques jours sous le nom « collages féminicides paris » (CFP), il sera le principal canal de diffusion des actions du groupe parisien. Dès le 14 septembre, c'est environ une centaine de participant·e·s qui sont recensées à Paris. Rapidement, d'autres collectifs se mettent en place sur le même modèle dans différentes villes de France, et notamment à Rennes où la première action de collage a lieu dans la nuit du 15 au 16 septembre 2019.

B. L'organisation

Sur les réseaux sociaux comme dans les médias, les identités des participant·e·s aux collages apparaissent rarement, les collages sont des actions principalement anonymes. D'autre part, l'organisation se veut horizontale au sein des groupes et entre eux. Cette dimension horizontale, ainsi que l'absence de leader sont des aspects plus récurrents dans les mouvements féministes qu'ils ne le sont dans les autres mouvements sociaux (Roux et Filleule, 2009, p. 13). Bien que Paris représente en quelque sorte l'origine et le cœur du mouvement, il n'y a aucune volonté de diriger les actions des autres groupes car, selon les propos d'une de ses membres « le mouvement est fort car il s'organise de lui-même... et parce que nous savons qu'où que nous soyons dans le monde, nous partageons la même lutte »¹⁷. L'objectif c'est que chacun·e s'approprie l'action et se sente capable d'organiser ses propres collages. De plus, ce mouvement n'est dépendant d'aucune organisation préexistante, cela lui permet d'être très évolutif.

Bien que les actions prennent place dans la rue, les réseaux sociaux sont également au cœur du mouvement. La plateforme Instagram en particulier est au cœur du mouvement des collages depuis son apparition. Dès le début, c'est le « lieu d'une sociabilité numérique permettant à la fois de renforcer les liens entre participantes de la mouvance, de connecter des réseaux de colleuses, d'échanger des recommandations ». Ainsi on retrouve sur nombre des pages Instagram dédiées aux collages des conseils et des informations en tout genre concernant les risques légaux, l'attitude à adopter en cas de contrôle policier, la manière de choisir ses slogans, ses murs, sa colle... Par ailleurs, tous les collectifs précisent sur leur page Instagram qu'il suffit pour les rejoindre d'envoyer

17. Libération. Eva-Luna Tholance. *Les collages contre les féminicides s'exportent à l'étranger*. https://www.liberation.fr/planete/2019/12/31/les-collages-contre-les-feminicides-s-exportent-a-l-etranger_1771389/ Mis en ligne le 31 décembre 2019 [consulté le 10 avril 2022]

un message privé au compte. Les réseaux sociaux permettent également de diffuser les messages des collages au-delà de la spatialité de la rue dans laquelle ils sont réalisés, dans la sphère publique.

La page Instagram du groupe parisien compte aujourd'hui près de 85 000 abonné.e.s et chaque publication est vue par plusieurs milliers de personnes. Elle est suivie par la page du groupe lyonnais avec plus de 30 000 abonné.e.s.¹⁸

« Cette fédération à distance par le truchement des réseaux sociaux participe aujourd'hui des modes d'émergence et d'expansion des mouvements activistes ; elle peut s'appréhender par la métaphore de la constellation [...] pour rendre compte d'un vaste réseau d'acteurs moins connectés par des liens directs entre individus que par la cohérence d'actions dessinant un similaire projet perturbateur »¹⁹.

C. Diffusion et évolutions du mouvement

Très rapidement, les collages se répandent à travers la France et à l'étranger.

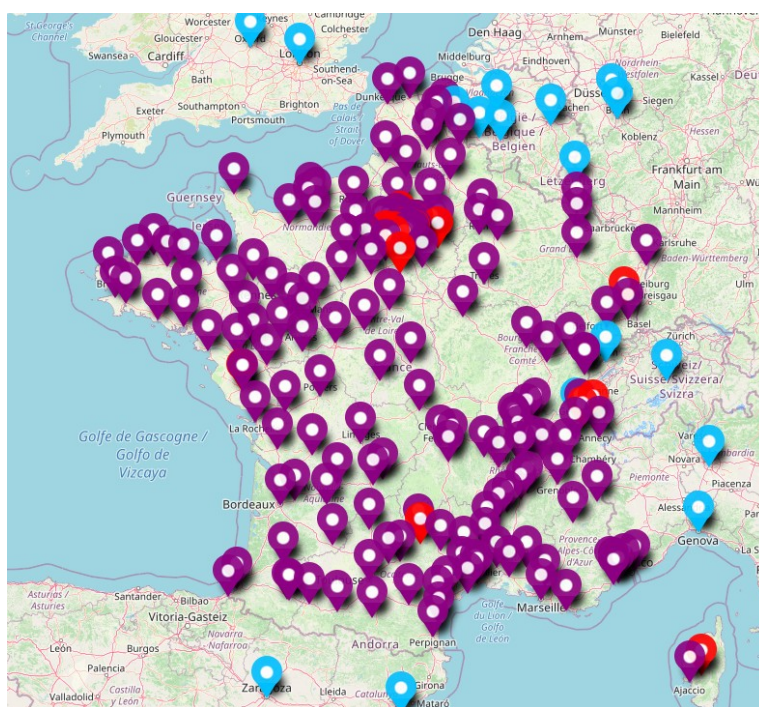


Figure 3. Carte recensant les collectifs de collages féministes en France et dans certaines villes européennes voisines (Capture d'écran réalisée le 09 juin 2022, Source : Compte Instagram Collages Féminicides Paris, dernière mise à jour septembre 2021)

18. Comptes Instagram de Collages Féminicides Paris et Collages Féministes Lyon, consultés le 20 avril 2022. (https://www.instagram.com/collages_feminicides_paris/?hl=fr et https://www.instagram.com/collages_feministes_lyon/?hl=fr)

19. Atelier de théorie littéraire de l'association de recherche en littérature Fabula. Texte rédigé par Denis Saint-Amand, chercheur qualifié FNRS à l'Université de Namur. Source : https://www.fabula.org/atelier.php?Collages_feministes#_ftn8 (Mis en ligne le 12 février 2021 [consulté le 21 mai 2022])

Les collectifs sont recensés au fur et à mesure sur la page Instagram du groupe parisien. Aujourd'hui, leur carte qui recense tous les collectifs avec lesquels iels sont en lien compte 212 entrées dont 181 en France et 31 autres à travers le monde. Nous pouvons observer sur la figure 3 les groupes recensés en France. Un certain nombre de groupes ne semblent plus réellement actifs, cependant le mode d'action s'est diffusé rapidement et largement, y compris dans des villes de taille moyenne.

Au cours des mois qui ont suivi le lancement du mouvement, les thématiques abordées au travers de collages se sont multipliées et des divergences sont rapidement apparues vis-à-vis des initiatrices du mouvement, notamment sur la question du transactivisme et de sa place dans le mouvement. Bien que tous les collectifs ne se positionnent aujourd'hui pas exactement de la même manière, ceux-ci ont connu une évolution relativement commune avec une diversification générale des thématiques traitées et une place grandissante accordée à la pluralité des identités. Si certains groupes restent plus centrés sur des revendications féministes assez consensuelles, la plupart se positionnent rapidement en faveur de la défense effective des droits des minorités de genre ou des travailleur.se.s du sexe mais aussi pour l'inclusion de toustes (excepté les hommes cisgenres) au sein des collectifs. Par ailleurs, de nouvelles problématiques sont régulièrement abordées, en lien avec l'actualité notamment, leur donnant ainsi une visibilité nouvelle à travers les espaces publics urbains mais aussi dans les espaces virtuels par le moyen des réseaux sociaux.

2. Le collectif de collages de Rennes

A. Création

En septembre 2019, un appel est lancé par le groupe parisien afin que des groupes de collages soient créés partout à travers la France. Cet appel est très largement relayé sur Instagram dans les sphères féministes. Une personne prend alors l'initiative de créer une page Instagram spécifique pour Rennes, par le biais de laquelle elle lance un appel à créer un collectif local. Un rendez-vous est donné via cette page Instagram à toutes les personnes désireuses de s'impliquer. Une trentaine de personnes se présentent à ce rendez-vous. Parmi elles se trouvent des personnes appartenant à différentes organisations militantes rennaises, dont Solidaires étudiants et l'Union communiste libertaire, ainsi que des personnes beaucoup moins politisées, n'ayant jamais pris part à des activités militantes. Les différentes personnes présentes discutent dès cette première réunion du cadre à donner aux actions de collages et abordent de nombreuses questions comme l'inclusion des

hommes cisgenres et des personnes mineures. Deux autres rendez-vous sont alors fixés, pour acquérir d'abord le matériel nécessaire puis pour effectuer la première action.



Figure 4. Plus ancienne publication visible actuellement sur le compte Instagram du collectif de Rennes, en date du 17 septembre 2019 (Capture d'écran réalisée le 01 juin 2022, Source : Compte Instagram Collages Féministes Rennes)

La première action a donc lieu le 15 septembre 2019 et la première photo (Figure 4) est postée sur le compte Instagram du collectif le 17 septembre. Le slogan fait référence aux victimes de féminicides. Dès le 16 septembre 2019, le collectif publie un communiqué afin de revendiquer la parenté des premières actions de collages contre les féminicides ayant été réalisées dans les rues de la ville de Rennes. Ce communiqué annonce que cette action n'est isolée ni dans l'espace car elle « a déjà été réalisée dans diverses villes », ni dans le temps car elle « sera renouvelée ici et ailleurs »²⁰. Ceci montre que dès la première action, il était question de prolonger les actions du collectif. En effet, la dynamique qui se met en place dès les premières actions est inédite à l'échelle locale. Certain.e.s militant.e.s féministes de longue date notent qu'ils n'avaient rien vu de tel depuis des années à Rennes.

Si comme pour tous les collectifs de collages, la communication publique et l'entrée dans le collectif passent par la page Instagram, dès les premiers collages de septembre 2019, un groupe privé a été également créé sur Facebook. Ce dernier compte aujourd'hui plus de 600 membres et plusieurs centaines de publications. Dès la seconde réunion du collectif, il est également décidé de créer un groupe dédié sur le réseau Discord, cependant celui-ci semble être resté au second plan. Lors de cette seconde réunion il est également question d'élargir les thématiques abordées au travers des collages, comme le montre cet extrait du compte-rendu :

20. Communiqué de presse signé du collectif Collages féminicides Rennes, disponible en annexe 4.

« les féminicides font partie d'un continuum de violences que nous englobons dans « violences patriarcales » [...] : cela commence par le dénigrement et finit pas le meurtre : entre les deux, il y a de nombreuses violences sociales, la répression, les insultes, les contrôles des corps par la médecine et par l'Etat : nous pourrions intégrer ces violences moins visibles à nos collages, par exemple : faire des messages ce dimanche 6 octobre, en lien avec la PMA, pour que toutes les femmes cisgenres ou transgenres, aient droit à fonder une famille sans que l'Etat n'ait son mot à dire pour contrôler nos vies » (29 septembre 2019, groupe Facebook privé de Collages Féministes Rennes)

On peut voir à travers ce texte la manière dont des formes de violences faites aux femmes très variées sont analysées comme faisant partie d'un même système avec la mention du terme « continuum » (Kelly, 2019). L'explosion médiatique de l'utilisation du terme « féminicide » peut parfois laisser craindre une certaine réappropriation du concept. Mais on voit bien ici comment les féministes de la troisième vague assurent aujourd'hui une circulation du concept dans toute sa dimension féministe, notamment au travers des collages (Giacinti, 2020), en articulant entre elles les différentes formes de violences au sein d'une critique global du système patriarcal. Si dès le départ cette vision large et systémique des violences liées au genre est mise en avant au sein du collectif de collages rennais, ceci est bien lié à la présence de personnes déjà politisées et bien renseignées sur ces questions qui ont pu apporter cette analyse (Emma, 18 mai 2022).

Emma m'explique également que dès le départ, cette volonté de traiter d'autres sujets que les féminicides expose le collectif rennais à des retours négatifs de la part de l'initiatrice du mouvement, qui souhaitait quant à elle que les collages traitent exclusivement des féminicides.

A travers ce communiqué on voit également apparaître la volonté explicite d'inclure les femmes transgenres au combat porté par le collectif. Une femme transgenre était d'ailleurs présente dès la première réunion et l'inclusion de ces dernières n'a jamais questionné personne au sein du collectif (Emma, 18 mai 2022). Quant aux autres minorités de genre, elles ne sont pas mentionnées dans ce communiqué, et leur présence n'apparaît pas explicitement dans les différents documents et échanges datant de cette époque, qui n'utilisaient pas à l'époque l'écriture inclusive, ce semble indiquer que le collectif était alors constitué uniquement de femmes. Cependant, Emma m'indique que les questions relatives à l'inclusion des minorités de genre ont assez rapidement été abordées, même si l'utilisation de l'écriture inclusive ne s'est généralisée que plus tardivement.

B. Evolutions

D'après les collages publiés sur le compte Instagram et toujours en ligne à l'heure actuelle, les deux premières semaines les slogans ne se réfèrent qu'à la question des féminicides et des violences conjugales. Cependant, contrairement à la tendance générale du mouvement des collages à

l'époque, l'un d'eux mentionne explicitement les femmes transgenres, qui plus est les femmes transgenres noires (figure 5). Ce slogan signifie une volonté d'inclure ces personnes dès le début des actions au sein du collectif de Rennes.



Figure 5. Publication du 20 septembre 2019 sur le compte Instagram du collectif rennais. Capture d'écran réalisée le 06 juin 2022 (Source : Compte Instagram Collages féministes Rennes).

Durant les mois d'octobre et novembre 2019 sont publiées deux photos de collages affichant le slogan « Voilée ou pas, c'est mon choix » (23 octobre 2019). Ce slogan montre une volonté d'inclure les problématiques spécifiques à certaines femmes, ici les femmes musulmanes mais illustre aussi le positionnement du collectif vis-à-vis de la question du voile, faisant régulièrement débat dans les sphères féministes entre celles qui prônent la liberté de choix et celles pour qui le voile représente forcément le symbole d'une oppression (Bentouhami, 2018). C'est ensuite en juin 2020 que l'on peut observer un véritable élargissement des thématiques évoquées au travers des collages publiés sur la page Instagram. Il est question d'anti-racisme (« Le racisme est systémique ») mais aussi du contexte politique lié à la crise sanitaire (« Moins d'applaudissements, plus d'argent ») ou encore des violences policières (« Policiers = meurtriers »). Au moment du remaniement ministériel de juillet 2020, plusieurs collages dénoncent également la nomination de Gérald Darmanin au Ministère de l'Intérieur et de Éric Dupond-Moretti au Ministère de la Justice, par exemple à travers le slogan « Un violeur à l'intérieur, un complice à la justice ». Ensuite durant la fin de l'année 2020 et l'année 2021, si les féminicides restent évoqués ponctuellement, il est plus

régulièrement question de viols et d'agressions mais aussi des droits LGBT+ ou encore d'antiracisme²¹.

En ce qui concerne l'inclusivité des minorités de genre, parmi les messages postés sur le groupe Facebook, dès le début de l'année 2020 on peut voir certains messages écrits de manière inclusive à l'aide du point médian, cependant, seules quelques personnes du collectif semblent alors avoir cette habitude. Le premier document que l'on trouve lui-même écrit à l'inclusif a été posté le 30 juin 2020. Le premier collage écrit de manière inclusive a quant à lui été posté sur la page Instagram le 5 juin 2020, il s'agissait d'un collage réalisé en prévision de la marche des fiertés. Par la suite, l'inclusivité des slogans fluctue avec le temps, en fonction des personnes présentes lors des différentes actions, comme le souligne Emma lors de notre échange (18 mai 2022).

En effet, pendant longtemps, le collectif ne possède pas de charte qui indique une ligne de conduite à suivre pour tou.te.s ses membres entre autres à propos de la question de l'inclusion des minorités de genre. Au début de l'été 2021 il est question de rédiger une charte et une première version est faite, cependant celle-ci ne sera jamais validée et rendue officielle. En effet, le collectif n'est alors pas véritablement actif, beaucoup des personnes présentes au démarrage sont parties, par contrainte ou préférant consacrer leur énergie à d'autres collectifs dans le contexte de la crise sanitaire. Comme plusieurs personnes rencontrées durant mon enquête me l'ont rapporté, le premier confinement a véritablement mis un coup d'arrêt à la dynamique de départ et par la suite, le renouvellement n'a été que partiellement assuré. Ainsi, entre le premier et le deuxième confinement, ce sont deux sessions de collages par mois environ qui sont réalisées puis en 2021, une fois le second confinement terminé, seules quelques sessions épisodiques sont réalisées, le plus souvent en prévision d'évènements spécifiques comme la journée internationale des droits de la femme ou la marche des fiertés. Une fois passée la marche des fiertés de juillet 2021, seule une session sera encore réalisée, au mois de novembre, à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes et aux minorités de genre.

C. La reprise du collectif en 2022

En janvier 2022, un message posté sur le groupe Facebook par une personne nouvellement arrivée entraîne un redémarrage progressif des activités de collages. Un certain nombre de personnes, ayant ou non déjà participé à des actions de collages répondent à ce message et petit à petit une nouvelle dynamique s'organise. Rapidement, dès la première action, certain.e.s personnes

21. Les messages de l'ensemble des collages dont les photos ont été postées sur le compte Instagram du collectif depuis son ouverture sont répertoriés en annexe 1.

pointent la nécessité de restructurer l'organisation du collectif, pour plus d'efficacité mais aussi pour augmenter la sécurité des membres, une nécessité mise en lumière par le procès dans lequel sont alors impliquées différentes personnes du collectif de collages de Nantes. Assez rapidement de nouvelles règles sont mises en place afin d'encadrer l'entrée des nouveaux.elles dans le collectif ainsi que l'organisation des actions. Par ailleurs, il est décidé de renommer le collectif en passant de « Collages féminicides Rennes » à « Collages féministes Rennes », afin de mieux exprimer la diversité des thématiques abordées au travers des actions. Enfin, afin de clarifier les positions du collectif auprès des personnes souhaitant le rejoindre mais aussi du public, une courte charte est élaborée (fig. 6).

Nous luttons contre : le patriarcat, le sexisme, le validisme, le racisme, l'islamophobie, l'antisémitisme, la grossophobie, la psychophobie, les LGBTphobies, les discriminations envers les TDS²², les violences faites aux femmes et aux minorités de genre, etc.

Nous prônons un féminisme intersectionnel.

Nous fonctionnons en mixité choisie, c'est-à-dire sans hommes cis.

La solidarité et la bienveillance sont des valeurs fondamentales au sein de notre collectif.

Nous sommes le collectif collages féministes Rennes.

Les collages sont un outil de désobéissance civile.

Figure 6. Copie de la charte actuelle du collectif, disponible sur la page Instagram du collectif, sous l'intitulé « Nous » (Source : compte Instagram Collages Féministes Rennes, mai 2022).

Cette charte signifie entre autres la volonté de ne plus transiger sur les questions d'inclusivité, une nécessité mise en avant entre autres par des personnes concernées car appartenant elles-mêmes à des minorités de genre. Elle a également pour but d'affirmer des positions claires, notamment à propos du travail du sexe, autre sujet clivant au sein des sphères féministes. L'objectif est que chaque personne qui s'intéresse au collectif et qui est désireuse d'en faire partie soit au courant de ces positionnements. Ceci est également affirmé à travers certains slogans, comme « Pas de féminisme sans les TDS » collé à proximité de République et publié sur Instagram le 26 mars 2022.

Il est important de noter qu'entre le mois de janvier et le mois de mai, l'actualité a été marquée par deux évènements importants pour le collectif. Tout d'abord, les élections

22. L'acronyme TDS signifie : travailleur.se.s du sexe.

présidentielles de 2022 ont eu lieu et celles-ci ont été très difficilement vécues par beaucoup de militant.e.s féministes. Ce fût le cas pour beaucoup des membres du collectif, comme certain.e.s le souligneront durant les entretiens. Par ailleurs, à la même période, un féminicide s'est produit à Rennes dans le quartier de Villejean Kennedy, ce qui a suscité un retour immédiat de cette thématique avec deux sessions de collages dédiées à la visibilité de cet évènement, dont une réalisée le lendemain des faits, dans le quartier où ceux-ci ont eu lieu.

Actuellement le collectif compte une quarantaine de membres dont une dizaine très actif.ves, qui interagissent presque quotidiennement par les canaux de discussion internes et sont très fréquemment présent.e.s lors des différents rendez-vous organisés. Les profils sont relativement variés. Les âges varient entre 20 et 40 ans, même si la plupart des personnes ont plutôt entre 20 et 30 ans. Le collectif compte donc de nombreu.x.ses étudiant.e.s mais pas seulement, étant donné que sur 12 personnes interrogées, plus de la moitié ont terminé leurs études. Par ailleurs, si beaucoup de personnes s'identifient comme des femmes cisgenres, ce n'est pas le cas de tou.te.s et le collectif compte plusieurs personnes ayant d'autres identités de genre. Il est également important de noter que la plupart des personnes sont blanches, ce qui influence bien sûr la manière d'aborder les questions liées au racisme par exemple, comme le souligne Ana durant notre entretien, en réponse à ma question concernant les différences et les ressemblances au sein du collectif (14 avril 2022).

D. Fonctionnement actuel

Les rendez-vous sont toujours organisés plusieurs jours en amont, au moyen de sondages, afin de choisir les créneaux qui permettront au maximum de personnes d'être présentes. Les préparations ont le plus souvent lieu chez certain.e.s membres qui se proposent de les accueillir. Souvent ce sont des appartements de petite taille, ce qui fait que les personnes présentes sont dans une proximité assez importante, comme on peut l'apercevoir sur les photographies de la figure 7. Lou, membre du collectif depuis la reprise de janvier et ayant assisté depuis à de nombreux rendez-vous, décrit le déroulement.

« On se donne rendez vous généralement pas directement chez la personne vu qu'on donne rendez-vous à des nouvelles personnes donc on va se donner rendez vous dans un lieu neutre, près d'un arrêt de métro en général [puis] on va décaler chez la personne qui n'a pas donné son adresse. Et on va se répartir le matériel au préalable, une personne aura pris du papier, d'autres de la peinture, des pinceaux et on va décider ensemble des slogans qu'on doit faire en fonction de l'actualité aussi [...]. Si une personne a envie aussi ou pour des raisons personnelles de coller sur tel ou tel truc bah c'est ok, vraiment c'est selon les envies et l'actualité de chacun.e. Et on peint après pendant une, deux, trois heures. Souvent on apporte des petits trucs à manger [...] et après on va ou pas partir en session ça va dépendre » (Lou, 18 avril 2022).



Figure 7. Photographies prises lors d'une des sessions de préparation à laquelle j'ai participé le 17 février 2022. (Photographies 1 et 2 : Justine Binard)

En ce qui concerne les collages, lorsqu'ils ne suivent pas directement les préparations, les colleuses se donnent rendez-vous directement en ville, toujours au moyen d'un sondage puis décident au fur et à mesure des murs où seront réalisés les collages.

« Généralement on va plutôt y aller au feeling en passant par des endroits qu'on connaît, sans avoir un itinéraire prédéfini. [...] On essaie un max de faire un brief sécurité avant, [...] que ce soit vraiment un automatisme, que tout le monde sache les consignes de sécurité [...] c'est important. Une fois qu'on a trouvé un mur bien, il va y avoir trois personnes qui vont faire l'action de coller, une personne qui met la colle, une personne qui met la feuille, une qui recouvre de colle. Les autres se positionnent aux différents carrefours et angles de la rue pour couvrir un max de terrain et [...] prévenir si il y a la police ou des personnes mal intentionnées [...] Et ça on va le faire une heure, deux heures ça va dépendre de l'heure qu'il est, si on a froid, le nombre de slogans qu'on a, de la colle, c'est un peu multifactoriel » (*ibid.*).



Figure 8. Photographie d'un collage en cours de réalisation. (Source : Collages Féministes Rennes)

La figure 8 ci-dessus illustre bien le processus de réalisation du collage. On peut y apercevoir trois colleuses. La personne la plus à droite qui tient le grand pinceau est celle qui étale la colle sur le mur vierge, la personne du milieu pose ensuite les feuilles sur le mur et enfin la personne de gauche recouvre ces dernières de colle à l'aide d'un pinceau plus petit.

Chapitre 4. Constituer et consolider un faire commun

Selon Réjane Sénac, “le terme “commun” permet d’analyser la conjugaison entre la logique associée à la communauté [...] et celle associée à la société” (2021, p. 252). Il s’agit donc d’un fonctionnement collectif qui repose à la fois sur des bases communes, des similitudes pré-existantes qui créent une cohésion de fait mais aussi sur une volonté de la part des individus de s’associer et de travailler ensemble dans le sens de l’intérêt collectif. Dans cette partie, je vais développer la manière dont ce qui se construit à travers le groupe de collages de Rennes constitue un faire commun qui s’organise et se consolide progressivement.

1. Des bases constituées en amont

Si les personnes arrivent dans le collectif de collages et si elles prolongent leur engagement dans le temps, ce n’est jamais le fruit du pur hasard, c’est bien sûr lié à un ensemble de motivations diverses, issues des histoires personnelles et plus ou moins communes à tou.te.s.

A. Les parcours personnels

A travers les récits des différent.e.s enquêté.e.s, on voit bien apparaître des points communs en ce qui concerne les expériences quotidiennes en lien avec le fait d’être des personnes subissant du sexisme. Pour commencer, le harcèlement de rue, une forme de violence quotidienne souvent banalisée, est quelque chose que tou.te.s ont connu à des degrés variables. Mais au-delà de ces expériences individuelles communes, lorsque je les interroge sur leur passé, les origines de leur engagement actuel apparaissent assez diverses. Certain.e.s parlent beaucoup de la façon dont l’environnement dans lequel iels ont grandi a participé à leur inculquer certaines valeurs humaines, qu’iels mettent en lien avec leur intérêt actuel pour ce qui touche aux questions sociales de manière large.

Emilie a par exemple cité plusieurs femmes de sa famille aux forts caractères et très indépendantes qui ont largement influencé sa manière de penser. Elle a également parlé du mélange de cultures très fort dans sa famille qui a participé à lui inculquer certaines valeurs sociales et à lui ouvrir l'esprit (26 avril 2022). Marguerite cite également la double culture comme un élément très important de sa construction et elle parle de ses parents, tous deux dans le domaine du travail social en expliquant que chez elle « si y'a des valeurs au niveau de l'entraide et de la solidarité, y'a moyen que ça vienne d'eux en grande partie » (26 avril 2022). Loïs, de son côté, a grandi dans une commune dans laquelle « les valeurs de faire ensemble » étaient très présentes et cela l'a beaucoup influencé.e (04 mai 2022). Maïté évoque quant à elle dès le début de l'entretien sa mère elle-même féministe et le rôle que celle-ci a joué dans sa propre construction :

« Je pense que ça a toujours été un peu inculqué par ma mère [...] du coup je pense ça a toujours été quelque chose pour lequel j'avais envie de me battre, faire respecter mes droits à moi aussi » (19 avril 2022).

Une autre personne enquêtée évoque également le fait que sa mère est elle-même féministe (Loïs, 04 mai 2022). D'autres mettent plus en avant la manière dont leur entourage amical a influencé leur cheminement sur le sujet, comme Carolina lorsque je lui demande d'où elle vient, qui après m'avoir parlé brièvement de sa famille, m'explique que dès son arrivée au lycée elle s'est ouverte à de nombreux sujets.

« Mes amis m'ont vraiment gauchisée, vraiment ouvert à pleins de questions LGBT, écologie, tout ça... Et [là où] j'ai fait mon lycée [...] il y a une mixité sociale aussi qui est hyper importante et du coup j'ai pu, je sais pas... [...] devenir une personne à peu près correcte quoi. Je pense que sans ce lycée [...] j'aurai réalisé beaucoup plus tard que je suis une femme trans et... J'aurai pas rejoint les groupes de collages enfin, c'est là où j'ai eu mes premières activités militantes, mes premières marches de l'écologie, contre les réformes Macron je sais plus lesquelles, mais c'était génial. Et voilà, du coup je viens de là » (19 avril 2022).

Enfin, pour certain.e.s le cheminement féministe apparaît lié en majeure partie à une réflexion individuelle, nourrie entre autres par de nombreuses lectures plus ou moins théoriques mais aussi par les ressources provenant des réseaux sociaux.

« Et ton engagement actuel de quoi il vient, comment il est arrivé dans ta vie ? »

Je pense, les réseaux sociaux !! *rires* Ouais les réseaux sociaux et aussi le vécu quand même... parce que y'a des choses qui sont pas normales. Mais c'est vrai que c'est quand même pas mal les réseaux sociaux qui m'ont ouverte là dessus, des vidéos d'information, quand j'étais au lycée j'en consommait énormément ! Des vidéos sur différentes causes sociales qui m'ont ouverte à tout ce milieu militant là, même si après j'ai mis du temps à mettre un pied vraiment sur le terrain... Ouais y'a toute cette phase de un peu de ...

déconstruction, j'aime pas trop forcément ce terme mais ouais qui est venue d'internet, par exemple des vidéos sur... les poils, c'est là où j'ai commencé à oser juste laisser mon corps avoir des poils, fin c'est un exemple parmi d'autres. Mais ouais sur pleins de sujets comme ça, au final le militantisme sur internet il peut être très décrié mais il permet quand même à pas mal de personnes comme moi de s'ouvrir à pleins de sujets différents. Et au final y'a certaines personnes qui ensuite vont sur le terrain et s'engagent un peu plus quoi » (Thaïs, 21 avril 2022).

Chez plusieurs des personnes enquêtée.e.s l'engagement dans des luttes sociales à travers des actions plus ou moins militantes est un principe assez central de leur vie, et si iels sont aujourd'hui dans un collectif féministe, iels ont pu, par exemple, s'engager par le passé dans d'autres domaines. Les propos d'Alice quand je l'interroge sur l'origine de son engagement dans le collectif illustrent bien cette logique :

« J'ai milité contre les OGMs dans les asso écolos tout ça, après ou avant, sur l'injustice sociale etc. Je pense que c'est plus un cheminement tu vois. Je suis passée un peu par tous les trucs en fait... pas forcément très longtemps dans chaque mais... Ouais à un moment je m'étais rapprochée du réseau RESF, éducation sans frontières. Voilà après ouais j'ai eu vraiment un gros temps de militantisme écologique quoi, contre les OGMs et puis globalement, à NDDL et voilà... [...] Ouais du coup je vois plutôt ça comme une évolution et là le féminisme tel que je le vois actuellement en fait ça englobe pleins de trucs, et même finalement l'écologie finalement tu vois. Donc ouais je vois plutôt ça comme évolution » (03 mai 2022).

Pour d'autres, le féminisme semble plus central et apparaît comme le moteur premier de leur engagement dans une action militante, bien que tou.te.s évoquent d'autres causes qui leur tiennent à cœur, en lien avec l'écologie pour certain.e.s ou encore avec les questions sociales. De plus, à travers le collectif des collages lui-même, comme à travers beaucoup d'autres organisations féministes contemporaines, la lutte féministe est intimement liée à d'autres luttes sociales à travers les sujets traités et les réflexions diverses qui en émergent. Même pour les personnes étant à leur entrée moins familière avec les perspectives intersectionnelles, il y a donc un certain élargissement de la focale qui a lieu progressivement pour tou.te.s.

Quoi qu'il en soit, si chaque membre a son histoire personnelle et ses singularités, un schéma commun semble se dessiner ; il apparaît que la volonté d'engagement au sein du collectif de collages est finalement plus le fruit d'un processus réflexif global qu'une réaction directe à des expériences individuelles. Bien sûr les collages peuvent avoir un aspect thérapeutique et certaines personnes en font un outil pour avancer sur leurs traumatismes (Collages Féminicides Paris, 2021) mais la motivation principale semble plutôt être de participer à la transformation de la société.

B. Arrivée dans le collectif

La démarche de s'engager dans le collectif de collages, nous l'avons vu, est le produit d'expériences mais aussi de l'éducation, de l'entourage et de réflexions personnelles. Le fait d'en arriver aujourd'hui à faire partie du collectif est donc toujours l'aboutissement d'un cheminement personnel. Plusieurs personnes ont ainsi cherché à rejoindre le collectif en le contactant via les réseaux sociaux peu de temps après leur installation à Rennes, mais parfois ce cheminement aura pris un certain temps.

« Ça faisait déjà je pense 2 ans que j'y pensais à rejoindre un groupe de collages, mais tu sais entre le moment où tu te dis j'ai envie de le faire et le moment où tu te dis que je suis légitime à le faire, je suis capable et je vais vraiment le faire.. euh y'a eu un peu de temps [Elle m'explique ensuite avoir contacté le groupe de collages de la ville précédente où elle habitait mais que cela n'avait rien donné] donc Rennes je me sentais trop déter et du coup j'ai cherché direct et j'ai envoyé un message je pense un mois après que je sois arrivée » (Marguerite, 26 avril 2022).

Mais si cela s'inscrit toujours dans une volonté personnelle, pour la plupart, l'interconnaissance a également participé à leur entrée dans le collectif. En effet, plusieurs des personnes enquêtées s'intéressaient beaucoup aux actions de collages mais sans oser sauter le pas et participer :

« C'est quelque chose que je trouvais beau mais j'aurai jamais eu la force de le faire sans mes ami.e.s Parce que j'aurai été trop timide pour faire la démarche et un petit peu trop stressée je pense. Et commencer avec quelqu'un moi en qui j'ai totalement confiance qui l'avait déjà fait, ça m'a énormément rassurée. Elle savait que j'avais envie de le faire mais que j'osais pas et du coup vu qu'elle me connaissait elle m'a un peu dit "bon ben viens!" Mais au final je l'en remercie hein » (Emilie, 26 avril 2022).

« J'étais sur le groupe Facebook mais j'ai jamais osé vraiment me lancer dans les collages. Donc je suis restée pendant un an sur le groupe sans rien faire. Puis c'était un peu mort aussi je crois sur la fin quand j'y étais. Et c'est vraiment du coup sur Marseille que je me suis lancée. Pareil je m'étais mise sur leur groupe Discord et ça allait forcément faire pareil... Et c'est par le biais d'une amie qui m'a dit "ah ben ça te dirait de venir coller ?" enfin une nouvelle amie que je m'étais faite, du coup là j'en ai profité. Ok ça t'a permis de te lancer ! Ouais » (Thaïs, 21 avril 2022).

Pour d'autres, il s'est plutôt agi d'un concours de circonstances, comme pour Maïté qui avait déjà vu des collages mais a découvert l'existence du collectif par hasard. Elle ne pensait pas « que c'était autant organisé aussi et que ça se faisait dans plusieurs villes, qu'il y avait vraiment un réseau » (19 avril 2022). C'est sa voisine qui sachant leur intérêt partagé pour le féminisme lui a proposé de se joindre à elle lorsqu'elle a rejoint le collectif. Maïté est donc arrivée à sa première

session de préparation motivée en bonne partie par la curiosité, sans réellement savoir à quoi s'attendre, contrairement à d'autres qui avaient anticipé leur venue longtemps à l'avance.

Tout ceci montre que l'interconnaissance et les relations interpersonnelles jouent souvent un rôle primordial dès le début du processus. L'exemple le plus frappant est celui de Lou, aujourd'hui très impliqué.e dans le collectif de Rennes et parmi les personnes ayant le plus de connaissances par rapport notamment aux aspects légaux, iel n'avait pourtant au départ pas du tout pour intention de devenir colleureuse.

« C'est une amie qui connaissait les collages de Grenoble puisqu'à l'époque j'étais à Grenoble qui m'a dit "on a besoin d'une personne est ce que tu veux venir avec nous ?" et j'ai dit oui. Mais à l'époque je trouvais que les collages c'était violent donc j'ai dit je ne veux pas coller, en revanche je veux bien vous aider à peindre et faire le guet, donc du coup c'était comme ça... Ouais je trouvais que c'était violent de coller des affiches sur les murs, d'afficher des messages [...] et j'étais toujours dans cet état d'esprit d'être dans la non violence [...] après j'ai fini par comprendre que mon état d'esprit était un état d'esprit totalement privilégié donc j'ai fini par redescendre un peu de mon piédestal et par comprendre les enjeux qui se jouaient réellement et donc c'est à Grenoble que j'ai fait mes premiers collages » (18 avril 2022).

Ainsi, si le cheminement qui a mené à s'engager dans ce collectif est loin d'être le même pour tou.te.s, il existe des bases communes entre les membres avant leur engagement dans le collectif, qui participent à faire advenir cet engagement. Ces bases communes sont liées aux expériences et aux réflexions individuelles mais aussi à des réseaux d'interconnaissance au travers desquels circulent les réflexions, les manières de penser le monde et les luttes, notamment en ce qui concerne les enjeux féministes. Plusieurs des enquêté.e.s ont valorisé cet aspect durant les entretiens comme Ana : « t'arrive et on peut ne pas être d'accord sur certains points mais il y a une grosse base de valeurs communes, c'est trop bien quoi » (14 avril 2022).

Et ce socle commun va également bien au delà du féminisme, comme le souligne Maïté.

« Comme je te l'ai dit j'ai toujours aimé défendre, non seulement la cause du féminisme, mais aussi le fait qu'il y ait aussi toutes les autres causes, du racisme, de l'homophobie, enfin transphobie tout ce qu'on peut avoir quoi... Et je trouve ça aussi très cool de pouvoir rencontrer des gens qui déjà se battent pour les mêmes causes que toi, et ont les mêmes valeurs que toi et ou du coup tu peux vraiment discuter et être comprise et compris » (19 avril 2022)

Il y a donc une forme de communauté qui implique un ensemble de valeurs partagées et qui préexiste à l'engagement au sein du collectif de collages. Mais le faire commun se construit et s'étoffe aussi à travers cet engagement.

2. Un faire commun qui se consolide progressivement

Je vais maintenant aborder la manière dont le faire commun se construit et se consolide, à partir des bases communes qui viennent d'être évoquées, mais aussi à travers de l'action, qu'il s'agisse des collages eux-mêmes ou de tout ce qui les entoure. Car comme l'exprime Marguerite, c'est le fait de se rassembler et de faire ensemble qui produit véritablement des choses.

« Rien de tel que d'être ensemble en physique et d'agir pour de vrai. Parce que c'est là qu'on confronte toutes nos idées, qu'on fait face très concrètement à des difficultés. On peut réfléchir ensemble et ajuster et tout, parce que la théorie c'est bien mais ça reste quelque chose de très... aérien et déconnecté. Donc voilà qu'il faut qu'on sorte un peu de nos individualités et qu'on se mette ensemble » (26 avril 2022).

Elle explique que selon elle le véritable militantisme « a quelque chose de très territorial », qu'il ne se fait pas « dans le vent » ou par les réseaux sociaux par exemple mais bien « sur le terrain ».

A. Dans l'action

Les collages sont la raison première de la présence au sein du collectif, le but initial de l'engagement. Or, ce but, commun à tou.te.s les membres, consiste en une action transgressive allant à l'encontre de l'ordre établi qui vise à produire une forme de rupture. Le fait de partager cet objectif de changement et de le poursuivre à travers une forme d'action qui elle-même, n'est pas anodine, construit quelque chose d'assez unique entre les participant.e.s. Ainsi, lorsque je lui demande de me décrire les actions de collages et la façon dont elle vit ces moments, Emilie me répond :

« les moments de collages je trouve que ça soude énormément un groupe parce que t'as besoin de cohésion pour que ça marche parce que si tout le monde ne marche pas dans la même direction ça va quand même moins bien marcher... Et je trouve que c'est des moments où t'as des espèces de pic de... [...] Je vais dire "sororité" même si je le trouve assez réducteur quand même... de cohésion et de soutien et de... autour d'une idée, d'une envie de bah on va coller » (26 avril 2022).

Ces propos rejoignent ceux de Thaïs :

« Quand tu colles avec des gens que tu connais pas trop, y'a une certaine sororité ou adelphité entre nous... tu rejoins des gens que tu connais pas forcément et t'as un but commun, je sais pas c'est galvanisant » (21 avril 2022).

Adèle décrit quant à elle l'unique session de collages à laquelle elle a participé depuis janvier comme quelque chose de « puissant », qui « crée du lien » et ajoute que c'est selon elle « un peu exceptionnel de nos jours de pouvoir créer ces moments-là » (02 mai 2022).

Ces moments peuvent parfois avoir un caractère quelque peu sérieux voire grave, cependant ils peuvent aussi être conviviaux et légers comme j'ai pu m'en rendre compte lors de certaines sessions auxquelles j'ai participé et comme le décrivent les enquêté.e.s, en parlant de certains « moments où on rigole beaucoup » (Maïté, 19 avril 2022). Par ailleurs, c'est également le fait de participer à ces actions qui permet de se sentir appartenir véritablement au groupe.

« Je dirai que j'ai senti que je faisais partie du collectif la première fois que j'ai collé [...] parce que à partir du moment où j'avais contribué en agissant, où j'étais dans le vif du sujet quoi, je pense que j'ai senti que j'étais dedans » (Marguerite, 26 avril 2022).

Maïté fait le lien avec un ouvrage qu'elle a lu qui décrit la manière dont le fait de partager un but commun pousse les humains à « coopérer et aller tous dans le même sens » de manière spontanée presque organique. Lorsqu'elle me parle de cela sa voix trahit un enthousiasme débordant et elle se décrit comme « transportée » et « euphorique » après chaque collage mais également chacun des autres rendez-vous auxquels elle a participé. En effet, les sessions de collages elles-mêmes sont loin d'être les seuls moments durant lesquels se construit le faire commun. Il y a aussi les sessions de préparation des collages, pendant lesquelles sont choisis et peints les slogans, qui font également partie de l'action. Différents aspects viennent nourrir les liens lors de ces moments. Une chose que j'ai pu relever à travers mes observations ce sont les effets de la configuration spatiale dans laquelle on se retrouve souvent :

“C'est drôle le fait de se retrouver dans un si petit espace aussi nombreux (à 8 ce soir) et en plus de peindre, de devoir gérer le séchage... fait qu'il y a une proximité physique importante et rare avec des personnes qu'on connaît aussi peu” (Notes personnelles, 28 mars 2022).

Si cela diffère d'une fois sur l'autre, les préparations ont en effet souvent lieu dans de petits appartements, dans lesquels on se retrouve vite relativement serré.e.s.

De plus, il est souvent plus facile de discuter véritablement : « c'est une des parties que je préfère la prépa parce que effectivement t'as moyen de plus créer de lien et d'échanger [...] t'as un côté moins pressé, tu prends le temps » (Roxane, 25 avril 2022)).

Si chaque préparation a une ambiance différente, comme l'explique Elisa, ce sont toujours « des moments un peu où on nourrit les liens entre tout le monde » (20 avril 2022). Dans certains cas, c'est la profondeur des échanges qui vient nourrir les liens à travers des partages d'expériences :

« parfois c'est des moments intenses où des personnes peuvent faire part de choses qu'elles ont plus ou moins vécu ou de leur rapport à telle ou telle situation qui peut être intense » (Lou, 18 avril 2022). Cela a été notamment le cas lors d'une session de préparation à laquelle j'ai assisté et sur laquelle Carolina est revenue :

« Est-ce que tu pourrais me dire ton intégration comment ça s'est passé ? »

C'est vrai que des fois je peux avoir du mal à ... nouer des liens, mais les personnes ce soir là étaient vraiment toutes, je sais pas elles avaient une facilité à parler j'ai l'impression, c'est pas tout le temps le cas ! Mais du coup ça m'a mis pas mal en confiance et c'est vrai que j'ai parlé de pas mal de trucs perso pendant cette... rien que mon voisin, puis c'était un peu dur à ce moment, des agressions et tout dont je crois que j'ai parlé un peu. Du coup ouais je me suis sentie vraiment en confiance à parler » (19 avril 2022).

La session que décrit ici Carolina était celle de sa toute première rencontre avec les autres membres du collectif et la plupart des personnes présentes ne se connaissaient pas entre elles ou très peu. Pourtant lors de cette soirée il y a eu beaucoup de récits d'expériences personnelles, notamment autour du harcèlement de rue et d'agressions sexuelles et cela a créé quelque chose de très puissant. Plusieurs des personnes présentes feront d'ailleurs référence à ce moment plus tard, notamment lors des entretiens. Des moments de partage tels que celui-ci ont en effet quelque chose de très particulier et prouvent qu'une forme de confiance s'établit presque spontanément entre les colleureuses. Cette confiance est permise entre autres par le fait de se retrouver en mixité choisie, quelque chose d'absolument indispensable pour certaines personnes, dont Carolina qui ne se sent « vraiment pas bien avec des hommes cis malheureusement » (19 avril 2022).

Mais, ces préparations ne donnent pas toujours lieu à des échanges si profonds et si intenses. Ces moments se déroulent plutôt la majeure partie du temps dans une ambiance détendue et conviviale. Etant donné que les nouveaux.elles arrivant.e.s sont la plupart du temps convié.e.s à ces sessions et que cela constitue souvent le moment de leur première rencontre avec les membres du collectif, cela permet ainsi de créer des conditions d'accueil favorables pour elleux. Selon Loïs, la facilité avec laquelle sont accueilli.e.s les nouveaux.elles est aussi en partie inhérente au fait qu'il s'agisse d'un mouvement féministe car selon ael « en tant que personnes qui subissent du sexisme, on nous apprend toutes ces valeurs là d'accueil, de *care* et du coup c'est quelque chose qu'on arrive vachement à mettre en place » (04 mai 2022). Et dans le cas du collectif de collages de Rennes, ces valeurs liées au *care* s'expriment également au-delà des collages et des préparations de collages, car d'autres choses se mettent en place qui permettent de favoriser l'insertion mais aussi de tisser de véritables relations.

B. Au delà de l'action elle-même

En dehors des moments de préparation, certains temps de rencontre plus informels sont aussi organisés. Parfois cela se fait très spontanément sur la base d'une envie partagée mais il s'agit également d'une véritable volonté de développer plus en profondeur les liens qui sont en train de se tisser. Carolina m'expliquait par exemple lors de notre entretien qu'elle souhaitait s'investir spécifiquement à ce niveau en organisant « par exemple des après-midis jeux de société ou des petites soirées [car elle a] vraiment envie de développer des liens » (19 avril 2022). Et cette volonté partagée par beaucoup semble porter ses fruits, comme l'explique Emilie en comparant l'organisation actuelle du collectif avec ce qu'elle a connu par le passé au sein du collectif.

« Là j'ai l'impression que y'a toujours un lien commun [...] que ce soit juste pour les sessions, mais aussi avec le bar, enfin le fait de se voir en dehors des sessions de collages, ça renforce les liens je trouve. Et ben les gens avec qui tu colles sont plus des inconnus je pense, et c'est ça qui est chouette, ça crée plus une émulation et... t'as encore plus envie d'y aller » (26 avril 2022).

Bien sûr des différences notables émergent entre les membres, surtout en fonction du caractère ainsi que de la disponibilité (temporelle mais aussi mentale et affective) de chacun.e.

« Il y a aussi une différence entre les personnes qui sont de Rennes et qui ont déjà leur cercle d'ami.e.s et qui du coup sont là vraiment ponctuellement pour l'action, et d'autres personnes bah je pense par exemple à moi, ou d'autres personnes... qui sont arrivées sur Rennes récemment et du coup ont pas leur cercle d'ami.e.s ou de connaissances sur Rennes, fin qui sont plus ouverts on va dire et plus propices à créer des liens » (Elisa, 20 avril 2022).

D'après ce que j'ai pu observer, ce sont en effet les personnes arrivées le plus récemment à Rennes qui sont celles qui cherchent le plus à tisser des liens plus profonds et ce sont d'ailleurs ces mêmes personnes qui sont également les plus présentes car iels ont souvent plus de disponibilités. Mais au-delà de ces différences, toutes les personnes enquêtées m'ont décrit la dimension interpersonnelle du collectif de manière très positive et pour l'instant, à ma connaissance, aucun conflit ou aucune tension n'a émergé depuis la reprise du mois de janvier.

Le fait de tisser des relations peut s'avérer primordial : « on est pas des inconnu.e.s ni juste des collègues de collages je pense, sinon ça serait un peu... ça mettrait plus de sens derrière » (Emilie, 26 avril 2022). Cela permet aussi de gagner en puissance parce que comme l'explique Lou « se donner du love c'est important » c'est même quelque chose qui peut être apparenté à du militantisme à part entière comme le décrit Loïs :

« Juste partager de l'amour avec tes ami.e.s en fait c'est du militantisme aussi parce que [...] le but de la société capitaliste c'est de détruire ces biens-là [donc] à partir du moment où tu développes des relations interpersonnelles pour moi tu milites quoi » (04 mai 2022).

Et pour certain.e.s le fait de pouvoir faire des rencontres et tisser des liens était même dès le départ une des motivations pour intégrer le collectif et c'est en tout cas quelque chose qui participe à nourrir l'engagement.

« Je me dis, avant même de me dire on va faire telle action ; ah ben c'est cool parce que je vais voir telle ou telle personne et [...] ça va me faire plaisir finalement qu'on aille coller ou pas ou qu'on fasse juste une prépa, c'est vraiment le fait d'être en contact avec d'autres personnes qui me fait aussi beaucoup de bien » (Lou, 18 avril 2022).

Les relations interpersonnelles qui se construisent au fur et à mesure deviennent ainsi véritablement motrices de l'action elle-même. Dans le même temps, le collectif peut devenir un espace-ressource pour certain.e.s comme Marguerite qui explique trouver un certain soutien émotionnel au sein du collectif, et décrit la période de l'élection présidentielle, durant laquelle elle n'était pas à Rennes.

« Je sentais que le collectif c'était un espace qui me manquait, parce que je sentais que les gens du collectif c'était des gens safe avec qui ça me faisait du bien de parler de ça, avec qui j'aurai voulu être pendant la période qui était un peu compliquée » (26 avril 2022).

Lorsque j'ai demandé aux enquêté.e.s la manière dont iels voyaient les relations au sein du collectif, la plupart m'ont décrit quelque chose d'assez singulier, qu'iels avaient du mal à définir. Emilie quant à elle a résumé cela en trois mots : la confiance, le respect et l'écoute (26 avril 2022). L'humain et les relations interpersonnelles sont souvent centrales dans le militantisme comme le fait remarquer Loïs, produisant des relations à la croisée entre l'amitié et le travail (04 mai 2022). Mais d'autres personnes soulignent tout de même la différence entre le collectif de collages et d'autres environnements militants qu'elles ont pu connaître, dans lesquels la dimension humaine était moins centrale (Lou, Carolina, communications personnelles). Les organisations desquelles il était question n'étaient pas à proprement parler féministes, nous pouvons donc supposer que c'est là que se situe en partie la différence. Au sein du collectif de collages, la qualité des relations est favorisée par certains principes qui régissent l'organisation du collectif. Le premier principe, hérité notamment des luttes féministes de la seconde vague, c'est l'horizontalité. Marguerite décrit ainsi « une organisation très horizontale », quelque chose dont elle entend beaucoup parler à travers son milieu professionnel mais qu'elle n'avait pourtant jamais expérimenté.

« C'est la première fois que je vis un truc qui s'en rapproche autant parce que vu que tout le monde est anonyme y'a pas ce truc de reconnaissance publique [...] je pense qu'au niveau des égos ça aide à effacer les égos trips [...] Et donc ce fonctionnement horizontal je trouve

ça laisse vraiment les gens se mettre à leur place selon leur caractère et leur tempérament » (26 avril 2022).

Ainsi, si certain.e.s personnes consacrent une part importante de leur temps au collectif, beaucoup de précautions sont prises pour faire en sorte de laisser sa place à chacun.e comme Lou, très présent.e et ce dès le mois de janvier qui lorsque je lui demande de me décrire sa participation au collectif me dit : « j’espère que je prends pas trop de place parce que parfois j’ai l’impression de prendre un peu trop de place donc j’essaie de faire attention... faut me le dire, faut pas hésiter à me le dire » (18 avril 2022).

Ne poser aucune injonction quant à l’implication est également un aspect très important au sein du collectif. « Un truc qui a été répété plusieurs fois et qui était hyper utile c’est “vous vous investissez quand vous voulez, comme vous pouvez” pour qu’il n’y ait pas de culpabilité ou quoi » (Marguerite, 26 avril 2022). Lou revient d’ailleurs elle aussi plusieurs fois sur la bienveillance qu’il ressent fortement au sein de ce collectif et qui lui permet de véritablement s’y sentir bien.

De plus, l’organisation pratique du collectif de collages de Rennes, qui se distingue de celle d’autres collectifs de collages, comme par exemple celui de Marseille, auquel une des personnes enquêtées appartient : « comme le collectif est plus grand y’a plus d’autonomie au sein de petits groupes de personnes ». Il y a parfois des assemblées générales et bien sûr des réseaux de discussions par le biais desquels sont organisés des rendez-vous de collages et partagées les photos des actions mais il n’y a « pas trop de prépa ensemble c’est chacun prévoit des slogans, chacun prévoit des trucs et on se retrouve en général juste pour coller » (Thaïs, 21 avril 2022). En comparaison, à Rennes le fait de réaliser toutes les sessions de préparation en commun permet de multiplier les possibilités de rencontres et les occasions d’échanger.

Et à travers ces moments, si un véritable climat de confiance s’installe c’est également parce qu’il y a une volonté affirmée de renforcer cet aspect et de faire en sorte que tout le monde se sente le plus à l’aise possible. Pour cela, il est par exemple souvent suggéré à chacun.e de ramener quelque chose à boire ou à manger lors des préparations afin de toujours avoir de la nourriture à partager. Des choses sont aussi mises en place pour essayer de mettre à l’aise et d’apprendre à connaître les nouveaux.elles arrivant.e.s lorsqu’il y en a. Par exemple, il y a eu de nombreuses discussions à ce sujet suite à une préparation lors de laquelle les échanges ont été un peu moins fluides et les silences se sont multipliés, faisant craindre à certain.e.s que les nouveaux.elles personnes présent.e.s ce soir-là n’aient pas bien vécu ce moment (Notes personnelles, 19 avril 2022). En effet, « malgré le fait que y’a beaucoup d’entrées tout le temps, qu’il y a des nouveaux noms assez souvent, il y a un travail de cohésion en parallèle du collectif et des actions » (Marguerite, 26 avril 2022). Adèle compare ainsi son arrivée récente au sein du « nouveau »

collectif à ce qu'elle avait vécu lors de sa première entrée dans le collectif, longtemps en arrière à un moment où les entrées n'étaient pas gérées de la même manière. Elle raconte une situation qui l'a mise mal à l'aise car un homme cisgenre était présent pour faire des photos lors de la première préparation à laquelle elle s'est présentée. Elle n'avait pas été prévenue de sa présence et celui-ci a eu des comportements déplacés.

« Comme y'avait pas ce truc de on se rencontre d'abord, on échange et tout ça puis après on va réfléchir ensemble et y'a un truc progressif... c'était un peu tac tac, allez on réfléchit très vite et on se pose pas forcément le temps de se poser les bonnes questions » (Adèle, 02 mai 2022).

Ainsi, ce sont à l'heure actuelle des relations relativement fortes et singulières qui se tissent progressivement au sein du collectif et ce grâce à l'objectif commun qui rassemble tout le monde mais également à travers le partage d'expériences et de ressources émotionnelles. Si ceci a quelque chose de spontané et de contextuel, c'est également renforcé par une volonté collective et par ce que l'on pourrait qualifier d'un véritable travail de cohésion, qui concerne à la fois l'organisation pratique et la gestion humaine du collectif. Ce travail s'appuie entre autres sur une logique de care impliquant de prendre soin les un.e.s des autres or « prendre soin et faire commun marchent de pair. Ils se présupposent réciproquement » (Nicolas-Le Strat, p. 436). Au fur et à mesure que les relations interpersonnelles se développent c'est donc la force du collectif qui se constitue et qui s'accroît.

3. Un contre public unifié mais pas homogène

A travers les relations interpersonnelles qui se construisent dans l'action mais aussi grâce à tout ce qui entoure les actions de collages elles-mêmes, un faire commun se constitue. Celui-ci repose sur certaines bases communes comme nous l'avons évoqué, cependant il existe tout de même une pluralité relativement importante au sein des colleureuses. Nous allons donc maintenant voir comment les points communs et les différences participent ensemble à une certaine unification au sein du groupe sans pour autant produire une homogénéisation. Il s'agit donc de voir en quoi ce collectif peut présenter de « nouvelles formes d'articulation du je et du nous » (Lamoureux, 2016, p. 183).

A. Unification

Dans l'action mais aussi par les liens interpersonnels, il y a une mise en commun d'expériences mais aussi de réflexions, de savoirs-faire ou encore de ressources. Pour certain.e.s l'entrée dans le collectif de collages correspond à la première expérience d'action collective et aux premiers pas dans le milieu militant. Or, l'entrée dans ce monde signifie souvent la découverte et l'apprentissage d'un ensemble de fonctionnements et de codes. Cela concerne notamment des savoirs-faire nécessaires à l'action qui sont passés « de milieux militants à milieux militants » (Ana, 14 avril 2022). Ainsi lors de la création du collectif de collages en 2019 certain.e.s membres d'autres organisations militantes ont transmis leurs connaissances en plus d'avoir prêté leur matériel et leur local au démarrage (Emma, 18 mai 2022). Par l'entrée dans le militantisme ce sont aussi de nouveaux modes de vie ainsi qu'un nouveau langage (Loïs, 04 mai 2022) que découvrent certain.e.s, entre autres par rapport à l'inclusion des minorités de genre. Désormais, la charte du collectif et la manière dont le collectif communique vers l'extérieur montrent clairement un positionnement inclusif vis-à-vis de toutes les minorités de genre donc tou.te.s les membres sont "forcément ouverts aux questions LGBT" mais tou.te.s n'ont pas forcément les mêmes connaissances à leur arrivée dans le collectif. Ainsi Carolina, jeune femme trans m'explique la nécessité de réaffirmer que la transphobie n'a pas sa place au sein du collectif, tout en étant bienveillante vis-à-vis des personnes qui peuvent faire preuve d'une certaine méconnaissance.

« Il y a pleins de personnes qui peuvent apprendre aussi, il y a des personnes qui sont un peu plus âgées dans le collectif et elles nous ont dit, enfin elles ont pas l'air de connaître les termes c'est normal... et même des gens assez jeunes qui débutent dans leur militantisme » (19 avril 2022).

A travers la manière dont Carolina aborde cela on sent une forme de bienveillance, tout comme c'est le cas pour Lou, qui m'explique se faire fréquemment mégenrer²³ mais qu'iel se montre compréhensif.ve vis-à-vis de cela. Plusieurs personnes non concernées par ces questions me confient quant à elles dans les entretiens qu'elles sont parfois inquiètes à l'idée de faire des erreurs qui pourraient par exemple blesser quelqu'un.

« Y'a tout un pan de problématiques auxquelles j'ai jamais été confrontée [...] les problèmes de non-binarité, de transidentité, ce genre de choses [...] du coup y'a des personnes où vraiment j'essaie de faire super attention à ce que je dis et me déconstruire, parce que les réflexes sont hyper là... rien que sur "il, elle", de prendre l'habitude de dire "iel", de parler neutre » (Elisa, 20 avril 2022).

23. Cela signifie « utiliser un pronom ou des accords qui ne sont pas ceux utilisés et souhaités par la personne. Si le mégenrage est volontaire, il s'agit d'un acte transphobe » (Site internet de SOS homophobie [consulté le 25 mai 2022]).

« Des fois je me censure un peu quand même ! Parce que t'as peur...? Parce que j'ai peur que ce soit mal perçu [...] des fois tu vois j'ai une idée puis je la passe au scan, attends est-ce que c'est pas transphobe, validiste, grossophobe » (Alice, 03 mai 2022).

« On a tous des expériences de vie différentes et forcément bah t'appréhendes, enfin tu rencontres toujours des nouvelles façons de penser, des nouvelles façons de voir les choses donc tu vas te remettre en question sur toi, est-ce que t'avais la bonne façon de voir les choses, est-ce que t'étais aussi enfin... déconstruite sur certains points » (Emilie, en se référant notamment à des choses qui touchent aux questions d'identité de genre, 26 avril 2022).

On voit donc bien la manière dont l'inclusion des minorités de genre et le respect des identités de genre de chacun.e à travers le langage est un aspect sur lequel beaucoup de personnes travaillent activement à travers leur participation au collectif. Il y a donc progressivement des habitudes et des automatismes qui s'ancrent et qui deviennent de plus en plus partagées par tou.te.s. Ce travail sur l'inclusion concerne les minorités de genre mais pas seulement, c'est aussi :

« Inclure toutes les personnes qui peuvent être discriminées, de manière large [...] quand on parle de validisme, quand on parle de... voilà c'est pas un truc que j'aurai forcément consciemment pensé et moi aussi ça me fait avancer là-dessus quoi » (Adèle, 02 mai 2022)

Il s'agit donc pour chacun.e de réfléchir à ses manières d'agir, de parler et même de penser. Car, le collectif est aussi un endroit où se construit une culture commune d'un point de vue plus théorique. Un exemple qui illustre cet aspect ; à la reprise du collectif en janvier, lorsqu'il a été question d'établir les principes d'organisation pour la suite, le fait de fonctionner en mixité choisie était une évidence pour certain.e.s mais pas pour tou.te.s.

« Je savais pas trop comment me positionner par rapport à ça, le fait d'être en mixité choisie. Mais maintenant que j'ai plus cerné, qu'on en a plus discuté entre nous de ce que ça apporte... Après tout c'est vrai que pourquoi il devrait y avoir des mecs de partout ! Et que ça crée un climat aussi direct plus safe, et plus de confiance direct » (Elisa, 20 avril 2022).

Cela illustre la manière dont des points de vue se transmettent et deviennent progressivement partagés. Cet aspect est renforcé par le partage de ressources théoriques entre les colleureuses. Certain.e.s ont commencé à se prêter des livres spontanément et lors d'un moment de rencontre informelle autour d'un verre, suite à une discussion faisant référence à un des ouvrages que plusieurs personnes avaient lu, il a été décidé de créer un salon de discussion dédié au partage de ressources sur le canal de communication interne. Depuis, des livres, des revues, des comptes Instagram ou encore des chaînes Youtube ont été partagées par ce biais. C'est le lendemain de cette soirée qu'Ana m'explique, lorsque je lui demande quelles sont ses motivations à faire partie du collectif que cela lui apporte « du recours aussi, des informations, [...] se passer des bouquins tout ça, vraiment c'est une ressource extrêmement enrichissante personnellement » (14 avril 2022).

De plus, ne serait-ce que de simples discussions peuvent permettre d'enclencher des réflexions collectives qui viennent elles-mêmes nourrir les réflexions individuelles, notamment grâce au socle commun.

« Y'a des choses qui sont acquises un peu pour tout le monde donc on peut passer un peu au niveau supérieur au niveau des discussions, des réflexions, et donc c'est quelque chose qui fait avancer ma réflexion par rapport à pleins de choses tu vois » (Marguerite, 26 avril 2022).

Ce qui permet de pousser les réflexions c'est donc d'abord le fait d'interagir entre personnes qui partagent les mêmes expériences, luttent pour les mêmes causes et ont les mêmes valeurs. Mais c'est aussi interagir avec des personnes parfois très différentes.

B. Mais pas d'homogénéisation

Bien sûr, comme certain.e.s le notent lors de conversations informelles et comme j'ai moi-même pu le remarquer, il existe une certaine homogénéité parmi les personnes qui composent le collectif. Beaucoup sont dans des situations relativement privilégiées, soit de par leur travail soit de par les ressources de leurs parents et la plupart sont issues des classes moyennes à supérieures. Par ailleurs, à l'heure actuelle la plupart des membres sont blanc.he.s. Ce sont là des aspects qui sont communs à de nombreuses organisations militantes, comme le note Ana : « les collectifs c'est un truc de femmes blanches, beaucoup » (14 avril 2022). Il existe également une unité due à des valeurs communes qui amènent à s'engager dans un tel collectif et, comme nous l'avons vu, au-delà du socle commun qui préexiste à l'engagement au sein du collectif, une certaine unification se produit également à travers l'action et au fur et à mesure que les personnes se côtoient et partagent leurs expériences, leurs connaissances et leurs réflexions. Cependant cette unification ne vient pas pour autant gommer les singularités individuelles. Celles-ci sont au contraire vues de manière très positive, du moment qu'elles s'inscrivent dans les lignes de conduite du collectif.

Pour commencer, le fait de côtoyer des personnes relativement éloignées peut être une source de découvertes riches.

« Tout le monde a quelque chose à m'apporter et c'est hyper enrichissant [...] je trouve ça hyper, hyper chouette ! Et j'apprends pleins de trucs sur moi aussi, je me dis que j'ai encore pleins de trucs à déconstruire vraiment c'est ouf *rires* » (Maïté, pour qui il s'agit d'une toute première expérience au sein d'une organisation militante, 19 avril 2022)

« C'est pas forcément des gens que j'aurai rencontré dans ma vie de tous les jours [...] c'est ça qui est chouette aussi c'est que du coup tu t'ouvres à d'autres d'autres réalités de vie, d'autres récits de vie » (Roxane, 25 avril 2022)).

D'un point de vue individuel, la plupart perçoivent donc cela comme une plus-value de pouvoir à travers le collectif côtoyer des personnes qui ne leur ressemblent pas, voire qui sont très éloignées d'elles dans certains cas. D'autre part, la pluralité au sein du groupe peut également faciliter l'inclusion des nouvelles personnes, comme l'illustre cet extrait :

« Comment tu décrirais les relations qu'il y a entre les gens au sein du collectif et les relations éventuellement que toi tu commences à construire du coup ?

[...] je trouve que le groupe est assez hétéroclite au niveau des personnalités, des identités de genre, des origines, des éducations et tout... J'ai pas du tout une impression d'homogénéité comme je peux le sentir dans certains groupes, et ça en fait c'est important parce que ça te fait sentir bien d'être comme tu es quoi ! Tu peux être différente comme t'es, tu peux venir avec ce que t'es et tu sens pas que tu dois te lisser selon un certain code... C'est pas du tout codifié. [Et puis] je peux m'identifier par rapport à certains trucs dans chacune des personnes. [...] j'ai des points communs ou des points de convergence avec différentes personnes et ça suffit en fait du moment [qu']une partie de ta personnalité elle peut exister quelque part même si c'est pas tout réuni dans une personne » (Marguerite, 26 avril 2022)

Du point de vue de la portée de l'action elle-même, la diversité produit également une certaine richesse. En effet, comme nous l'avons vu à travers le premier chapitre, une des limites de l'analyse féministe dominante c'est qu'elle n'offre qu'une vision partielle du système et des problématiques qu'il engendre et que cette partialité empêche de véritables transformations, notamment dans la manière d'envisager le rapport entre espace privé et espace public. Afin de dépasser cela il est donc nécessaire de produire des réflexions qui permettent de penser la pluralité tout en envisageant les points communs et les convergences. Or, pour pouvoir produire ce type d'analyse, la pluralité au sein des collectifs eux-mêmes est indispensable. C'est ce qu'illustre la manière dont Ana évoque l'absence relative de personnes non blanches qui produit selon elle un « biais ».

« Vu qu'on est un collectif où il y a majoritairement des personnes blanches évidemment que tout ce que le système raciste nous a inculqué on peut pas le déconstruire dans ce collectif parce que vu qu'on est toutes blanches... Enfin en tout cas personne n'a eu de revendication par rapport à ces sujets là pour l'instant. On peut pas les déconstruire parce qu'on est pas dans un collectif où on a besoin de le déconstruire pour le moment » (14 avril 2022).

Cet aspect illustre donc certaines limites que rencontre actuellement le collectif de collages, cependant la diversité qui se manifeste à d'autres points de vue au sein du collectif permet déjà de donner une certaine profondeur à ce qui s'y construit.

« Au final ça va être nos différences individuelles de vision des choses qui vont venir nourrir ce qui nous rassemble [...] j'ai vraiment cette impression là parce que de premier abord j'ai plus l'impression qu'on se ressemble qu'autre chose, mais au final on est tous hyper différents, on vient tous de backgrounds hyper différents, on a tous des visions du monde qui

sont aussi, je pense, différentes. Mais c'est pas la première chose dont on va parler [...] ça va être le sujet lors de discussions sur un slogan par exemple où là quelqu'un [...] va apporter sa vision différente du monde qui va te permettre de faire évoluer le truc [donc ça permet de] nourrir notre ressemblance par nos différences » (Ana, 14 avril 2022).

En effet, lors de la préparation des slogans il y a une véritable réflexion collective qui permet de construire à travers les collages un discours à la fois pluriel et inclusif ou en tout cas qui tend à l'être le plus possible. Par ailleurs, les effets de l'action elle-même que je vais développer dans le prochain chapitre peuvent ainsi être partagés par un ensemble de personnes, qui ne sont pas uniquement des femmes, hétérosexuelles, cisgenres.

Conclusion Chapitre 4

Grâce à des bases communes construites au travers des parcours individuels et à travers l'engagement au sein du collectif un faire commun se construit et se consolide progressivement. Les colleureuses constituent ainsi un contre public unifié mais pas homogène pour autant. Bien au contraire, la diversité des personnes et la pluralité des identités ne s'effacent pas, elles viennent elles aussi nourrir le faire commun, c'est-à-dire à la fois les pratiques et les discours qui sont produits par les collages. Ceci va à l'encontre, entre autres, des positions universalistes défendues sous-jacentes à certaines analyses féministes.

Je vais maintenant aborder plus en détail ce que produisent les collages vis-à-vis de l'espace public en m'attardant sur les différentes logiques de réappropriation qui transparaissent dans cette forme d'action collective.

Chapitre 5. Se réappropriier l'espace public

1. Pourquoi une ré-appropriation ?

La rue en tant qu'espace public doit en principe être accessible à tou·te·s de manière égale or, de nombreuses inégalités subsistent dans cet espace, notamment du point de vue du genre.

A. Les inégalités de genre dans les espaces publics

Dans les années 90, Jacqueline Coutras montrait que malgré une certaine homogénéisation des pratiques spatiales entre hommes et femmes, les femmes pratiquent encore les espaces publics principalement dans le cadre de la sphère familiale et non en dehors de celles-ci comme le font les hommes (Coutras, 1992). Si ce rattachement des femmes à la sphère familiale et domestique est progressivement en train de s'estomper, il n'en subsiste pas moins une différenciation dans la pratique de la ville entre les individus en fonction de leur genre. Une des raisons à cela c'est que « dans la Ville occidentale d'aujourd'hui, défense des valeurs familiales traditionnelles et défense des intérêts de l'économie marchande se rejoignent » (Séchet, 2008, p. 161). Ce qui rend l'espace urbain toujours inégalitaire c'est en effet la dimension politique mais aussi sociale de sa production.

« The city through its space, its architecture, its social relations, its gendered activities produces and reproduces the structures of power in society. As Lefebvre argues, space is socially produced in ways that often appear neutral and abstract, but which are in fact partial and political » (Hudson et Rönnblom, 2008, p. 75).

Ici les auteures soulignent que les inégalités de genre qui se manifestent dans l'espace urbain dépendent de la dimension matérielle de ce dernier mais sont également produites par les usages et les pratiques, étroitement liées aux structures de pouvoir de la société. Envisager l'instauration d'une égalité réelle entre les personnes, indépendamment de leur genre, s'inscrit donc entre autres dans l'usage des espaces publics. Comme le prônent diverses théoriciennes et militantes féministes,

« Dire la rigidité des assignations de genre et lutter pour l'estomper dans les lieux publics, c'est changer, avec la ville, la vie sociale dans son ensemble. C'est modifier les rapports de force, les rôles sociaux, l'intimité, la vie familiale, les formes de pouvoir. C'est s'inscrire fondamentalement dans un projet politique global et non pas seulement proposer des politiques publiques urbaines » (Denèfle, 2008, p. 205).

Tous les comportements individuels jouent un rôle dans la production de l'espace, en donnant du sens à ce dernier. Et, si les femmes et les minorités de genre s'approprient moins les espaces publics cela peut être en partie lié à la peur de subir des agressions, iels adaptent ainsi leur comportement afin de se protéger. Pourtant, concernant les femmes, il est avéré qu'une grande partie des agressions qu'elles subissent ont lieu à leur domicile ou dans des espaces familiers. La peur expérimentée par les femmes dans la rue n'est d'ailleurs pas forcément le produit d'expériences vécues mais aussi d'une forme d'anticipation, parfois inconsciente, liée à des représentations et des constructions sociales. Mais elle est également liée à un climat général de violence, engendré notamment par les micro-agressions comme le harcèlement de rue souvent normalisé alors qu'il s'agit pourtant bien d'une forme de violence, qui participe à alimenter le sentiment d'insécurité (Lieber, 2008). Et pour les minorités de genre ce climat de violence peut s'avérer encore plus prononcé. Malgré une certaine diversité, les rapports que les enquêté.e.s entretiennent vis-à-vis des espaces publics illustrent bien tout cela.

B. Le rapport aux espaces publics des membres du collectif

Contrairement à ce à quoi je m'attendais, lorsque j'interroge les enquêté.e.s sur les espaces publics favorisés ou au contraire évités, très peu de lieux ressortent véritablement. Certain.e.s semblent plutôt adapter leurs pratiques et leurs usages des espaces publics quels qu'ils soient et quelques soient les circonstances. Iels utilisent principalement les espaces publics pour se rendre d'un point A à un point B. Une partie d'entre eux évitent de rentrer seul.e.s à partir d'une certaine heure ou encore privilégient le vélo pour réaliser leurs déplacements. Les espaces publics ne sont donc dans ce cas pas des espaces qu'iels s'approprient véritablement. Plusieurs font d'ailleurs le parallèle avec les espaces privés, dans lesquels iels se sentent plus à l'aise. Il est souvent question du domicile, comme espace où l'on peut véritablement relâcher toute tension et poser ses propres règles (Maïté, 19 avril 2022) mais certain.e.s évoquent aussi les terrasses de café par exemple, privilégiées aux espaces publics pour passer du temps dehors seul.e ou avec des ami.e.s pour la relative tranquillité que ces lieux procurent.

D'autres personnes m'expliquent être à l'inverse relativement à l'aise en toutes circonstances. Ce sont aussi celles²⁴ qui peuvent apprécier le fait de se promener simplement dans la ville, parfois sans but. Pourtant même pour elles, certaines circonstances font exception qu'il s'agisse du fait de se retrouver dans une foule ou en présence de personnes très alcoolisées ou sous l'emprise de drogues. Afin d'échapper à ces situations, elles auront ainsi tendance à éviter certains lieux à certaines heures ou à adapter leurs itinéraires.

Pour d'autres, le rapport aux espaces publics varie également, mais pas forcément en fonction de circonstances extérieures.

« Ça dépend beaucoup de mon état d'esprit. Parfois je me sens invincible, donc je peux faire n'importe quoi dans la rue, enfin je peux rentrer à n'importe quelle heure j'ai pas peur ! Et parfois je vais avoir peur pour un rien et je vais pas sortir » (Marguerite, 26 avril 2022).

« Ça dépend vachement de comment je me sens moi à une période donnée, parfois j'ai l'impression que la rue est à moi et je marche et rien ne m'arrête ! Et y'a des moments où je me sens peut être pas forcément bien et je vais pas me sentir forcément en sécurité, je vais avoir un peu... peur des gens... » (Thaïs, 21 avril 2022).

Juste avant cela, Thaïs m'expliquait aussi :

« En tant que meuf [...] forcément le soir je suis pas forcément la plus à l'aise. Mais j'ai tendance à pas vouloir me laisser abattre, à pas vouloir que le fait que je sois une femme change les choses, donc je me prive de rien. Que ce soit en termes vestimentaires dans la rue, ou en termes d'heure de sortie même si je dois rentrer seule ».

Ces propos font écho à ceux de Roxane :

« Je veux pas me laisser trop influencer et je veux pas me laisser opprimer par ça. Donc je suis plus de genre à vouloir quand même sortir et à vouloir quand même faire les choses qui me plaisent et dont j'ai envie et pas me freiner quoi » (25 avril 2022).

Plusieurs personnes m'expliquent ainsi que malgré une relative inquiétude, iels décident de ne pas se laisser désapproprier de l'espace public. Iels ajoutent parfois que s'iels réussissent ceci c'est aussi parce qu'iels n'ont jamais rien subi de vraiment « grave ». Mais pourtant, deux des enquêté.e.s ayant subi des agressions physiques dans la rue font justement partie de ceux qui revendiquent le fait de ne rien s'interdire et de ne pas se laisser déposséder des espaces publics. C'est le cas de Carolina et de Lou.

« Je m'interdis rien et je suis vraiment impétueuse [...] j'ai pas de mal à engueuler des gens à... je me sens vraiment forte dans la rue [pourtant] ça m'est déjà arrivé il y a pas longtemps

24. Il s'agit ici uniquement des femmes cisgenres.

[...] je me suis pris deux coups dans la rue [...] depuis je suis un peu parano » (Carolina, femme trans, 19 avril 2022).

« Je vais pas m'abaisser, m'empêcher de faire quoi que ce soit à cause de personnes qui pensent que la ville et la vie leur appartient tout simplement. Donc maintenant je m'empêche de rien faire je sors toujours aussi tard, je rentre tard seul.e, pas seul.e dans telle ou telle tenue je m'en fiche ! Mais évidemment [...] il y a un enjeu peut être plus militant qui va être là [et] je vais forcément être en hyper vigilance malgré moi » (Lou, personne agendre, 18 avril 2022).

Ainsi, le fait d'être relativement inquiète à l'idée de subir des agressions ou même d'en avoir déjà subi, n'implique pas forcément que les personnes concernées régulent leurs pratiques des espaces publics. Au contraire, quelque soit leur vécu, beaucoup d'enquêté.e.s ont une volonté de ne pas se laisser déposséder de ces espaces, qui apparaît en lien direct avec leur conscience et leur engagement féministe. Le fait de se sentir plus ou moins en sécurité dans les espaces publics n'est donc pas l'unique facteur qui influence le degré d'appropriation de ces derniers. Marguerite par exemple se sent quant à elle assez confiante dans l'espace public et pourtant, comme elle le dit elle-même, elle se « l'approprie très peu ». Après s'être longtemps blâmée de ne « pas être débrouillarde » car elle n'arrivait pas à se repérer dans l'espace, elle a maintenant acquis « une perspective genrée » à ce sujet : « j'ai pris conscience de tout ce dont les meufs ne se sentaient pas capables parce que on leur avait pas appris qu'elles étaient capables tu vois ». Elle m'explique qu'elle essaie donc d'oser progressivement plus de choses dans les espaces publics. (26 avril 2022)

Les discours des enquêté.e.s montrent qu'il existe une certaine diversité et une complexité dans les liens entre expériences vécues, sentiment d'insécurité, usages et appropriation des espaces publics urbains. Cependant, tous ces propos illustrent bien le fait que pour des personnes sexisées²⁵, les espaces publics sont des espaces dans lesquels s'expriment de nombreux enjeux avec des dynamiques de réappropriation déjà en partie engagées par certain.e.s à travers leur vie personnelle mais loin d'être des processus achevés. Or, face aux logiques inégalitaires qui dominent toujours et restreignent les usages individuels des espaces publics pour les personnes subissant du sexisme, les collages permettent d'ouvrir certaines perspectives supplémentaires. Ils agissent en effet à un niveau individuel et collectif, matériel et symbolique, engendrant ainsi différentes formes de réappropriation à différentes échelles. Je détaillerai d'abord ce qui s'apparente à une réappropriation étant plus de l'ordre du matériel, du tangible et donc plus localisée et développerai ensuite les aspects plus symboliques. Mais bien sûr, l'aspect symbolique et l'aspect matériel du processus de réappropriation sont bien sûr inextricablement liés et cette distinction ne sert qu'à rendre le propos plus intelligible ici.

25. Désigne toute personne qui subit du sexisme. Ce terme permet d'inclure également les personnes LGBT+.

2. La réappropriation matérielle des espaces publics

Dans cette partie, je vais m'attarder sur la manière dont la dynamique de réappropriation créée par les collages s'inscrit de manière physique à travers les espaces publics urbains. Si au premier abord ce sont les collages eux-mêmes qui attirent le plus l'attention et sont le plus mis en avant par le collectif lui-même, le discours des enquêté.e.s montre que l'action crée elle aussi certains effets significatifs. Il sera donc d'abord question de ce qui se produit durant l'action à travers l'occupation de l'espace par les corps. J'en viendrai ensuite à ce qui advient grâce aux collages eux-mêmes.

A. Être dans l'espace

Pour certain.e.s le fait de se trouver dans l'espace public à une heure très tardive est déjà une forme de rupture vis-à-vis des restrictions qu'ils s'imposent habituellement. Le fait de ne pas faire que passer dans ces espaces mais véritablement de s'y arrêter, d'y stationner, parfois pendant un temps assez prolongé rend la chose encore bien plus significative. En effet, lorsque je demandais au cours des entretiens quels usages faisaient les enquêté.e.s des espaces publics dans leur vie quotidienne et si ces derniers pouvaient être autre chose que des lieux de passage, beaucoup étaient véritablement pris.e.s de court par ma question. Excepté les collages ou d'autres activités du même type tels que le tag, il y a en effet assez peu de raisons pour elleux de stationner dans l'espace public. Si c'est de manière générale quelque chose d'assez rare, certaines personnes sont tout de même plus enclines à le faire, y compris la nuit. En effet, on observe que de manière générale les hommes cisgenres occupent plus amplement les espaces publics que les femmes et les minorités de genre, et cette différence est encore amplifiée la nuit.

Ainsi, le seul fait d'être dans l'espace public à une heure tardive en tant que femme ou minorité de genre est une forme de subversion et pourrait même s'apparenter à du militantisme.

« Pour moi en étant perçue comme une femme cis, [même] marcher dans la rue c'est une forme de militantisme. Tout ce qui va pas être fait pour nous et pour les minorités, quand on se l'approprie et qu'on se montre c'est une forme de lutte finalement parce qu'on veut nous étouffer en fait » (Lou, 18 avril 2022).

Pour les femmes mais encore plus pour les minorités de genre, la rue représente donc un « outil de lutte et de réappropriation puisque à la base c'est un espace qui n'est pas fait pour [elleux] » (Lou). Si certain.e.s après avoir conscientisé tout cela tentaient déjà auparavant de se réapproprier les espaces publics, pour d'autres, c'est par la participation aux collages que ceci a pu émerger. Ayant pour habitude d'éviter de rentrer seule à partir d'une certaine heure ou d'aménager ces itinéraires, Maïté explique : « c'est vrai que j'ai trouvé ça hyper chouette de se dire que c'était une façon comme une autre de dire "bah en fait on est là aussi" et encore plus la nuit, du coup ça prend tout son sens » (19 avril 2022).

Par ailleurs, durant les collages, le fait d'être en groupe, permet non seulement de se sentir assez en sécurité pour aller jusqu'à effectuer une action illégale, mais peut également amplifier la portée subversive de la situation car « être en meute ça redonne une force aussi » (Adèle, 02 mai 2022). Ici le fait de parler de « meute » laisse entendre qu'il est question de quelque chose de puissant, de presque sauvage. Pour Ana : « il y a pas de truc plus badass que de se trimballer en groupe de nanas, la nuit, à faire quelque chose » Elle, qui est pourtant parmi les plus à l'aise dans les espaces publics, qualifie cette sensation d'« extrêmement empouvoiran[t]e » (14 avril 2022).

« C'est pas les mêmes enjeux, déjà parce qu'on va être un groupe de personnes qui subissent des oppressions et le sexisme, donc on va être un groupe de personnes pour qui la rue la nuit n'est pas faite tout simplement [...] d'habitude c'est pas des personnes comme nous qui bloquons les petites rues à 8 ! [Mais là] il y a une sorte de force, on sait qu'on s'entraide, qu'on se protège » (Lou, 18 avril 2022)

Si être dans la rue la nuit en tant qu'individue sexisée peut déjà représenter une petite révolution, être un groupe en mixité choisie (constitué uniquement de personnes sexisées) se positionne d'autant plus en rupture avec l'ordre établi.

Un dernier aspect qui est peu apparu à travers les entretiens mais que j'ai moi-même noté dans mes observations, c'est que quand le groupe est restreint, on peut également se retrouver isolé.e au moment de faire le guet.

« En collant on est en groupe (avec tout ce que ça a de rassurant) mais on est aussi seul.e souvent en faisant le guet, parfois éloigné.e des autres, parfois même pas vraiment visible d'elleux, avec une obligation de rester statique et attentif.ve (pas possible de se plonger sur son téléphone ou de mettre ses écouteurs). Moi qui suis plutôt « à l'aise » dans la rue le soir par rapport à d'autres, je trouve pourtant l'exercice parfois un peu compliqué (dès que je me retrouve dans un espace où j'ai l'impression que mon immobilité peut paraître vraiment anormale) » (Notes personnelles, 20 avril 2022).

Ce qui rend cette situation si inhabituelle ce n'est donc pas le fait de simplement me trouver là mais plutôt le fait d'être statique.

B. Occuper l'espace

Au-delà de la simple présence d'un groupe de personnes subissant le sexisme, ce qui engendre une forme de réappropriation, c'est aussi le fait de stationner et même d'occuper véritablement l'espace, comme le font d'habitude presque exclusivement les hommes cisgenres.

« Pendant les collages est-ce que du coup tu peux me reparler de ton rapport à l'espace public et comment tu t'es senti.e à ce moment-là dans cet espace ? »

Je me suis senti.e en sécurité déjà ! Ce qui n'arrivait jamais [...] je me suis senti.e légitime aussi, je me suis dit ben en fait j'ai le droit d'être là, c'est pas parce qu'il fait nuit que je dois être chez moi, j'ai le droit d'être dehors [...] quand t'es avec le groupe, tu peux être dehors, tu peux faire du bruit, tu peux faire des blagues, tu peux rire à gorge déployée dehors alors qu'il fait nuit et t'as quand même le droit de le faire » (Loïs, 04 mai 2022).

Si ces moments procurent un tel sentiment de puissance aux colleureuses c'est donc aussi parce qu'il s'agit d'être dans l'espace d'une certaine manière. C'est ce que dit Elisa : « quand je suis avec mes potes ou que je rentre c'est plus des moments où on est dehors la nuit pour transiter, on est pas en train de faire quelque chose dans la rue » (20 avril 2022). Cela crée des situations totalement inhabituelles et hautement symboliques, comme ce moment, sur lequel deux personnes sont revenues durant les entretiens :

*« Ça m'a vraiment marquée, c'était un moment on était posté.e.s à un endroit, c'était une rampe assez étroite, on était un groupe de 8 ou 9 personnes et on discutait d'un endroit, on réfléchissait comme on allait faire... Et, je pense que c'était deux mecs cis, qui arrivent et en fait on prenait toute la place donc on a dû s'écarter et les deux mecs sont passés entre nous *rires* enfin au milieu du groupe et vraiment on sentait que... ils ont baissé la tête et en même temps ils nous regardaient un peu genre "qu'est-ce qui est en train de se passer ?" mais ils se sont tus et y'a eu une espèce de tension comme ça où d'habitude bah moi je suis dans le rôle de la personne qui passe, qui prie pour que personne lui parle, qui baisse la tête et qui trace sa route quoi ! Et là y'a eu un truc vraiment un peu grisant » (Marguerite, 26 avril 2022).*

Cette sensation de puissance durant l'action qui semble être partagée par la plupart des colleureuses permet de se sentir véritablement légitime à occuper l'espace, au point de ne même plus relever certaines choses qui auraient probablement été impactantes dans une autre situation. Adèle parle par exemple d'un homme qui est venu interpellé les colleureuses durant une action et auquel iels n'ont même pas pris la peine de répondre ni d'accorder la moindre attention (02 mai 2022).

Ainsi, l'occupation physique des espaces publics durant les collages, par des corps qui ne sont pas ceux qui l'investissent habituellement de cette manière, est en elle-même une première forme de

réappropriation. Il s'agit d'être "en bande" ou "en meute" et ainsi d'imposer une présence comme le font habituellement les hommes cisgenres, quitte à aller jusqu'à "bloquer le passage".

Cependant, tout ceci ne produit d'effets extérieurs qu'à condition d'être visibles par d'autres personnes. Cela dépend donc du contexte dans lequel sont effectuées les actions et en particulier de l'heure et de l'endroit où sont faits les collages. En effet, la priorité absolue reste tout de même de garantir une certaine sécurité aux participant.e.s de chaque action. Si certain.e.s sont plus enclin.e.s à se rendre visibles, ce n'est, et de loin, pas le cas de tou.te.s. En effet, être visible c'est multiplier, non seulement les risques d'interactions désagréables voire violentes avec des passant.e.s, mais aussi les risques de se faire repérer par la police ou que quelqu'un.e ne leur signale notre présence. Or, tou.te.s n'ont pas les mêmes inquiétudes face à cela. C'est pourquoi, d'une session à l'autre, en fonction de qui sont les personnes présentes et de leur état d'esprit du moment, la visibilité des colleureuses en action sera plus ou moins importante. Mais, s'il s'agit de se réapproprier l'espace par l'occupation de ce dernier durant l'action, il s'agit aussi et surtout de faire cela grâce aux collages.

C. Marquer l'espace

Emilie fait partie de celles qui ne sont pas très à l'aise avec la transgression des règles, comme elle le dit elle-même et préfère donc rester la plus discrète possible lors des sessions auxquelles elle participe. Elle explique donc qu'il s'agit d'être « invisible parce que bah il faut pas que tu sois vu.e mais en même temps t'as une présence qui reste après ton passage. Et ça j'aime bien dans le collage, c'est que t'as cette idée de trace » (26 avril 2022). Ainsi, la présence des colleureuses est rendue visible à travers l'espace grâce à leurs collages et ce de manière prolongée, pouvant aller de quelques heures à plusieurs semaines en fonction des collages.

L'intérêt de laisser une trace de son passage, permettant de signifier sa présence, est mis en avant par d'autres personnes interrogées, comme Thaïs.

« Et est-ce que tu peux me dire ce qui t'as motivée à faire des collages ? Qu'est-ce que tu cherchais ? »

[Entre autres il y a] tout ce truc aussi de marquer la rue parce que quand tu marches dans la rue que tu vois un collage, bah moi ça me rend fière, ça me rend toute contente, je me dis "ah y'a des féministes par ici", la rue elle est à nous quoi » (21 avril 2022)

Lou, parle aussi à deux reprises de laisser une « marque ». D'abord, iel exprime cela au pluriel, comme un acte collectif puis iel décline cela au singulier, en parlant d'actions qu'iel peut faire en solitaire : « [en collant] on impose notre marque et on dit qu'on est là. Et par le tag c'est

aussi ça en mode je suis passé.e ici, je suis là, je me suis arrêté.e en pleine nuit et j'ai posé ma marque on va dire ». Plus tard dans l'entretien, quand j'aborde la manière dont iel envisage les espaces publics durant les collages iel parle à nouveau de laisser sa propre marque : « je me réapproprie la rue, [...] j'impose ma marque et du coup ben je montre une présence que la société tente d'étouffer au max quoi » (18 avril 2022). Cette marque reste tant qu'il y a des fragments, même quand le message n'est plus lisible parce que le collage a été en partie déchiré ou arraché.

« Moi j'aime bien le côté, y'a la marque qui est encore là, on était là à ce moment-là, ça a été déchiré, c'est pas grave, on remet un autre neuf mais j'aime bien l'idée qu'on enlève pas nous-même le truc tu vois [...] on s'en fout que ce soit plus propre [...] y'a la trace qui était là avant, c'est cool si elle reste le plus longtemps possible en fait je trouve » (Adèle, 02 mai 2022).

Ainsi, la réappropriation physique de l'espace peut aller bien au-delà de la temporalité de l'action à travers le marquage qui est fait de ce dernier. Certains collages réalisés ces derniers mois sont ainsi restés en place intacts plusieurs semaines durant. D'autres ont seulement laissé des traces, parfois peu lisibles mais qui symbolisent tout de même une forme de présence du collectif à travers le temps long, parfois sous une forme inattendue, comme sur ces palissades de chantier (figure 9) déplacées depuis le collage, mais sur lesquelles on peut deviner les restes du slogan « On ne veut plus compter nos mort.e.s ».



Figure 9. Photographie de palissades de chantier qui ont été déplacées mais sur lesquelles sont encore visibles les restes d'un collage (Source : autrice, 6 juin 2022).

Par ailleurs, la réappropriation symbolique se prolonge elle aussi bien au-delà des actions, à la fois dans le temps mais aussi dans l'espace.

3. La réappropriation symbolique des espaces publics (mais pas seulement)

A. Une réappropriation individuelle

Comme nous l'avons abordé plus tôt, le rapport qu'entretiennent les enquêté.e.s aux espaces publics est plus ou moins compliqué. Mais pour tou.te.s, les collages représentent néanmoins une occasion de faire évoluer ce dernier. Ils permettent en effet de se sentir plus fort.e, plus capable voire plus libre, dans les espaces publics eux mêmes, mais aussi au-delà.

Il s'agit tout d'abord de se sentir plus en confiance dans les espaces publics : « je me sens moins vulnérable, je pense ouais le fait de sortir en pleine nuit, de faire tout ça, de prendre le temps d'être là aussi » (Roxane, 25 avril 2022). Cette montée en confiance permet d'envisager l'espace autrement, comme pour Loïs, qui a d'habitude un rapport très négatif aux espaces publics, basé sur une peur permanente :

« A la fin des collages t'es seul.e [...] et t'es là, en fait je suis dehors, il fait nuit, je viens de passer un moment où j'étais vachement dans le pouvoir, dans le sentiment de puissance. Et du coup là la peur elle revient pas quand tu rentres chez toi. Et tu peux être dehors, apprécier la nuit, apprécier le silence [...] être bien quoi » (04 mai 2022).

Il s'agit également de se sentir plus légitime à être dans la rue mais aussi à investir cet espace. Si pour certain.e.s il s'agissait d'un processus déjà entamé antérieurement, pour d'autres les collages ont engendré une forme de prise de conscience, comme pour Maïté qui a réalisé que « tout le monde a le droit d'avoir son espace et que c'est pas normal qu'il y ait juste une minorité [...] qui prenne tout l'espace quoi » (19 avril 2022). Elle m'affirme ensuite que face à ce constat, les collages lui permettent de prendre confiance en elle et de se sentir mieux dans l'espace public. Il s'agit de réaliser qu'on a le droit d'être là mais aussi de faire des choses dans cet espace : « [je pense que] je vais commencer à croire que c'est un endroit dans lequel je suis légitime et je peux agir, à force de faire des actions quoi » (Marguerite, 26 avril 2022).

D'autres aspects participent du processus de réappropriation individuelle, comme le fait de mieux connaître la ville, notamment pour les personnes arrivées récemment à Rennes, dont Marguerite fait partie.

« Les deux fois où je suis allée le lendemain matin [...] pour revoir nos collages, les prendre en photos et tout [...] ça m'aide à m'approprier l'espace, [...] ça m'aide à me repérer, [...] ça m'aide à connaître l'espace » (26 avril 2022).

Être colleuse amène aussi progressivement à envisager chaque espace public comme un potentiel support de collages et ainsi à analyser en permanence l'environnement comme me l'expliquent certain.e.s et comme j'ai moi-même pu le constater me concernant. Investir l'espace de cette manière procure aussi une certaine fierté : « il y a une sorte de fierté aussi, quand je me déplace dans la rue, qu'il y a des collages ou que j'ai collé à tel endroit » (Lou, 18 avril 2022). Ceci vient alimenter le sentiment de légitimité et de maîtrise. Ainsi, même pour Carolina par exemple, qui avait déjà pour habitude de s'appropriier la rue de diverses manières, participer aux collages permet d'oser encore plus de choses (19 avril 2022). Ce processus d'empouvoirement permet une réappropriation de la ville elle-même, d'un point de vue large Thaïs explique qu'elle se sent « moins de passage [et plus] appartenir à la ville » (21 avril 2022). Cela peut s'apparenter à une véritable libération :

« C'est un sentiment de grande liberté en quelque sorte tu vois, que j'avais pas vécu en ville jusque là [...] j'ai trouvé ça vachement chouette en fait de pouvoir reprendre ce lieu qui m'appartient pas, dans lequel j'ai pas le droit d'être. Voilà c'est vachement empouvoirant » (Loïs, 04 mai 2022).

« Pour la première fois, pour un temps court tu es libre de t'appropriier la ville [...] t'as la ville pour toi [...] tu te réappropries la ville, tu envisages la ville sous un autre jour, qui ne t'es pas interdite ou déconseillée, mais plus comme... bah maintenant elle t'appartient pour un bref instant [et] vu que t'as repris momentanément ta place dans l'espace public, t'as moins peur de l'assumer après je trouve. Tu te rends compte que t'as vraiment le droit à l'espace public, comme tout le monde et tu vas en profiter [...] je suis libre en fait d'être qui je suis, de faire ce que je veux, donc non je pense que ça aide à se réapproprier la ville un peu » (Emilie, 26 avril 2022).

Comme l'illustrent tous ces propos, reprendre pleinement sa place, même de manière momentanée, permet de se réapproprier plus largement son droit à la ville. Étant donné les liens étroits entre la dimension spatiale et la dimension socio-politique de l'espace public, cette réappropriation symbolique de la ville, si elle passe d'abord par la dimension matérielle, est bien sûr intrinsèquement politique. Mais, ce qui vient encore renforcer la dimension politique de ce processus, c'est que la réappropriation symbolique à travers les collages est aussi une réappropriation de la capacité à s'exprimer.

Cela apparaît entre autres lors de collages faits en réaction directe à certains événements. Une enquêtée m'explique par exemple avoir réalisé plusieurs collages à propos de la fétichisation des lesbiennes, fétichisation qui lui a déjà valu notamment de recevoir des propositions très déplacées alors qu'elle embrassait quelqu'un dans la rue. Elle a également fait d'autres collages avec une amie à elle suite à des remarques racistes que celle-ci avait reçues dans la rue le jour-même : « c'est un

peu thérapeutique parce que tu te dis "ah je me venges" » (Thaïs, 21 avril 2022). Cet aspect de revanche est également abordé par Carolina, qui a régulièrement subi de la transphobie :

« c'est pas le point le plus important mais se libérer sa parole ça peut faire du bien. Avoir une revanche un petit peu sur.. les gens qui m'ont fait du mal par rapport à ça c'est cool. Et affirmer que je suis toujours là quoi » (19 avril 2022).

Lou explique également qu'il peut y avoir un aspect thérapeutique au fait de coller certains slogans qui renvoient à son propre passé : « quand j'étais plus jeune j'ai vécu des traumatismes [...] et faire des collages c'est lutter contre tout ça... et lutter contre ce qui m'est arrivé aussi [...] ça me donne de la force » (18 avril 2022).

Pour certain.e.s les collages représentent des moments si libérateurs qu'ils engendrent une forme d'euphorie, comme le décrit Adèle. Elle m'explique qu'en venant faire des collages ce qu'elle cherchait c'était de « pouvoir s'exprimer librement, [...] d'avoir cette force en commun pour pouvoir s'exprimer » (02 mai 2022). Lou décrit ces moments comme « jouissifs » et parle même d'« exutoire », grâce au fait d'aller à l'encontre de ce que la société tente d'étouffer ou de cacher, c'est-à-dire notamment son existence même en tant que personne appartenant à une minorité de genre (18 avril 2022). Par ailleurs, participer au collectif de collages représente aussi un moyen de sortir d'une forme d'immobilité et d'un sentiment d'impuissance face à des injustices.

« C'est un peu un moment cathartique... des phrases que t'as envie de dire à des personnes mais que t'irai pas dans la rue dire à une personne "écoutes t'es pas toute seule, si t'as besoin d'aide on est là" et à travers les collages tu vas leur dire indirectement » (Emilie, 26 avril 2022).

Ana revient également sur les bienfaits psychiques que cela peut procurer : « ça me permet de poser des actes sur quelque chose qui me dépasse, qui est notre société patriarcale, qui est notre système » (14 avril 2022).

Participer aux collages peut donc permettre une réappropriation symbolique des espaces publics et de la ville mais aussi un renforcement de l'accès à la sphère publique en tant qu'individu. Les collages sont en effet un outil permettant de reconquérir son droit à la parole et ainsi la capacité à se constituer véritablement en tant que sujet. En effet, « faire entendre sa voix [dans la sphère publique, c'est aussi] construire et exprimer simultanément sa propre identité » (Fraser, 2001, p. 140). Dans le cas des personnes ayant subi certaines violences cela va ainsi à l'encontre de la tendance à réduire les victimes « à l'état de catégorie qui procède de la nomenclature des politiques publiques et non de l'affirmation de sujets voulants se situer sur un pied d'égalité dans l'échange social et la formulation de l'intérêt public » (Lamoureux, 2016, p. 116)

Mais les collages permettent également de « faire quelque chose de plus grand que [s]oi, tout en faisant quelque chose qui pour [s]oi fait beaucoup de bien » (Ana, 14 avril 2022). Ce quelque chose de plus grand c'est une réappropriation symbolique qui dépasse l'échelle de l'individu et se décline aussi à l'échelle du collectif.

B. Une réappropriation collective

Nous en revenons maintenant à l'articulation particulière du je et du nous qui se produit à travers le collectif de collages.

J'ai déjà évoqué le fait que lors des sessions de collages quelque chose d'assez singulier se construit entre les personnes présentes ; ce que certain.e.s enquêté.e.s ont qualifié de pics de sororité ou d'adelphité. Par ailleurs, c'est le fait d'être en groupe qui permet à l'action et donc à la réappropriation symbolique individuelle d'advenir, « d'avoir cette force en commun qui permet de s'exprimer » (Adèle, 02 mai 2022). Le fait de permettre aux autres colleureuses de s'exprimer constitue même une motivation à part entière pour certain.e.s comme Carolina : « je sais que ça peut être libérateur d'exprimer sa parole sur des murs, et je trouve ça cool d'aider à faire ça » (19 avril 2022). Le fait d'avoir confiance dans le groupe et de pouvoir compter sur la présence et le soutien des autres est en effet indispensable à la montée en confiance personnelle.

Mais, il y a également une réappropriation symbolique des espaces publics et de la sphère publique qui concerne plus largement le collectif dans son ensemble. Les enquêté.e.s utilisent d'ailleurs régulièrement le on ou le nous pour décrire les objectifs des collages et passent même parfois subitement du je au nous pendant qu'iels parlent. Emilie (26 avril 2022) par exemple en l'espace quelques secondes me dit qu'à travers les collages elle sent que la ville lui appartient puis que « la nuit *nous* appartient et la ville *nous* appartient à ce moment là ». Ce passage rapide du je au nous réapparaît juste après dans ses propos lorsqu'elle m'explique : « quand tu vois un collage que t'as fait ou même un lieu où t'as fait un collage tu te dis “y'a un peu de moi là” ou “y'a un peu de nous là” fin le collectif ». La réappropriation individuelle et la réappropriation collective apparaissent donc ici inextricablement liées. D'autres expriment par moments directement les objectifs poursuivis comme des objectifs collectifs. Il s'agit ainsi entre autres de montrer une existence collective : « l'impact je trouve que c'est que des personnes montrent qu'il y a une présence [...] on montre qu'on est là, qu'on existe et voilà qu'on est bien debout » (Lou, 18 avril 2022). Cet aspect collectif peut également concerner la reprise de la parole elle-même. Pour Roxane, l'objectif c'est d'abord : « Visibilier et marquer les esprits [et] montrer qu'en fait on va pas se taire quoi, on va gueuler » (25 avril 2022).

Ainsi, tous les membres du collectif, y compris des personnes ne participant que très rarement aux actions de collage, sont concerné.e.s par cette réappropriation car iels font toute partie du contre-public constitué à travers le faire commun qui prend place au sein du collectif. Et donc, même « quand c'est pas toi qui a collé, il y a ce côté du nous, du on, le côté de "ah on est plusieurs", genre on est ensemble en fait » (Ana, 14 avril 2022). Selon Loïs l'objectif du collectif c'est donc,

« à la fois pour les personnes qui font partie de ces collages là ou qui vont en faire partie en fait, de leur rendre le pouvoir quoi et de leur donner du pouvoir et de faire en sorte qu'elles puissent s'approprier des outils [mais aussi, plus largement, de faire en sorte] qu'elles puissent créer des communautés, créer des groupes où elles ont des espaces de parole qui vont être sans jugement [et donc vers] l'intérieur de créer de la force et du collectif » (04 mai 2022).

Les espaces publics deviennent donc à travers les collages, les supports d'une reprise de pouvoir collective, partagée par l'ensemble des membres du collectif. Et le fait que le collectif soit également un espace de parole peut permettre une mise en commun des expériences, qui peut elle-même alimenter la critique du système portée à travers les actions. Or, historiquement c'est avec une réflexion basée sur les expériences des femmes que l'individualisation et la privatisation des violences conjugales ont pu être interrogées (Romany, 1994). Et à travers le collectif de collages il s'agit d'une mise en commun des expériences encore plus large incluant les femmes cisgenres, les minorités de genre et d'autres personnes parfois exclues comme les travailleur.se.s du sexe. Il s'agit aussi d'inclure toutes les formes de violences en les envisageant comme faisant partie d'un continuum. Tout ceci constitue la base des slogans choisis et donc des collages eux-mêmes et de ce qui est finalement visible depuis l'extérieur. Le discours qui est véhiculé au travers de ces collages est donc le produit d'une parole commune qui émane de l'ensemble du collectif. C'est pourquoi chaque collage réalisé est une étape dans un processus de réappropriation symbolique collective des espaces publics et de la sphère publique.

La dimension collective de cette réappropriation se décline aussi plus largement à travers l'ensemble du mouvement des collages et des colleureuses françaises. C'est ce qu'évoque Thaïs pour qui voir un collage permet toujours de se dire qu'il y a là une présence féministe et donc que « la rue elle est à nous quoi » (21 avril 2022). C'est donc une manière de ressentir un élan collectif car quand il arrive des collages dans d'autres villes, cela permet de se dire que « cet espace aussi est investi par d'autres collectifs, des personnes [qui] se battent pour les mêmes droits [dans] les mêmes luttes [et qu']il y a du soutien national à ce niveau là en fait » (Lou, 18 avril 2022). Roxane, qui habite à Rennes mais travaille dans une autre ville l'évoque également.

« Là sur le chemin du boulot y'a régulièrement des nouveaux collages et je trouve ça trop cool ! Fin je me dis "trop bien y'en a aussi dans cette ville là" [...] et du coup y'a de la mobilisation, y'a cet élan, y'a cette énergie et je trouve ça bien » (25 avril 2022).

Et certain.e.s conscientisent justement cet aspect lorsqu'iels font des actions.

« Tu réponds à quelque chose qui te dépasse [parce que] tu fais partie de quelque chose de plus grand, tu sais que tu fais partie des colleureuses françaises, tu sais que tu fais partie du mouvement féministe français » (Ana, 14 avril 2022).

Il y a donc une forme de repolitisation et de réouverture de l'espace public (Duncan, 1996 ; Hancock, 2014) à la fois localement par le contre-public constitué des membres du collectif rennais et plus largement par le contre-public que constitue l'ensemble des colleureuses français.e.s (voire internationales), qui fait lui-même partie d'un mouvement féministe bien plus global.

Ana parle également d'une réappropriation de l'espace public *par* les colleureuses mais aussi *pour* les femmes et les minorités de genre. Ce que ces propos traduisent c'est en quelque sorte la création de quelque chose de collectif hors du collectif lui-même, la création de quelque chose de commun à une échelle encore plus large. Je vais revenir sur cet aspect plus en détail dans le chapitre suivant.

Conclusion chapitre 5

Les espaces publics sont en principe accessibles à tou.te.s de la même manière mais dans les faits, tou.te.s ne peuvent pas se les approprier de la même manière, notamment en raison d'inégalités de genre persistantes. La réappropriation des espaces publics par les femmes et les minorités de genre est donc d'abord une nécessité en tant que telle afin de rendre ces espaces plus égalitaires. Par ailleurs, l'appropriation différenciée de l'espace public est le produit et le reflet d'un système socio-politique bien plus vaste. Se réapproprier les espaces publics c'est donc aussi symboliquement reprendre sa place dans la société, son droit à se constituer en tant que sujet à part entière. A travers leurs actions, les colleureuses reprennent en quelque sorte une place à laquelle iels n'ont pas le droit habituellement en occupant l'espace durant l'action mais aussi en le marquant. Cette réappropriation concrète, matérielle de l'espace permet aussi une réappropriation symbolique à la fois individuelle et collective. Cette réappropriation symbolique concerne d'abord les espaces publics urbains mais permet aussi d'élargir l'accès des colleureuses à la sphère publique donc à la condition de véritables sujets.

Les collages s'apparentent à une prise de parole directe, qui passe par les messages collés mais également par la forme que prennent ces messages ainsi que par le corps lui-même durant l'action, or

« Le mode d'expression favorable à la formation d'un espace public oppositionnel est la prise de parole directe, permettant l'échange d'expériences et une résolution dialogique des conflits. Le langage corporel fait partie de cet échange. Là où l'espace public bourgeois propose des généralisations politiques par des programmes, l'espace public oppositionnel cherche à collectionner des expériences, des exigences non reconnues et des souhaits » (Neumann cité par Nicolas Le-Strat, 2016, p. 119-120).

Dans le cas des collages, cette prise de parole basée sur une pluralité de vécus, d'expériences et d'opinions non reconnues dans la société majoritaire, a pour objectif d'engendrer des transformations à grande échelle.

Chapitre 6. Amorcer des transformations à grande échelle

Comme je l'ai développé plus tôt, les collages ont des effets qui se déclinent au niveau individuel ainsi qu'à l'échelle du collectif dans son ensemble. Mais, les objectifs poursuivis par les colleureuses sont aussi d'engendrer des impacts plus vastes. En effet, les collages constituent une action féministe et militante qui a pour but de faire advenir des changements dans la société elle-même. Et, sans aller bien sûr jusqu'à parler d'un renversement majeur de l'ordre socio-politique, certains effets se déclinent déjà à une échelle relativement large. Je vais donc aborder dans ce chapitre la manière dont la réappropriation qui se met en place avec les collages est radicalement tournée vers l'extérieur, participant ainsi à la consolidation d'un élan collectif large. J'aborderai ensuite la manière dont le faire commun mis en place au travers des collages consiste en une transgression de l'ordre établi par un contre-public, cherchant par là même à transformer les imaginaires et à ouvrir la frontière entre privé et public.

1. Construire du collectif au-delà du collectif

Les collages s'adressent à tou.te.s, c'est là tout l'intérêt de leur visibilité à travers les espaces publics urbains. Cependant, ils ne s'adressent pas à tou.te.s de la même manière. Lorsque je demande aux colleureuses qui sont les personnes qu'iels espèrent toucher à travers leurs collages, différentes catégories de destinataires se dessinent. Parmi elleux se trouvent entre autres les personnes sexisées elles-mêmes, victimes des mêmes oppressions que les colleureuses elleux-mêmes et plus largement du système patriarcal.

A. Pour les victimes de violences

Un des aspects régulièrement mis en avant par les enquêté.e.s c'est le fait que les collages constituent un moyen de libérer la parole des victimes, et ainsi de rendre public ce qui doit l'être.

« Tant que ça se passe bien l'espace privé reste privé mais dès que ça se passe mal je pense qu'il faut avoir cet outil pour pouvoir parler, communiquer dans l'espace public [...] les collages sont venus de quelque chose qui se passait mal dans l'espace privé finalement [c'est à dire] les violences faites aux femmes, notamment les violences conjugales [...] Donc à partir de là y'a plus de privé, public, c'est juste pas légal en fait ! Et il faut en parler, il faut que les personnes puissent s'en sortir, qu'elles puissent en parler. Il faut aussi qu'elles trouvent du soutien, notamment la phrase "vous trouverez toujours notre soutien sur les murs" qui est immensément vraie en fait » (Lou, 18 avril 2022).

Comme l'exprime Lou, pour libérer la parole il s'agit tout d'abord de sentir capable de le faire et soutenu.e dans cette démarche. Or, de nombreux slogans ont justement explicitement pour but de signifier un soutien aux victimes. Quand je demande qui sont les personnes qu'elle cherche à impacter, Roxane, comme d'autres enquêté.e.s me parle en premier lieu « des personnes qui cherchent du soutien » et elle m'explique que le but est « de montrer que vraiment le soutien il est partout tu vois et que y'a de la présence partout » (25 avril 2022).

Celleux qui me parlent avec le plus de ferveur de la nécessité de libérer la parole sont entre autres ceux qui ont évoqué avoir subi de graves violences par le passé.

« J'étais trop jeune mais j'aurai aimé voir des collages sur tel ou tel sujet, ça m'aurait peut être aidé à parler de ça plus tôt [...] je veux me servir des collages [notamment] pour éviter que ça arrive à d'autres personnes, pour que les autres peut être parlent déjà plus tôt, n'attendent pas des années... » (Lou, 18 avril 2022).

« Est-ce qu'il y a certaines personnes que t'espères pouvoir impacter plus que d'autres ? »

Je pense les personnes qui sont... tu vois sur le fil ou qui voudraient pouvoir dire des choses mais qui le font pas aussi quoi [...] comme quand on met le message "je suis la parole des personnes qui s'expriment pas ou qui peuvent pas ou qui peuvent plus", c'est vrai quoi. C'est aussi bien pour les personnes qui se sentent concernées parfois en tant que victimes que pour essayer de faire avancer les personnes qui évitent de se poser des questions, qui sont dans leur confort » (Adèle, 02 mai 2022)

Comme Adèle l'évoque à travers ces propos, il s'agit de favoriser la prise de parole des victimes mais aussi de porter la parole de ceux qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus le faire eux-mêmes. Ainsi, face aux critiques qui peuvent viser les actions de collages, Maïté rétorque que « au final si on en parle c'est que ça marche et c'est qu'il y a [besoin] qu'on libère la parole aux gens qui peuvent pas le faire » (19 avril 2022). En effet, l'objectif des collages c'est notamment « rendre hommage aux victimes de féminicides qui n'étaient tout simplement pas connues, représentées » (Ana, 14 avril 2022). Elle évoque ensuite le féminicide de Marie, qui a eu lieu quelques jours plus tôt à Rennes et dont elle pense qu'elle n'aurait probablement même pas eu connaissance autrement que par le biais du collectif. Mettre en lumière la question des féminicides était l'objectif initial des collages, en visibilisant les victimes, leur identité et leur histoire. Si

désormais les collages portent sur de nombreux autres sujets, cet objectif n'a pas disparu pour autant, comme le montre l'organisation très rapide d'une session de collages dédiée suite au féminicide ayant eu lieu à Rennes en avril 2022. Lors de cette session qui a eu lieu dans le quartier dans lequel la victime habitait, Thaïs raconte : « y'a des personnes qui nous ont remercié à leurs fenêtres, qui nous ont interpellé, qui nous ont dit merci et ça... enfin t'as l'impression d'être utile » (21 avril 2022). La session de collages de la semaine suivante a également porté uniquement sur le féminicide de Marie, avec pour but cette fois de visibiliser l'événement hors du quartier en question, auprès d'un maximum de personnes, en collant dans le centre-ville. Ci-dessous, on peut voir un des collages réalisés lors de cette session (figure 10).



Figure 10. Collage réalisé le 21 avril 2022 en centre-ville de Rennes (Place du Bas des Lices) (Source : autrice).

En plus de libérer la parole et de parler pour ceux qui ne le peuvent pas, à travers certains des messages il est également question de redonner une légitimité à tous les vécus et de signifier un soutien à tou.te.s ceux qui peuvent en avoir besoin, entre autres grâce au simple slogan « je te crois », très fréquemment repris. Ceci peut avoir un impact très fort comme le montre ce récit :

« La grand mère d'une amie était très fière de sa petite fille parce qu'elle lui a dit "la première fois que c'était un collage moi c'était un je te crois" et elle en a pleuré parce que ça l'a vraiment touchée par rapport à ce qu'elle avait vécu, elle avait vraiment besoin de lire ces mots-là [...] et c'est vraiment trop beau » (Thaïs, 21 avril 2022).

Ainsi, les collages permettent de parler pour celles et ceux qui ne le peuvent pas et de s'adresser directement aux personnes ayant subi des traumatismes violents, dans une société qui ne

reconnaît pas forcément leur parole comme légitime. Mais cela peut également s'adresser à toute personne victime du patriarcat et des oppressions sexistes.

B. Pour tou.te.s les victimes du patriarcat

Les collages permettent aussi une mise en lumière d'un ensemble de problématiques dont le débat public ne se saisit pas ou bien en invisibilisant l'analyse féministe. Ainsi Adèle se souvient d'un collage qui l'a particulièrement marquée avant de participer elle-même au collectif : « c'était par rapport à Darmanin [et] ça faisait du bien de voir ça dans la rue parce que... c'est le genre de truc qu'il faut pas taire en fait ! » (02 mai 2022). Elle fait ici référence à la nomination de Gérald Darmanin en tant que Ministre de l'Intérieur le 6 juillet 2020 alors même qu'il est « visé par une plainte pour viol, harcèlement sexuel et abus de confiance »²⁶. Ainsi, les collages en se saisissant de l'actualité permettent de visibiliser une parole féministe encore souvent minoritaire dans l'espace public. Ceci peut passer parfois à travers des messages dénonciateurs comme ceux visant Gérald Darmanin ou « Loi anti séparatisme = Islamophobie d'Etat » par exemple mais cela peut aussi être le cas avec des messages plus revendicatifs comme « PMA pour toustes » par exemple.

De plus, au-delà de la libération de la parole, les collages engendrent également une libération symbolique des corps : « si MeToo a libéré la parole et ben les collages ça a permis de libérer les corps » (Loïs, 04 mai 2022). Comme nous l'avons abordé dans le chapitre précédent, l'occupation de l'espace la nuit par un groupe de personnes sexisées est quelque chose qui a déjà une portée politique importante. Ainsi, si cette réappropriation des espaces publics par le corps concerne en premier lieu les colleureuses elleux-mêmes, elle porte également un message qui va bien au-delà en signifiant que la rue est véritablement à tou.te.s et peut être investie par tou.te.s. Ceci peut probablement à terme permettre aussi à d'autres personnes de se sentir plus légitimes pour investir ces espaces.

La réappropriation des espaces publics est également un moyen de montrer la présence et par là même l'existence de certain.e.s, en particulier les personnes les plus invisibilisées dans la société majoritaire comme les minorités de genre. Dans le même temps il s'agit aussi de signifier une présence féministe tout simplement. Ainsi, le but c'est « aussi de montrer que vraiment le soutien il est partout tu vois et que y'a de la présence partout » (Roxane, 25 avril 2022). En effet, le fait de ressentir une sorte d'omniprésence féministe peut permettre aux personnes elles aussi victimes du

26. France Infos. Auteur inconnu. *Pourquoi la nomination de Gérald Darmanin à l'Intérieur est très critiquée.* https://www.francetvinfo.fr/politique/jean-castex/gouvernement-de-jean-castex/pourquoi-la-nomination-de-gerald-darmanin-a-l-interieur-est-tres-critiquee_4037493.html Mis en ligne le 07/07/202 [consulté le 01 juin 2022]

patriarcat de sentir entourées, soutenues et ainsi transmettre une forme d'énergie. C'est ce qui apparaît dans les récits de certain.e.s enquêté.e.s.

« Est-ce que tu saurais me dire ce que ça t'as fait de voir ce premier collage ? »

Ouais je me rappelle c'était un matin [...] et je m'étais dit "punaise c'est quand même badass" et ouais je m'en rappelle [...] ça m'avait vraiment donné la patate tu vois pour la matinée ! De me dire qu'il y a des gens qui se bougent les fesses aussi » (Elisa, 20 avril 2022)

Maïté se souvient elle aussi avoir été marquée par un collage bien avant son arrivée dans le collectif, dont le message était « femmes rebellez-vous », ce qu'elle avait trouvé très puissant (19 avril 2022). L'importance de donner de la force à toutes les personnes subissant des oppressions dûes au système patriarcal est souvent mise en avant dans le discours des enquêté.e.s. Car pour beaucoup, l'impact que peuvent avoir les collages c'est entre autres véritablement d'aider « certaines personnes qui ne peuvent pas s'impliquer mais qui apprécient de voir d'autres personnes impliquées dans ces luttes là », leur permettre de sentir moins seules et de sentir qu'« il y a des gens qui luttent, qui sont derrière ça » (Lou, 18 avril 2022). Certains slogans répondent tout particulièrement à cet objectif.

« Est-ce que tu te souviens d'un collage qui t'as marquée ? »

C'était en allant à la marche pour le 8 mars à Paris, une des premières fois que j'allais en manif [et] j'étais trop vénère contre mon ex copain [...] et j'avais très bien conscience que j'étais dans une relation hétéro [...] je le vivais pas toujours très bien [...] et là j'ai vu "sororité" et je me souviens je l'ai pris en photo... c'était simple et efficace quoi c'est vraiment bien tombé » (Marguerite, 26 avril 2022)

« Si par le collage on peut faire ressentir le sentiment que j'ai moi en regardant des collages, c'est ça aussi qui est motivant et même c'est aussi un peu venir prendre par la main quelqu'un qui n'est pas forcément bien, qui a vécu des choses pas forcément cools et lui dire "bah viens t'es pas toute seule, on est là aussi pour t'aider et regardes on est là". Et c'est vraiment montrer "on est là" et "t'es pas toute seule" qui est important, tout.e seul.e » (Emilie, 26 avril 2022).

Ce sentiment qu'elle a en voyant les collages auquel elle fait référence, elle le décrit de la manière suivante :

« T'as juste l'impression en fait que soit il te parle à toi, soit t'es pas tout seul, et que y'a quelque chose qui se passe [...] c'est à moitié de l'espoir, et du soutien et un message un peu de... pas d'amour mais de... sororité, mais sororité c'est connoté [c'est plutôt juste] pour

tout le monde : “venez ça ira mieux”, un message d’espoir je dirai » (Emilie, 26 avril 2022)²⁷.

Ainsi, l’intérêt des collages quelque soit les slogans collés, c’est notamment de

« montrer de la solidarité entre tous et toutes, qui combattent au quotidien ou dans la rue, militants comme personnes lambda qui vivent tout ça, que ben on est ensemble quoi. Et ça peut faire du bien dans un milieu de gauche d’avoir du soutien, de se dire qu’on est pas seul.e.s [...] je trouve que ça a un grand intérêt de se dire que des gens se motivent, d’avoir cet aspect... il y a des gens qui sont avec moi [peut être] même plus grand que de se faire se poser des questions aux gens » (Carolina, 19 avril 2022).

Selon Carolina les collages peuvent donc transmettre une forme d’espoir à tou.te.s ceux qui subissent des oppressions liées entre autres au système patriarcal mais aussi plus spécifiquement aux personnes qui luttent au quotidien contre ce système. Marguerite, qui pendant longtemps ne trouvait pas elle-même un écho satisfaisant à ses convictions féministes autour d’elle, va également dans ce sens.

« Qu’est-ce qu’ils produisent ces collages selon toi ?

Ben pour toutes les personnes pour qui le féminisme [...] au sens très large c’est-à-dire anticarcéral, antiraciste, anticapitaliste et tout... les personnes pour qui c’est un sujet qui peut être très présent, mais qui trouvent pas toujours d’espace pour l’exprimer, bah j’aimerais bien que quand elles le voient, elles se sentent appartenir à quelque chose en fait, qu’elles sentent qu’il y a un espace où c’est important » (26 avril 2022).

Ainsi au-delà des slogans dénonciateurs ou rendant hommage aux victimes, la présence des collages elle-même, quels qu’ils soient, peut participer à la création d’un « élan collectif ». Et avec les réseaux sociaux, le simple « fait de partager en fait des fois ça suffit aussi à [sentir que l’on fait] partie de ça » (Roxane, 25 avril 2022). Il y a d’ailleurs régulièrement des personnes qui nous félicitent dans la rue ou nous remercient (comme je l’ai moi-même vécu). Les colleuses de Paris relatent aussi dans leur livre que « de nombreuses personnes [leur ont confié que] les collages leur permettent de se sentir moins seul.e.s en marchant dans la rue » (Collages Féminicides Paris, 2021, p. 130). Cependant de nombreuses personnes restent récepteur.ice.s passif.ves des messages. Parmi elleux certain.e.s peuvent se sentir inclus.e.s dans cet élan collectif commun créé par les collages à l’échelle de la ville et même de la France. Mais, pour d’autres, la manière d’appréhender et de recevoir les collages peut s’avérer bien différente, notamment parce que ces derniers viennent transgresser un certain ordre établi.

27. On peut noter la manière dont Emilie se reprend spontanément à deux reprises pour parler de manière inclusive et non pas uniquement au féminin.

2. Aller à l'encontre de l'ordre établi

Comme je l'ai déjà évoqué, la rue est « un espace qui n'est pas fait pour les minorités de genre [et] tout ce qui va pas être fait pour nous [...] quand on se l'approprie et qu'on se montre c'est une forme de lutte finalement » (Lou, 18 avril 2022). Cela constitue donc déjà une forme de transgression de se réapproprier la rue et de montrer sa présence en tant que femme ou que personne appartenant à une minorité. Elisa fait ainsi référence à un ouvrage qui lui a fait comprendre que « l'espace public était pensé par les hommes et pour les hommes » Lorsque je l'interroge sur ce que lui évoque le rapport entre espace privé et public elle me répond :

« L'espace privé c'est un peu toi ce que tu penses dans ta tête et l'espace public t'es pas tout seul et tout le monde pense pas comme toi et faut composer avec ça. Et t'es pas forcément pris en compte du coup, dans cet espace général [...] fin je pense aux femmes, aux personnes handicapées... à pleins d'autres... enfin c'est conçu pour les têtes pensantes quoi mais ça représente pas forcément tout ce que tout le monde voudrait dans l'espace privé [...] c'est pas construit pour tout le monde et ça favorise pas tout le monde » (20 avril 2022).

On voit apparaître ici un parallèle entre la dimension matérielle et la dimension politique de l'espace public (soit la sphère dans laquelle se construit l'opinion publique). Tout ceci renvoie à ce que nous avons vu dans le chapitre précédent en évoquant les différentes dynamiques de réappropriation qui ont lieu au travers des collages. A travers ces processus, la pratique des collages va donc à l'encontre de l'ordre établi en soustrayant symboliquement des espaces publics à une appropriation excessive de certains groupes, à travers une réappropriation. Cependant, ce qui rend cette pratique encore plus transgressive ce n'est pas seulement sa symbolique mais c'est aussi son illégalité et la manière dont elle se construit avec une véritable volonté d'aller à l'encontre d'un ordre moral.

A. Sortir du cadre légal

Lorsque je les interroge sur la manière dont iels appréhendent l'éventualité d'une confrontation avec la police, les enquêté.e.s me livrent des réponses relativement variées. Certain.e.s sont véritablement inquiêt.e.s à cette idée : « c'est quelque chose que je prends pas trop à la légère, parce que j'ai pas envie que ça me pénalise sur les autres pans de ma vie on va dire » (Elisa, 20 avril 2022).

Pour les sessions de collages, ce sont elleux qui auront le plus tendance à multiplier les précautions comme privilégier des horaires de rendez-vous plus tardifs et choisir des espaces pour coller qui ne soient pas trop exposés. Par la manière de choisir les slogans²⁸ ou encore les murs où seront faits les collages, Ana explique qu'elle tient à rester dans le cadre de la « désobéissance civile »²⁹, soit désobéir « frontalement à certaines règles » tout en faisant des actions qui ne peuvent porter à de véritables conséquences légales (14 avril 2022). Mais malgré tout, le risque de se faire prendre par la police « fait partie du jeu de la désobéissance civile » et Adèle « trouve ça bien qu'on puisse quand même se permettre de le faire » (02 mai 2022). De plus, malgré toutes les précautions qu'elles prennent pour éviter des risques inutiles, Elisa et Ana, comme beaucoup d'autres, savent tout de même qu'elles sont privilégiées face à la police en tant que femmes blanches. Loïs indique aussi qu'être blanc.he et perçu.e comme femme implique « moins de risques face à la prison » (04 mai 2022). Ainsi, la plupart des colleuses bénéficient de certains privilèges qui leur permettent de courir des risques relativement limités, du point de vue légal mais aussi par rapport aux violences policières. La conscience de ses privilèges a d'ailleurs poussé Ana à se mettre en avant lors d'une confrontation avec la police afin d'éviter à d'autres membres du groupe de devoir le faire (Notes personnelles, s.d.). Malgré tout, elle n'a pas envie d'entrer dans un rapport conflictuel : « la désobéissance civile ça va jusqu'à un certain point mais [...] j'ai pas envie de m'impliquer dans un rapport de force avec la police parce que tout simplement ils sont plus forts que nous » (Ana, 14 avril 2022).

Même pour les personnes les plus précautionneuses, aller à l'encontre des règles est tout de même indispensable du moment que l'on « considère que [c]es règles ne sont pas justes » (Ana, 14 avril 2022). Elisa explique par exemple qu'elle serait éventuellement prête à faire des tags parce qu'elle se dit « que les choses qui ont le plus d'impact c'est aussi les choses où il faut prendre le plus de risques. Du coup ça peut valoir entre guillemets le coup de prendre un risque » (20 avril 2022). Ce sentiment de nécessité pousse certain.e.s à se dépasser en participant aux collages, comme Emilie : « je suis pas toujours hyper à l'aise avec tout ce qui casse un peu les règles, mais je me bats contre ça [...] ça me stresse beaucoup ! [...] mais je trouve ça tellement important, donc y va ! » (26 avril 2022).

D'autres enquêt.e.s semblent moins inquiète.s vis-à-vis des risques légaux et sans aller jusqu'à la désirer, sont prêt.e.s à la confrontation en cas de besoin.

28. Elle explique qu'il est important pour elle de faire en sorte que les messages ne soient pas diffamatoires.

29. Ce terme apparaît d'ailleurs dans la charte du collectif.

« Je cherche pas la confrontation avec la police parce que je sais que j'aurai pas l'avantage quoi qu'il arrive mais parfois faut savoir aussi faire des actions qui cognent un peu plus peut être parce que finalement c'est comme ça qu'on se fait entendre. [La confrontation est] nécessaire aussi de temps en temps, sans que ce soit abusif évidemment. Mais il y a des choses qui vont pas quoi, et au bout d'un moment si on confronte pas bah il se passe rien en fait. Je pense qu'il y a une certaine nécessité derrière certaines actions » (Lou, 18 avril 2022).

« Ça me fait pas particulièrement peur après c'est sûr que ça me ferait pas particulièrement plaisir d'être emmenée par les flics. Mais enfin ça me dérangerait pas si ça arrivait quoi. Au contraire, après tu peux le revendiquer en mode pour mes idées je me suis retrouvée chez les flics » (Thaïs, 21 avril 2022).

« Le fait qu'il y ait quand même un petit risque qu'on se fasse prendre, qu'on se retrouve face à la police tout ça, tu te sens comment par rapport à ça ?

[...] je pense que personne n'a envie de se retrouver face aux flics tu vois ! Mais ça m'empêchera jamais, enfin cette petite peur m'empêchera jamais d'aller coller et je pense que c'est vraiment une bonne cause et qu'en fait ça vaut le coup, et ça vaut même le coup de se faire prendre en fait tu vois ce que je veux dire !? Et ça vaut même le coup, de finir en garde à vue si il faut » (Maïté, 19 avril 2022)

Plusieurs enquêté.e.s expliquent l'importance de sortir du cadre légal pour la portée supplémentaire que ceci peut donner au message auprès des personnes que les collages cherchent à interpeller. Maïté compare par exemple les collages avec les manifestations : « c'est pas du tout le même cadre, enfin du coup là t'es dans tes droits. Enfin t'as un cadre légal, enfin tu vois ça sonne pas du tout pareil que de sortir la nuit pour aller faire des collages tu vois ! ». Elle explique la différence que cela peut induire : « même pour les gens dans la rue si c'était légal ça n'aurait pas du tout le même pouvoir parce que [pour] ceux qui veulent pas voir ça sur les murs [...] du coup ça a encore plus de pouvoir » (Maïté).

« On montre que c'est pas légal mais qu'on est quand même là, prêts à prendre des risques. Encore les risques sont tellement minimes face à ce qu'on peut subir comme difficultés, mais [...] c'est important de sortir de la légalité parce que sinon on se fait pas entendre en fait, on se fait pas écouter, faut que ça choque et les trucs qui choquent c'est pas les trucs qui sont dans la norme, pas les trucs qui sont légaux finalement » (Lou, 18 avril 2022).

Ainsi, sortir du cadre légal constitue aussi une manière de créer de la gêne et donc une portée supplémentaire afin de se faire entendre face à l'ampleur des dysfonctionnements du système et à l'immobilité d'une partie de la population.

B. Déranger

Les collages, parce qu'ils viennent faire irruption dans le quotidien des gens d'une manière inhabituelle en sortant du cadre réglementaire, sont une façon de déranger ceux qui ne comprennent pas l'intérêt de ces mobilisations.

« Les collages qui sont en réaction aux féminicides ou qui donnent des chiffres etc c'est un peu, pour que les personnes un peu lambda qui pensent que le féminisme est peut être plus très utile à l'heure actuelle, pour leur remettre ça en face des yeux et qu'ils comprennent que si c'est encore d'actualité. Bon on a le droit de vote, on a le droit d'avoir un compte en banque etc.. mais bon il reste encore du taff quoi » (Thaïs, 21 avril 2022).

Face à un système qui « n'est pas fait pour qu'on soit dedans » (Ana, 14 avril 2022), c'est aussi une manière de démontrer une forme de puissance vis-à-vis de l'extérieur.

« Il y a un petit intérêt [...] à se dire, j'ai fais quelque chose qui est interdit et les gens ils vont me trouver un peu plus fort [...] c'est un message un peu plus fort de coller dans la rue alors que t'as pas le droit quoi » (Carolina, 19 avril 2022).

Mais l'objectif est surtout de susciter une réaction, quelle qu'elle soit, chez les personnes qui se trouvent face aux collages : « je pense que ça doit choquer certaines personnes, en tout cas ça doit faire réagir que ce soit dans un sens ou dans l'autre, que tu te dises c'est cool ou c'est pas cool » (Maïté, 19 avril 2022). En effet, la force dégagee entre autres par l'aspect transgressif des collages peut être reçue positivement par les personnes subissant des oppressions sexistes et de manière totalement inverse par les personnes qui se situent en position dominante. C'est en tout cas le double objectif poursuivi par les colleuses. Durant les entretiens, les enquêtée.e.s mettent en général d'abord en avant la volonté de provoquer des sentiments positifs pour les personnes concerné.e.s mais en viennent presque tou.te.s dans un second temps à la volonté de gêner les autres : « soit ça les interpelle, soit ça les questionne, ou même si ça les dérange aussi en fait justement c'est le but » (Roxane, 25 avril 2022). Ces personnes que les colleuses veulent déranger, ce sont celles qui elles-mêmes ont des comportements problématiques, voire défendent des valeurs opposées aux leurs. C'est ce que dit par exemple Carolina, qui subit régulièrement de la transphobie et aimerait contrarier toutes les personnes qui ont pu lui faire du mal (19 avril 2022). Souvent les enquêtée.e.s me parlent de cela avec beaucoup de ferveur, comme Marguerite qui dit : « je veux que ça dérange aussi ! Tous les gens qui sont contre certaines idées qu'on défend, que ça les emmerde en fait de voir que ça prend de la place » (26 avril 2022). Parmi eux il y a ceux « qui se sentent suffisamment atteints pour décoller les collages je trouve ça hyper fort » (Ana, 14 avril 2022). Pour Emilie peut même représenter une source de motivation supplémentaire.

« Plus on enlève nos collages, plus nos collages ils sont nécessaires, du coup plus on va en faire et plus ils seront enlevés. [...] tant qu'ils enlèveront nos collages on reviendra, ils peuvent décoller on reviendra » (26 avril 2022).

Mais il s'agit aussi de déranger plus globalement toutes les personnes qui ignorent l'importance des problèmes découlant du système patriarcal.

« Si ça peut emmerder des gens aussi, fin c'est le but.. Parce que derrière les personnes les plus emmerdées c'est pas celles qui doivent nettoyer les collages, c'est celles qui subissent les discriminations, les oppressions... C'est les familles des personnes qui se sont fait assassiner, les gens qui ont subi des traumatismes. Enfin il faut que ça dérange en fait ! Il faut que ça fasse du bruit » (Lou).

Ainsi, il s'agit entre autres « d'aller chercher les gens [et] créer de l'inconfort » (Roxane, 25 avril 2022) afin d'entraîner des prises de conscience. Si il est nécessaire d'en arriver là c'est aussi parce que, comme le dit Ana :

« sinon rien est fait pour qu'on soit écouté.e.s [et] quand beaucoup de choses sont mises en place pour que tu ne puisses pas parler ou que ta parole ne soit pas prise en compte, évidemment t'es obligée de passer au dessus des lois » (14 avril 2022)

En effet, les idées défendues à travers les collages n'ont pas encore leur place dans la sphère publique dominante. A travers les collages, des messages concernant les féminicides mais aussi les agressions sexuelles ou encore l'inceste sont en effet affichés à travers les espaces publics urbains, ce qui est absolument nécessaire selon les colleureuses car « c'est pas légal, c'est pas tolérable [donc il faut] se servir du public pour alerter là dessus pour que des personnes puissent se rendre compte que c'est pas normal » (Lou, 18 avril 2022).

Il y a donc une volonté de provoquer quelque chose chez les personnes qui appartiennent à la société majoritaire et bénéficient d'un ensemble de privilèges, dont celui d'ignorer les problématiques contre lesquelles les colleureuses se battent voire de les délégitimer. Pour cela, la sortie du cadre légal apparaît utile si ce n'est indispensable. En parallèle, la transgression a également une dimension morale. En effet, les collages viennent exposer des faits habituellement invisibilisés car relégués au domaine du privé. Ils peuvent ainsi provoquer de la gêne voire un véritable ressentiment auprès des personnes qui ne partagent pas les valeurs défendues par les colleureuses. Le collectif de collages constitue donc un contre-public qui va à l'encontre de l'ordre établi.

3. Changer les imaginaires

Il existe un contre-public constitué à travers le collectif de collages mais qui repose également sur la communauté féministe qu'il y a derrière et dont le collectif est une émanation. L'action de ce contre-public engendre des dynamiques de réappropriation qui elles-mêmes constituent une transgression symbolique de l'ordre établi. La transgression est aussi plus concrètement alimentée et recherchée par les colleuses afin de provoquer des évolutions.

Comme je l'ai déjà exposé, l'objectif de changement global poursuivi à travers les collages se décline à différents niveaux. Ainsi, les collages peuvent participer à la création d'un élan collectif féministe plus large. Ils peuvent également avoir pour but de provoquer des réactions chez des personnes qui se positionnent à l'extrême opposé de cet élan féministe. Mais un dernier objectif qui se situe finalement entre les deux, est lui aussi très fréquemment mis en avant par les enquêtées.e.s.

A. Sensibiliser tous et toutes

Parfois l'objectif de sensibilisation n'arrive que dans un second temps à travers les propos des enquêtées.e.s. Mais le plus souvent cette volonté de sensibiliser ou de créer des prises de conscience semble primer sur le reste. Différentes personnes m'expliquent ainsi que c'est cela qu'elles venaient d'abord chercher en rejoignant le collectif. Alice (03 mai 2022) raconte qu'en voyant les collages elle a tout de suite senti qu'elle avait enfin trouvé un bon moyen de « faire passer des messages et éveiller des consciences ». Elle compare ensuite aux manifestations qu'elles qualifient de plus « éphémères » alors que les collages : « tu vois je pense les gens s'en souviennent quoi, enfin les personnes qui l'ont vu en tout cas ». Elisa compare également les collages aux manifestations, elle a vu cela comme un moyen « plus concret de faire passer des messages, d'éveiller les gens tout ça » (20 avril 2022). Loïs cherchait aussi un moyen d'éveiller les consciences avant de venir dans les collages et parler de la nécessité de « montrer l'exemple » afin de « changer les imaginaires et faire bouger tout ce qu'il y a autour » (04 mai 2022). Thaïs liste quant à elle différents aspects, mais évoque celui-ci en premier lieu :

« Est-ce que tu peux me dire ce qui t'as motivée à faire des collages, ce que tu cherchais ? »

Alors y'a plusieurs aspects, y'a tout l'aspect transmettre des idées les coller sur les murs, que tout le monde voit ça, que ce soit pas seulement sur les réseaux sociaux vu plus par une

majorité de jeunes mais que ce soit vraiment dans nos espaces, visible par tout le monde, tout âge » (21 avril 2022).

« Ces collages pour toi qu'est-ce que ça peut être leur impact sur les gens qui les voient ?

Ben déjà je pense que ça peut informer certaines personnes, parce que je pense qu'il y a pleins de gens qui sont pas au courant ou qui se rendent pas compte, notamment des femmes je pense, enfin des femmes... pas forcément. Mais en tout cas les minorités qui peuvent être impactées par des violences » (Maïté, 19 avril 2022).

Ainsi l'objectif de sensibilisation peut être tourné aussi bien vers de potentielles victimes d'oppressions sexistes que vers les oppresseurs eux-mêmes. En effet, les collages peuvent pousser certaines personnes à se poser des questions. Pour Alice « la vocation première [...] c'est vraiment la prise de conscience du message » (03 mai 2022). Il lui est elle-même arrivé de voir un collage et de se demander ce qu'il signifiait, elle pense donc que cela peut arriver à d'autres. C'est aussi ce que pense Lou, qui parle d'abord de l'intérêt de « montrer qu'il y a une présence féministe » grâce aux collages mais ajoute ensuite :

« On va mettre en lumière des féminicides, on va mettre en lumière des discriminations qui sont un max invisibilisées par le gouvernement et la société en général [...] ça va aussi peut être faire réfléchir des personnes qui vont passer devant et se dire "ah ok ça veut dire quoi ?" qui vont se renseigner et essayer d'aller chercher un peu plus loin, on espère » (18 avril 2022).

Thaïs parle ainsi de « semer des petites graines » dans l'esprit des gens (21 avril 2022). Lorsque je demande à Roxane si elle pense que les collages peuvent changer quelque chose elle me répond : « sur la réalité politique je suis pas sûre, par contre sur les esprits je pense que oui. Je trouve pas que ce soit vain en fait de le faire ». Elle ajoute que si elle-même en tant que personne a été marquée, elle est certaine que cela peut s'appliquer à d'autres, qu'il s'agisse de les déranger ou simplement de les interpeller (25 avril 2022). Il est intéressant qu'elle dissocie l'impact sur les esprits de l'impact sur la réalité politique, alors même que l'on pourrait penser qu'une transformation des mentalités pourrait ou en tout cas devrait aussi se répercuter dans la sphère politique. Si certain.e.s sont relativement résigné.e.s quant à l'impossibilité de toucher des personnes très éloignées de ces sujets, d'autres pensent que c'est possible. Pour Elisa par exemple, beaucoup de gens ne comprennent pas les enjeux féministes parce qu'ils ne sont simplement pas du tout informés, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes. Elle espère donc :

« que ça touche des gens qui sont pas du tout au courant [...] l'impact idéal serait que des personnes qui soient pas éveillées à ces causes là par une phrase qu'elles ont lu ça plante une petite graine et que [...] ça les pousse à aller se renseigner à comprendre pourquoi y'a des gens qui se font chier à aller coller ça au milieu de la nuit » (20 avril 2022).

Ana aussi semble relativement confiante quant au potentiel des collages pour parler à des personnes éloignées de ces sujets. Elle pense que cela peut entre autres faire évoluer les hommes : « si autour de toi tu vois des collages en mode liberté des femmes de s’habiller comme elles veulent, le consentement et tout, au bout d’un moment c’est des images donc ça rentre, ça va finir par rentrer ». Cette volonté de sensibilisation, très présente chez certain.e.s, peut influencer les stratégies d’action, en particulier le choix des lieux. Certains lieux sont choisis pour leur portée symbolique ou leur rapport direct avec le message. Ana fait ainsi référence à un collage réalisé devant un commissariat suite au relâchement d’un homme sous le coup de nombreuses accusations : « [même si] c’est le problème du système [...] ça renvoie chaque personne de la justice, de la gendarmerie à se dire oui c’est vrai il y a eu ce problème là » (14 avril 2022). Plus généralement, il peut aussi s’agir de toucher un maximum de personnes.

« Moi j’aime bien coller dans des endroits où le collage va rester pour essayer de toucher toutes les personnes qui sont pas sensibles à ça... Donc que ce soit un lieu stratégique en termes de visibilité. L’idée c’est aussi de coller pour que ce soit vu » (Elisa, 20 avril 2022).

Thaïs explique qu’à Marseille il y a également une attention portée au choix des messages en fonction des lieux : « dans des rues où on sait que les gens sont un peu moins éduqués sur les sujets qu’on va aborder on a tendance à mettre des messages plus simples, ou avec des feuilles explicatives » (21 avril 2022). Il s’agit ainsi de donner à voir une certaine réalité mais aussi de la rendre intelligible, une réalité en partie occultée dans la sphère publique traditionnelle. Ceci transparaît aussi parfois à travers la manière de choisir les thématiques abordées à travers les slogans. Par exemple, ceux-ci font souvent référence à l’actualité afin de « mettre en lumière aussi ce que les médias ne mettent pas en lumière » (Lou, 18 avril 2022). Certains messages ou même certaines sessions de collages auront plus spécifiquement cet objectif de visibilité. Thaïs revient ainsi sur la session concernant le féminicide de Marie, réalisée très peu de temps après les faits : « je suis moins dans cette énergie de vengeance, c’est plus montrer aux autres ce qui se passe et du coup c’est aussi gratifiant » (21 avril 2022). Le fait de « montrer aux autres » ou encore de « mettre en lumière » sont des expressions qui font référence à l’objectif de donner de la visibilité. En effet, beaucoup d’enquêt.e.s font référence à l’utilité que peuvent avoir les collages en termes de visibilité de certains problèmes.

B. Ouvrir la frontière privé/public

Pour Emilie, architecte, les collages ont pour intérêt de très concrètement rendre des sujets « visibles dans l’espace », tout en ayant un aspect esthétique : « c’est super simple mais ça peut

habiller un pignon moche mettons de mots, qui sont pas toujours beaux, mais qui vont avoir un message, du coup ça donne du sens à un espace » (26 avril 2022).

Loïs fait le parallèle entre le mouvement MeToo et le mouvement des collages, et explique que selon ael, l'un comme l'autre permettent

« d'avoir toujours ça sous les yeux, notamment pour les mecs en fait qui sont, qui vivent pas ces oppressions là, et ben du coup de se rendre compte qu'en fait c'est tout leur entourage qui a vécu ça, c'est tout le monde qui en pâtit, et... Je pense que les collages c'est ça, ça fait de la visibilité dans l'espace public. C'est un truc tu peux pas ne pas le voir en fait. Parce que soit tu vois les réseaux, soit tu le vois dans la rue.. [ça permet de montrer qu'il y a] un problème qui est systémique [...] Donc ça fait une évolution des imaginaires et c'est seulement si tu changes ton imaginaire que t'ouvre tes possibles en quelque sorte, que tu peux créer autre chose » (04 mai 2022).

Comme l'explique Loïs cela passe donc à la fois par les espaces publics où sont réalisés les collages mais aussi par les réseaux sociaux. Il s'agit donc d'une visibilité qui se construit à travers les espaces publics matériels et immatériels et qui vient renforcer l'audibilité des sujets abordés dans la sphère publique. Ces sujets en question sont encore invisibilisés parce que considérés comme de l'ordre de l'intime.

« Et pour toi qu'est-ce que c'est la motivation de faire des collages, qu'est-ce que c'est l'objectif ?

Ben visibiliser et marquer les esprits sur des messages importants, sur des événements importants [...] ouais c'est un moyen de s'exprimer publiquement sur des choses où t'es pas forcément entendue et voilà, essayer de [...] porter l'intime dans le public quoi comme on disait souvent dans les luttes ! » (Roxane, 25 avril 2022)

« Qu'est-ce que tu espères produire comme impact en faisant des collages ?

Ben je pense que le fait de mettre justement dans l'espace public des choses qui doivent en théorie rester taboues, rester privées... c'est un petit peu comme [...] quand tu passes le cap de porter plainte par exemple ! Et que [...] tu passes un cap qui est, qui est de révéler quoi, qui est important. Et je pense que c'est quelque chose d'hyper important pour pleins de gens qui se rendent compte de rien du tout, ou qui veulent pas voir » (Adèle, 02 mai 2022).

Adèle espère ainsi « faire un peu avancer les personnes qui évitent de se poser des questions, qui sont dans leur confort ». Elle établit une distinction entre deux types de personnes, celles qui ne voient pas et celles qui ne « veulent pas voir ».

« L'argument de dire que c'est privé, que ça se passe entre les personnes, non en fait, c'est faux, c'est pas vrai ! C'est trop facile parce que ça enferme justement les personnes concernées [qui] ne peuvent pas sortir sous couvert de "c'est privé, ça se passe entre nous", pour moi c'est un non argument dont se servent beaucoup de personnes mal intentionnées, et

qu'on doit venir briser et dire que y'a des trucs c'est pas de l'ordre du privé, c'est pas légal, c'est pas tolérable ! C'est des discriminations, des agressions, des violences et [...] on doit se servir du public pour alerter là dessus » (Lou, 18 avril 2022).

Le fait de reléguer certains sujets à l'intime découle en partie d'un processus volontaire. Ceci se manifeste entre autres par une tabouisation.

« Le collage c'est de mettre dans l'espace public quelque chose qui avait été considéré de l'ordre du privé, du tabou, c'est à dire les féminicides. C'est comme l'inceste, c'est non c'est en famille, bref... Voilà c'est tout ce côté, ce qui était considéré comme tabou, de l'ordre de l'intime et bah c'est exposé en place publique, et de la bonne manière je trouve. [Parce qu']il faut bien l'exposer si on veut l'étudier, si on veut comprendre comment ça fonctionne et surtout si on veut le combattre ! Il faut parler des problèmes qu'on veut combattre et si on en parle pas et ben ça n'existe pas » (Ana, 14 avril 2022).

Il s'agit donc de faire exister ces questions en les nommant, allant ainsi à l'encontre du tabou qui les entoure et que « ça permette juste de faire rentrer ça dans la vie des gens » (Marguerite, 26 avril 2022). Roxane évoque aussi la nécessité « de parler de ce qui va pas dans la vie privée » pour pouvoir le questionner et visualiser le système qu'il y a derrière car ce « système il se fait dans les petits gestes au quotidien et c'est tout ça qu'il faut porter, visibiliser et déconstruire en fait » (25 avril 2022). Si le mouvement MeToo et les réseaux sociaux ont permis d'amorcer ce processus à très grande échelle, le fait que les collages aient une existence matérielle à travers l'espace vient apporter une dimension supplémentaire. En effet, il est toujours indispensable de faire entendre que les violences conjugales par exemple « non c'est pas juste un problème de couple, c'est un problème de société ! [et pour cela il] y a des endroits où il faut briser les frontières » (Adèle, 02 mai 2022). Or les collages viennent briser la frontière entre privé et public de manière incarnée. Et, le fait de « voir des collages décollés [par exemple] ça porte aussi un message [...] ça montre qu'il y a un débat sur ce genre de questions » (Ana, 14 avril 2022). Cela participe donc à prouver la nécessité de se préoccuper de ces sujets.

Enfin, si cette ouverture de la frontière entre le privé et le public concerne en premier lieu les problématiques liées au système patriarcal, elle se rapporte également à d'autres systèmes de domination. En effet, le féminisme porté au travers des collages est intersectionnel et comme je l'ai évoqué les enquêtée.s portent elleux-mêmes des visions du féminisme diversifiées mais qui se veulent toutes inclusives :

« *Qu'est-ce que c'est pour toi le féminisme ?*

[...] c'est prôner l'égalité entre les hommes et les femmes on va dire, mais [...] ça englobe aussi toutes les autres minorités, qui... on croit qu'ils n'ont pas leur mot à dire, enfin les gens croient ça. Mais du coup pour moi c'est l'égalité de tous et toutes, enfin tous ceux qu'on a

écrasé pendant des années en leur disant que leur parole comptait pour rien etc. [...] ouais c'est vraiment, l'égalité entre tous et toutes et que tout le monde ait le droit à, enfin que toute parole ait le même impact et qu'on la prenne en considération de la même façon et que ouais t'aie les mêmes droits, pas juste mêmes droits sur le papier quoi, les mêmes droits vraiment dans la vie de tous les jours » (Maïté, 19 avril 2022).

« C'est se battre pour... que ce soit égalité de genre, de... enfin se battre contre tout ce qui est inégalités, tout ce qui est exclusion des minorités quelles qu'elles soient, que ce soit suivant l'origine de la personne, le genre, l'orientation sexuelle, le physique [...] même suivant si la personne est en fauteuil, si elle est valide ou pas » (Emilie, 26 avril 2022).

Ainsi, la réappropriation collective qui se construit au fil des actions concerne aussi les minorités de genre, qui sont parmi les personnes les plus largement exclues des espaces publics et de la sphère publique. Le slogan « on ne veut plus compter nos mort.e.s » collé en mai 2022 par exemple permet d'élargir la dénonciation par rapport à l'initial « on ne veut plus compter nos mortes », collé à de très multiples reprises afin de dénoncer les féminicides. Depuis la reprise du collectif en janvier, les thématiques abordées à travers les collages réalisés n'ont pas cependant pas été élargies à tou.te.s les minorités et aucun n'a explicitement fait référence aux personnes victimes de racisme ou de validisme par exemple. Mais il n'y en a pas moins une volonté de la part des colleureuses de porter dans l'espace public toutes ces paroles. En interne, il arrive régulièrement que ces sujets soient discutés et réfléchis et ils seront donc forcément abordés de nouveau au travers de futurs collages.

Conclusion Chapitre 6

A travers le chapitre précédent nous avons vu en quoi les collages permettent une réappropriation *par* des personnes subissant le sexisme. Ici nous avons vu en quoi il s'agissait aussi d'une réappropriation *pour* toutes les personnes subissant le sexisme, ainsi que d'autres types de discriminations avec une volonté de créer un processus d'empouvoirement qui profitent à toutes ces personnes. Cette "réappropriation pour" se construit donc d'abord en direction des personnes sexisées elles-mêmes mais aussi dans le même temps vers toutes les personnes qui participent au maintien du système de domination. Ainsi il s'agit de se placer contre les oppresseur.se.s mais aussi de sensibiliser et de créer des prises de consciences chez tou.te.s, oppresseur.se.s comme victimes d'oppression³⁰. Cette réappropriation par et pour les personnes sexisées peut donc théoriquement contribuer à la construction d'un élan collectif féministe qui dépasse largement le collectif lui-

30. Bien sûr, il s'agit d'une appréhension simplifiée car chacun.e s'avère en réalité par moment être oppresseur.ve vis-à-vis d'autres personnes. Il ne s'agit pas là de statuts fixes et absolus dans le temps.

même. Par ailleurs, en allant à l'encontre de l'ordre établi, de manière à la fois symbolique et concrète, les colleuses ont aussi pour objectif de participer à changer les imaginaires à travers leurs actions. Ceci passe par de la sensibilisation mais aussi par la remise dans l'espace public de sujets encore invisibilisés, entre autres par leur restriction à la sphère privée.

Chapitre 7. Discussion des résultats

1. Se constituer en tant que contre-public

A. Articuler le *nous* et le *je*

Comme le montre le discours des enquêté.e.s à propos de leurs expériences subjectives au sein du collectif, des relations singulières s’y tissent au fil du temps. Celles-ci s’appuient sur des bases communes préexistantes mais aussi sur un faire commun qui se construit progressivement. Il se met en place spontanément par la réalisation d’actions collectives visant un but commun mais il est également renforcé par une volonté partagée de la part des colleureuses de nourrir ces relations. Cette volonté engendre la mise en place de principes organisationnels spécifiques ainsi qu’une implication émotionnelle assez forte dans les échanges avec les autres membres. Ainsi, les relations qui se créent dépassent largement l’action elle-même et elles prennent une place significative dans le fonctionnement actuel du collectif, participant à nourrir l’action même si en retour la bonne marche du collectif repose également sur l’évolution de ces relations. Dans d’autres contextes, des collages peuvent aussi être réalisés très spontanément et réunir des personnes qui ne se connaissent pas. Mais actuellement, au sein du collectif rennais l’action est véritablement nourrie par les interactions fortes entre les membres.

Tout d’abord, le fait de pouvoir compter les un.e.s sur les autres et de partager des ressources émotionnelles au sein du collectif alimente la motivation des colleureuses à prolonger leur engagement. De plus, si prendre soin les un.e.s des autres apparaît indispensable à la réalisation de l’action, cela peut aussi être analysé en soi comme une forme de lutte, qui permet même de gagner en puissance comme certain.e.s enquêté.e.s l’ont mis en avant. Cela renvoie à la théorie de l’amour révolutionnaire élaborée par les féministes noires et autochtones³¹, afin d’insister sur sa force en tant que véritable pratique politique (Vergès, 2020).

Par ailleurs, les interactions fortes et multiples donnent lieu à une unification progressive et à la construction d’une culture commune au sein du collectif au fur et à mesure que se multiplient les

31. A ce sujet, voir entre autres l’ouvrage *This Bridge Called My Back: Writings by Radical Women of Color* de Cherrie Moraga et Gloria E. Anzaldúa, 1981.

échanges de savoirs, de réflexions et de ressources. Mais cette unification ne signifie pas pour autant l'effacement de la diversité des voix et des identités. Comme plusieurs enquêté.e.s le soulignent, la pluralité est au contraire recherchée et fortement valorisée pour ce qu'elle permet mais aussi pour ce qu'elle signifie d'un point de vue axiologique. En effet, il ne s'agit pas de recréer un nouveau discours universel car « il ne peut y avoir de démocratie radicale et plurielle sans renoncer au discours de l'universel et à son hypothèse implicite d'un point d'accès privilégié à la vérité » (Laclau et Mouffe cités par Nicolas-Le Strat, 2016, p. 359). Au contraire, un espace public oppositionnel, allant à l'encontre de ce que véhicule la sphère publique classique, se doit d'« accueillir la diversité des expériences » (Nicolas-Le Strat, 2016, p. 119). Le pluralisme du collectif connaît bien sûr certaines limites car il y a pour l'instant toujours une certaine homogénéité à différents points de vue. Le collectif compte par exemple, comme je l'ai déjà évoqué précédemment, très peu de personnes racisées ou avec un handicap. Il est également relativement homogène en termes d'âge et de classe sociale. Cependant, il existe une pluralité importante par rapport aux identités de genre, à la culture militante et aux vécus en général. Et c'est cette pluralité qui permet, à travers la mise en commun perpétuelle de réflexions et d'expériences, de continuer à alimenter une analyse qui soit la plus riche et la plus complète possible. C'est ensuite sur la base de cette analyse que les messages portés par le collectif sont élaborés. Cela permet une évolution au fil du temps afin de produire un contre-discours le plus inclusif et exhaustif possible. On peut aussi faire un parallèle aux premières mobilisations contre les violences conjugales qui justement se sont appuyées sur la mise en commun d'expériences des victimes afin de remettre en question la privatisation et l'individualisation de ces violences (Romany, 1994). Mais il s'agit désormais d'intégrer une véritable diversité d'expériences, tant du point de vue des identités que des expériences elles-mêmes, en abordant aussi bien les violences conjugales que le harcèlement de rue ou le consentement chez le médecin. Or, cette mise en commun large et plurielle des vécus individuels apparaît indispensable à la mise en œuvre d'une critique de la distinction artificielle entre le privé et le public (Fluri et Piedalue, 2017).

Il faut aussi garder à l'esprit que les actions du collectif sont anonymes, et que les colleureuses sont peu visibles. C'est pourquoi l'identité du collectif lui-même ne transparaît qu'au travers de sa communication sur les réseaux sociaux et des messages collés. Or, à travers ces derniers, les colleureuses font en sorte d'affirmer autant que possible la défense des intérêts de tou.te.s les personnes subissant des oppressions systémiques. Certains systèmes d'oppression restent moins souvent abordés à travers les collages, mais les discriminations touchant la communauté LGBT sont régulièrement pointées et l'écriture inclusive est désormais utilisée dans tous les slogans ainsi que dans la communication du collectif. De plus, deux collages réalisés depuis février et postés sur la page Instagram du collectif, visent explicitement à revendiquer un positionnement féministe

intersectionnel. Il y a eu tout d’abord celui affichant le slogan « Pas de féminisme sans nos soeurs trans, queer, racisé.e.s, handicapé.e.s, TDS », posté sur le compte Instagram du collectif le 19 février 2022. Puis le 15 mars c’est simplement « Pas de féminisme sans les TDS » (figure 11) qui est quant à lui resté visible plusieurs semaines durant près de la place de la République, à un endroit très fréquenté.



Figure 11. Collage réalisé le 15 mars 2022 dans un lieu très fréquenté en centre-ville de Rennes (Quai Duguay Trouin) (Source : autrice)

Par ailleurs, dans les canaux de discussion internes, plusieurs propositions ont déjà été faites pour réaliser des sessions de collages dédiées à des problématiques découlant d’autres oppressions que celles liées au genre et ont semblé remporter une franche adhésion de la part de tou.te.s.

Il y a donc une véritable volonté, au sein du collectif et à travers les discours que celui-ci diffuse par ses collages, de mettre en pratique de « nouvelles formes d’articulation du “nous” et du “je” » (Lamoureux, 2016, p. 183). Et ce refus de prôner un quelconque universel va avec la volonté d’affirmer un autre rapport au politique.

B. Prôner un autre rapport au politique

Comme d’autres espaces de lutte féministes contemporains, le collectif de collages exprime un « autre rapport au politique » (Jouët, Niemeyer et Pavard, 2017). Il ne s’agit pas d’une complète nouveauté car une partie du mouvement féministe de la seconde vague a entretenu un rapport critique vis-à-vis des institutions, une partie du MLF voyant par exemple le recours à la justice

comme un aveu d'échec collectif (Vergès, 2020, p. 105). D'autre part, les luttes féministes décoloniales et antiracistes n'ont cessé d'affirmer que lutter contre la violence implique

« de comprendre que cette dernière n'est pas le résultat de la seule domination masculine mais d'un système qui fait de la violence un mode de vie et d'existence, qui l'institue comme seul mode de relation » (*ibid.*, p. 139).

Ce type d'analyse est aussi présent au sein du collectif de collages et se traduit par une volonté de rester éloigné de toute forme d'institutionnalisation et par une certaine radicalité. Il s'agit d'une radicalité qui « réside dans le dépassement de l'appréhension de la démocratie comme un régime figé dans des fondements métaphysiques ou ontologiques » (Sénac, 2021, p. 119). Cela permet au collectif de se constituer en véritable contre public, contrairement à d'autres organisations féministes plus libérales qui s'appuient sur les institutions politiques ou juridiques. Ces dernières portent une critique moins radicale, entre autres parce qu'elles sont entravées par un ensemble de contraintes institutionnelles. Les colleureuses, elleux, ne souhaitent absolument pas se positionner avec l'Etat mais bien contre ce dernier (Jouët, Niemeyer et Pavard, 2017) et ainsi contre le système qu'il participe à maintenir. Le collectif de collages de Rennes reste donc pour l'instant loin de toute institutionnalisation et ne montre aucune volonté d'entrer en dialogue avec les institutions politiques. D'abord, ceci s'avère loin d'être indispensable car les actions ne nécessitent que très peu de moyens, si ce n'est des moyens humains, et que les quelques ressources financières requises pour l'achat de matériel sont collectées grâce à une cagnotte participative où sont régulièrement déposés des dons. De plus, la coopération avec les institutions engendrerait une diminution de la portée de l'action, car celle-ci vient entre autres de sa dimension transgressive. Selon les colleureuses une action illégale peut en effet avoir plus de portée symbolique et marquer plus efficacement les esprits.

Par ailleurs, cela permet de ne pas avoir de restriction quant aux propos exprimés et de diffuser des messages visant directement les pouvoirs publics, voire certaines personnalités politiques comme par exemple avec : « un violeur à l'intérieur un complice à la justice » (collé quelques jours avant les élections présidentielles). Ce type de slogan permet aussi de pointer la violence symbolique subie par les personnes sexisées, souvent occultée alors qu'elle est loin d'être anodine.

« Quand j'ai vu que Darmanin était nommé [...] ministre ça m'a foutu.e en l'air. Vraiment pendant une semaine j'étais en train de me dire enfin on est quoi, qu'est-ce qu'on vaut, comment on peut avancer avec ça ? Enfin [...] c'est super violent quoi » (Lou, qui a subi de graves violences par le passé, 18 avril 2022).

Alice revient également sur les accusations portées à l'encontre du Ministre de l'Intérieur. Elle fait le parallèle avec François Bayrou qui a démissionné de son poste au ministère de la Justice suite à sa mise en cause dans une affaire de fraude³² alors que Gérard Darmanin est quant à lui resté en poste. Selon elle, il y a là un lien avec le fait que les accusations qui portent contre ce dernier concernent sa vie « privée » et sont donc entendues comme de moindre importance (03 mai 2022).

Dans ces conditions, un positionnement radical apparaît nécessaire au vu des objectifs poursuivis par les colleureuses et par le mouvement féministe auquel iels appartiennent. Comme certains propos recueillis au cours des entretiens l'illustrent, on peut même se demander comment il serait possible de se satisfaire de la démocratie en place et d'aller en son sens « tant que la liberté individuelle [n'est] pas indexée sur la liberté de tous et toutes » (Arruza, Bhattacharya et Fraser, 2019, p. 125). Face à ce constat, les modes d'expressions politiques « non institutionnels » ou « non conventionnels » sont « le propre de la masse des exclus des divers lieux de pouvoir, et plus largement de ceux qui ne s'y sentent pas (correctement) représentés » (Ripoll, 2008, p.5). Car face à une sphère publique majoritaire qui ne prend pas en compte les intérêts de tou.te.s à égalité en reléguant certains problèmes au rang de l'individuel et du privé, des contre-discours et des contre-pratiques semblent indispensables à l'élargissement de l'espace discursif (Fraser, 2001). Ainsi, les collages sont un outil de désobéissance civile. Ils permettent, par une confrontation à l'ordre établi, de poursuivre un objectif de repolitisation afin d'atteindre une véritable auto détermination démocratique pour chacun.e (Sénac, 2021).

2. Quelle réappropriation ?

Le concept d'appropriation renvoie à toute une variété de pratiques et d'enjeux qui se situent à l'articulation de l'idéal et du matériel. C'est pourquoi questionner l'appropriation de l'espace oblige « à mettre le doigt sur l'inégal accès à l'espace comme ressource, qui est constitutif des inégalités sociales [et donc] à penser les inégalités sociales et rapports de pouvoir dans leur dimension spatiale » (Ripoll et Veschambre, 2006, p. 302). Je vais ici m'attarder sur la manière dont se fait cette articulation entre idéal et matériel dans les processus de réappropriation à l'œuvre avec les collages.

32. L'événement est relaté dans cet article : Libération. Christophe Forcari. *François Bayrou et Marielle de Sarnez quittent le gouvernement*. https://www.liberation.fr/france/2017/06/21/francois-bayrou-et-marielle-de-sarnez-quittent-le-gouvernement_1578399/ Mis en ligne le 21 juin 2017 [consulté le 06 juin 2022]

A. Les espaces publics urbains comme support

Comme je l'ai développé à travers le chapitre 5, réaliser des actions de collages permet une réappropriation des espaces publics urbains par des personnes sexisées. Cette réappropriation se décline au niveau individuel et collectif. A l'échelle individuelle, toutes les enquêté.e.s m'expliquent en effet qu'iels perçoivent ces espaces différemment durant les actions de tout ce dont iels ont l'habitude en tant que personnes sexisées. Pour certain.e.s, pour qui les espaces publics sont véritablement hostiles en temps normal, cette différence de perception peut s'avérer extrêmement puissante. Plusieurs personnes m'expliquent même que leur manière d'envisager la ville est impactée durablement à force de faire des collages. Cela peut permettre de sentir plus légitime à occuper véritablement les espaces urbains, y compris la nuit, et renforcer le sentiment d'appartenance à la ville. Il s'agit donc de se réapproprier les espaces publics physiquement, par le corps et le marquage de l'espace pour engendrer une forme de réappropriation plus symbolique.

La réappropriation collective des espaces publics, qui se donne à voir depuis l'extérieur, a quant à elle différentes implications symboliques. Elle passe par l'occupation de l'espace durant l'action mais aussi par le marquage de ce dernier. Bien que les collages soient relativement éphémères, le marquage se prolonge dans le temps, à travers certains collages qui restent en place plusieurs semaines durant mais aussi par la répétition des actions dans le temps. Cette réappropriation collective des espaces publics passe également par une libération des corps et de la puissance d'agir des personnes sexisées. En effet, dans la société française actuelle, il y a des corps qui sont empêchés, entravés dans leur puissance d'agir, qui ont pris l'habitude de prendre moins de place, de ne pas incarner leur capacité à agir³³. Les espaces publics ont donc une double valeur, ils sont à la fois ressource et enjeu (Ripoll, 2005) d'une réappropriation symbolique collective.

Initialement la réappropriation des espaces publics urbains par les personnes sexisées n'est cependant pas l'objectif des collages. Ceux-ci avaient d'abord pour but de dénoncer les féminicides puis de porter des messages de plus en plus diversifiés aux yeux du plus grand nombre. L'espace public matériel était donc d'abord un support, un outil, une ressource pour les colleuses, comme il l'est pour de nombreux mouvements contestataires. Se rendre visible et rendre visible ses revendications et ses intérêts dans les espaces publics matériels constitue d'abord un moyen et non une fin en soi. Certain.e.s soulignent l'intérêt que peut avoir une certaine visibilité du groupe en action. Mais, ce qui est d'abord recherché à travers les stratégies mises en place c'est la discrétion et non la visibilité des colleuses durant l'action. Par les techniques, le choix des lieux et des

33. Ces propos sont inspirés d'une interview d'Elsa Dorlin (France Culture. Laure Adler. *Se défendre avec Elsa Dorlin*. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-heure-bleue/se-defendre-avec-elsa-dorlin-2300651>. Mis en ligne le 3 mai 2021 [consulté le 25 avril 2022])

horaires, l'objectif premier reste la réussite de l'action et la visibilité des collages eux-mêmes afin de propager les messages le plus largement possible. Il s'agit aussi de montrer une présence féministe, mais plutôt une présence diffuse et étendue, à travers la ville mais aussi à travers la France par la multiplicité des collectifs de collages. A la veille du 8 mars 2022, un appel a d'ailleurs été relayé parmi certains groupes de collages français afin de réaliser une action coordonnée et de coller massivement sur les murs de plusieurs grandes villes le message : « on est partout ».

Quand j'interroge leurs motivations à venir faire des collages, aucun.e colleuse ne mentionne quoi que ce soit en rapport direct avec la réappropriation personnelle de l'espace. Ce n'est même souvent que quand je les questionne spécifiquement à propos de leur rapport à l'espace public qu'ils me citent les effets que cela a pu produire chez elleux à ce niveau. Le sentiment de réappropriation des espaces publics que certain.e.s ont pu ressentir grâce aux sessions de collages n'est pas au coeur de la pratique, il est plus un « effet collatéral ». Les collages procèdent donc principalement d'une réappropriation et d'une repolitisation de l'espace non pas en tant qu'« objet de conflit, mais parce qu'il « donne lieu » à des manifestations politiques d'autres natures et origines » (Hancock, 2014, p. 2). De plus : « militer [...] a quelque chose de très territorial [c'est important] de se réunir, de se mettre en groupe et de réfléchir ensemble et d'agir ensemble » (Marguerite, 26 avril 2022). Le fait d'agir « sur le terrain » comme le dit Marguerite, permet en effet de nourrir ce « faire commun » sur lequel je me suis déjà longuement attardée.

Militer, soit « agir pour faire reconnaître ses idées, pour les faire triompher »³⁴, en passant par l'espace physique présente donc plusieurs intérêts. L'espace constitue d'abord une ressource pour la réalisation concrète de l'action, pour donner une dimension publique à cette dernière. Car dans le domaine public « l'expression a plus [...] d'impact, les gens le voient plus [mais ils] en ressortent aussi avec une plus grande impression » (Carolina, 19 avril 2022). Il est également le support pour venir nourrir quelque chose de commun, à l'échelle du collectif et même au-delà parmi les personnes souffrant des mêmes oppressions et à qui sont spécifiquement destinés certains des messages, comme « vous trouverez toujours notre soutien sur les murs », une phrase que Lou trouve importante et « immensément vraie » (18 avril 2022).

A travers les actions de collages, les espaces publics ne sont donc pas l'objet d'intérêt principal, il servent d'abord de support, d'outil pour faire passer des messages, et ce contrairement à d'autres occupations collectives de l'espace qui peuvent finir par valoir en premier lieu pour elles-mêmes, comme certaines manifestations (Favre, 1999). Ainsi, même si elle peut devenir un enjeu à part entière, la réappropriation des espaces publics par les collages est avant tout une stratégie pour

34. Définition du Centre national de ressources textuelles et linguistiques. (<https://www.cnrtl.fr/lexicographie/militer> [consulté le 23 avril 2022])

donner une visibilité nouvelle à des problématiques de société liées au genre. La réappropriation des espaces publics matériels reste secondaire derrière la réappropriation de la parole.

B. La réappropriation de la parole

Dans leur essai sur le commun, Dardot et Laval établissent une distinction entre « appropriation-appartenance » et « appropriation-destination » (2015, p. 747). Instituer le commun signifie pour eux de le rendre inappropriable, en le soustrayant « à l'appropriation-appartenance pour mieux réaliser l'appropriation-destination [donc] s'interdire de se l'approprier pour mieux l'approprier à sa destination sociale » (*ibid.*). A travers les collages, c'est cette logique qui transparaît car il n'est pas question pour les colleuses de s'approprier l'espace public matériel ni même idéal pour le faire leur mais surtout de le soustraire à une appropriation excessive de la part des groupes dominants et de procéder à une réouverture de ce dernier. Il s'agit de redonner une place aux intérêts de tou.te.s dans l'espace public mais surtout dans la sphère publique.

« Toute révolution libère à sa manière la parole puisque l'ordre social et politique mis en cause est aussi un ordre discursif fait d'idées, de mots, de phrases et de locuteurs légitimes qui confisquent le pouvoir des mots et qui réduisent au silence des pans entiers de la société » (Bard, 2021, p. 141).

Vouloir transformer l'ordre établi en tant que groupe subissant des oppressions systémiques implique donc forcément une « réouverture » de l'espace public (Duncan, 1996). La réappropriation collective à la fois de l'espace et de la parole est nécessaire pour construire un faire commun et ainsi mettre en œuvre des « utopies réelles » (Sénac, 2021, p. 252) c'est-à-dire pour montrer la voie. Cela renvoie aux propos de Loïs qui soulignait la nécessité de « montrer l'exemple » pour faire « changer les imaginaires » et espérer faire bouger les lignes plus largement (04 mai 2022).

Or, si « toute révolution libère la parole », ceci s'avère une entreprise d'autant plus capitale pour une révolution féministe. En effet, la parole des femmes et des minorités de genre est justement celle qui est toujours dévaluée et renvoyée au personnel, à l'intime, face à « la parole noble, structurée, politique, discursive, admirée, tout entière masculine » (Bard, 2021, p. 141). Face à cela, les collages permettent de diffuser une parole qui se joue de cette hiérarchisation. En effet, il ne s'agit pas de produire un discours déconnecté de l'intime et du personnel. Il s'agit au contraire de redonner une dimension publique à un ensemble de problématiques qui touchent au domaine de l'intime et à la sphère privée mais sont aussi profondément politiques. Ce sont donc des problématiques privées qu'il est indispensable « de rendre publi[ques] » et les collages représentent ainsi un outil précieux « pour pouvoir en parler, communiquer dans l'espace public » (Lou, 18 avril 2022).

En réalité, les paroles concernant les violences liées au genre qui surviennent dans l'intimité existent depuis longtemps. Mais elles ne cessent d'être ignorées, si ce n'est même silencieuses, comme l'a mis en lumière le mouvement MeToo. Face à cela, les collages procèdent donc d'un élargissement de l'espace discursif (Fraser, 2001) en donnant une visibilité nouvelles à des sujets et à des récits jusque-là exclus de ce dernier.

Cette réappropriation de la parole peut se décliner très concrètement à l'échelle individuelle lorsque certaines personnes réalisent des collages qui font directement référence à leurs propres expériences, comme cela a souvent été fait au sein du collectif de collages de Paris (Collages Féminicides Paris, 2021³⁵). A Rennes, cela n'a à ma connaissance pas été le cas. Cependant si une personne au sein du collectif exprimait le besoin de le faire, il est certain qu'elle recevrait un large soutien et serait accompagnée pour le faire. Par ailleurs, l'idée a également été évoquée d'ouvrir la possibilité à des personnes n'étant pas membres du collectif de venir réaliser un collage ponctuellement à propos de leur vécu.

Sans aller jusque là, les colleuses ont pour volonté de participer à une libération de la parole et à une légitimation de tous les vécus. Cela se décline en différents objectifs selon les personnes qui verront les collages. Il s'agit de soutenir les victimes de violences et les personnes subissant le sexisme et d'autres formes d'oppressions, de leur insuffler de la force, de l'espoir et d'alimenter un élan collectif féministe à grande échelle, procédant ainsi à des processus d'empouvoirement. A l'inverse, chez les auteur.ice.s ou complices de violences, ceux qui participent à maintenir le système oppressif en place, il y a une volonté de provoquer de la gêne, du dérangement et de faire une démonstration de force et de détermination. Enfin, il y a également l'idée d'informer et de susciter des prises de consciences chez tou.te.s. Les différents effets que les colleuses espèrent ou pensent pouvoir provoquer en fonction du type de personne qui verront les collages sont synthétisés dans le schéma suivant (Figure 12).

35. Dans cet ouvrage, différents témoignages détaillés de colleuses apparaissent tels que : "colleuse et survivante de viol" (p. 104), "colleur.euse et personne trans" (p. 151) "colleur.euse.s et survivan.e.s de pédocriminalité" (p. 179)... Chacun d'eux illustre la manière dont ces personnes se saisissent des collages afin de faire voir et entendre leur propre vécu et ainsi comme d'un véritable outil thérapeutique.

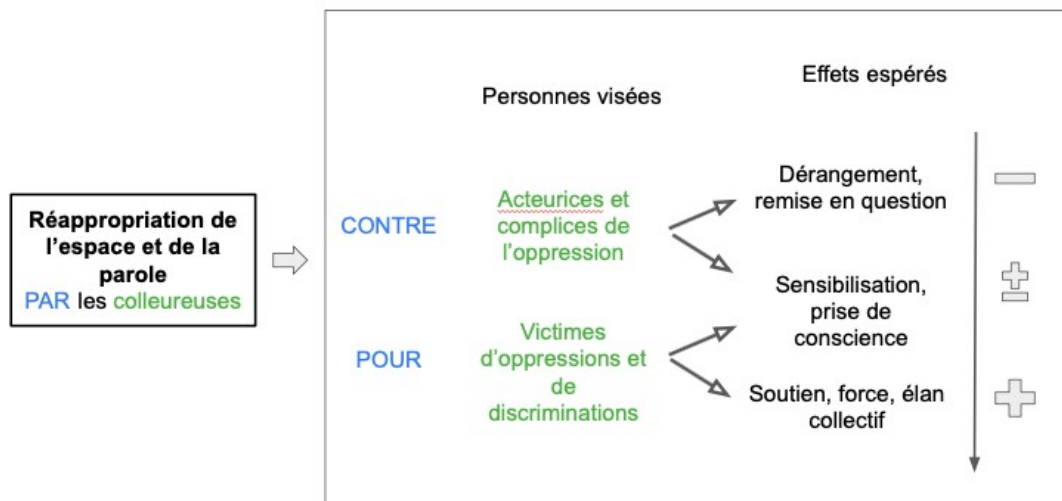


Figure 12. Schéma récapitulant les divers effets recherchés par les colleureuses en fonction des personnes (Source : autrice).

Bien sûr certains messages seront plus spécifiquement adressés à certains types de personnes qu'à d'autres. Mais quoi qu'il en soit, la réappropriation mise en œuvre par les colleureuses à travers leurs actions est donc d'abord tournée vers l'extérieur, destinée aux autres, quels qu'ils soient. Elle vise à libérer la parole ou plus exactement à la rendre audible « le silence n'est pas une simple absence de parole [...] il est produit par des conditions sociales et politiques, qui désactivent l'efficacité performative de certains énoncés » (Gérardin-Laverge, 2019, p. 620). Plusieurs enquêtée.s soulignent l'importance de visibiliser certains sujets afin de les faire « exister » mais en réalité il ne s'agit pas uniquement de cela. En effet, suite au mouvement MeToo, certaines critiques se sont élevées vis-à-vis de ce qui a été qualifié du « mythe de la libération de la parole » faisant valoir que la parole en question (celles des victimes de violences sexuelles) a toujours existé et que si il y a une libération elle concerne plutôt l'écoute. Par ailleurs, il apparaît comme le souligne Sandrine Rousseau que :

« la dimension politique de ce combat n'est pas encore entendue et n'est pas encore comprise [il est encore perçu] comme une somme de discours privés, et surtout je crois qu'il y a une volonté de ne pas voir la dimension politique, parce que cela arrange tout le monde, parce que ça permet de laisser les choses telles qu'elles sont »³⁶.

36. Sandrine Rousseau est une femme politique française, figure de la lutte contre les violences faites aux femmes depuis les accusations qu'elle a porté pour harcèlement et agressions sexuelles envers Denis Baupin au sein du parti écologiste. (Source : France Culture. Quentin Lafay. *Libération de la parole : et après ? Passer de l'intime au débat public*. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-temps-du-debat-d-ete/liberation-de-la-parole-et-apres-passer-de-l-intime-au-debat-public-2789808> Mis en ligne le 30 juillet 2021 [consulté le 15 mai 2022])

Au-delà d'une libération de la parole, il apparaît donc nécessaire de travailler sur la manière dont cette parole est réceptionnée et analysée et dans la perspective d'agir véritablement sur la dimension politique. Les colleureuses se placent donc en opposition affirmée vis-à-vis d'un système dominant et tentent de transformer ce dernier.

2. S'opposer à un système

A. Agir sur l'ordre discursif

Je l'ai détaillé dans le chapitre 6, les transformations qui sont prônées par le collectif de collages impliquent fondamentalement d'aller à l'encontre de l'ordre établi. D'abord les collages, en tant qu'actions de désobéissance civile, sortent du cadre légal. Mais ils transgressent également d'autres limites de nature plus symbolique à la fois du point de vue de la pratique et des discours véhiculés.

Ainsi, les collages se placent en opposition à certaines classifications culturelles. Ils puisent dans une contre-culture féministe, queer et intersectionnelle et viennent également alimenter cette dernière, en l'enrichissant de nouveaux slogans mais aussi en la diffusant de manière large et inédite. Comme de nombreux collectifs féministes présents et passés, le collectif de collages est donc un exemple frappant de contre-public subalterne qui « élabore et diffuse des contre-discours » (Fraser, 2001, p. 138). Les collages vont ainsi à l'encontre d'un ordre rhétorique. Pour commencer, il s'agit d'une prise de parole sans aucune autorisation ce qui « peut avoir des effets subjectifs émancipateurs » (Gérardin-Laverge, 2019, 556). De plus, le discours diffusé est subversif non seulement au travers des sujets qui sont abordés mais aussi par la manière dont ils sont abordés.

Reprenons le cas de la violence conjugale sur lequel je me suis penchée à travers le chapitre 1. Cette dernière n'est aujourd'hui plus « naturalisée » comme elle l'était encore récemment par la société et par le système légal (Marcus, 1994). Cependant, le lien entre la sphère publique et ces événements survenus dans les espaces privés continue d'être invisibilisé. Il s'agit donc avec les collages de redonner à ces violences une visibilité dans la sphère publique et de réaffirmer sans cesse leur caractère politique. Le procédé vaut également pour d'autres types de violences, dont certaines encore moins présentes dans le débat public comme l'inceste, autour duquel règne un immense tabou, ou le harcèlement de rue, visibilisé mais aussi banalisé.

Les collages participent donc à la visibilisation et ainsi à la dénonciation d'un ensemble de problématiques. Mais pour cela, il ne s'agit pas uniquement de citer des faits, car le langage est utilisé de multiples manières et constitue lui aussi un outil à part entière pour les colleuses. Certains messages véhiculent ainsi des discours performatifs, qui « réalise[nt] une action par le fait même de son énonciation »³⁷. Les collages participent par exemple à la circulation du terme féminicide dans toute sa dimension féministe, en tant que fait social et produit d'un système patriarcal au même titre que d'autres manifestations de la violence sexiste (Giacinti, 2020). D'autres collages visent explicitement à transformer l'ordre du discours comme par exemple ceux visibles ci-dessous, réalisés par le collectif rennais (figure 13).



Figure 13. Deux collages réalisés à Rennes respectivement le 22 février et le 14 mars 2022 (Source : autrice).

Le collage « Liberté, Égalité, Adelphtité » met en avant la dimension non-inclusive du terme « Fraternité » dans la devise nationale française et propose une nouvelle formulation de cette dernière. Quant au message « Dormir ≠ Consentir », il vise à insister sur la définition du consentement en signifiant que le fait de dormir n'équivaut pas au fait de consentir.

Le langage s'avère être aussi un « lieu de lutte » car « il forme notre perception et notre appréhension du monde, il structure notre pensée » (Gérardin-Laverge, 2019, p. 23). Et ce « lieu de lutte » est véritablement investi par les colleuses, comme le sont les espaces publics.

B. Remettre en question la dichotomie privé-public

La distinction privé-public est d'ordre symbolique et moral tout autant qu'elle se matérialise à travers les espaces et structure les pratiques spatiales (Duncan, 1996). Les actions du collectif de collages viennent questionner cette distinction et ses implications genrées de différentes manières.

37. Définition du CNRTL (<https://www.cnrtl.fr/definition/performatif> [consulté le 01 juin 2022])

Pour commencer, il existe une forme de ségrégation spatiale basée sur le genre, qui engendre des rapports à l'espace différenciés (Vella, 2004). Ceci participe entre autres au maintien de la dichotomie privé-public car les conceptions du public et du privé sont productrices d'espaces tout en étant elles-mêmes modelées et reproduites par la matérialité de l'espace (Meth, 2003). La pratique des collages parce qu'elle engendre la présence, l'occupation et le marquage des espaces publics par des personnes sexisées porte donc en tant que telle d'autres valeurs. Elle symbolise le fait que les espaces publics sont des espaces appartenant à tou.te.s et qui peuvent être appropriés temporairement par n'importe quelle personne indépendamment de son genre. Cela signifie dans une certaine mesure que tous les corps ont une légitimité à être là et à agir dans ces espaces et que les personnes sexisées n'ont pas à se restreindre et à rester confinées aux espaces privés. Le fait que ce soit leurs messages et non les colleureuses elleux-mêmes qui se rendent le plus souvent visibles illustre cependant toutes les précautions nécessaires à l'affirmation d'une présence féministe si subversive.

Ainsi, la remise en question de la distinction entre privé et public ne passe pas prioritairement par la présence physique dans l'espace. Ce dernier constitue surtout une ressource dont se saisissent les colleureuses pour porter leur parole. C'est cette prise de parole qui porte avec elle une évolution de la distinction privé-public. Avec les collages, comme le dit Lou, il est véritablement impossible de dissocier le privé du public car les collages découlent finalement des expériences « privées » et qu'il est question ensuite de « se servir de l'espace public pour parler du privé » (18 avril 2022). Il s'agit en effet de faire entrer « de force » dans la sphère publique, au moyen des espaces publics, des discours qui ne sont pas légitimés et donc pas diffusés par les biais plus traditionnels d'accès à la sphère publique. Cette réappropriation conjointe de l'espace et de la parole porte nécessairement une perspective de transformation de la distinction privé-public. En effet, comme plusieurs enquêté.e.s le soulignent, le processus de relégation au privé est un moyen de silencier les victimes et empêche d'appréhender le problème comme systémique. Cette silenciation est structurelle et provient entre autres du maintien dans une condition de minorité, dont les intérêts spécifiques restent secondaires. C'est pourquoi « les violences sexuées et sexuelles ne peuvent être analysées et combattues en dehors d'une analyse plus large des conditions dans lesquelles ces violences se déchaînent » (Vergès, 2020, p. 27).

Dans ce cadre, les catégories privé et public peuvent être analysées comme des « étiquettes rhétoriques [qui] servent fréquemment à délégitimer certains intérêts, points de vue et sujets et à en mettre d'autres en valeur » (Fraser, 2001, p. 145-146). Cette classification est étroitement liée aux conceptions du privé et du public qui structurent les sociétés occidentales contemporaines. En effet, il existe un lien étroit entre la construction de l'ordre socio-politique moderne, l'établissement de la

dichotomie privé-public mais aussi le renforcement de la domination masculine à travers la naturalisation de la différence entre les sexes (Viennot, 2012 ; Lamoureux, 2016).

En reprenant une place dans les espaces publics et par là dans la sphère publique, les colleureuses font entendre des voix minoritaires. Or, la sphère publique est aussi celle « où se forment et s'expriment les identités sociales [donc y] faire entendre sa voix [c'est aussi] construire et exprimer simultanément sa propre identité » (Fraser, 2001, p. 140). En faisant entendre d'autres voix, les collages permettent donc de redonner une place à d'autres identités et ainsi à relégitimer non seulement les vécus mais aussi les subjectivités derrière ces voix. Ceci va à l'encontre de l'exclusion relative de certains groupes de la sphère publique.

De plus, par la manière dont iels abordent les violences conjugales par exemple, les colleureuses signifient que ce sont tout sauf des problématiques individuelles ou privées et qu'il s'agit au contraire bien de « produits du contrôle et de la domination des hommes qui s'exercent jusque dans l'intimité » (Delage, 2017, p.19). En abordant aussi un ensemble d'autres violences, il s'agit de réaffirmer que toutes sont liées, et font partie d'un continuum (Kelly, 2019 [1987]). Il s'agit aussi de signifier qu'elles sont les produits d'« institutions (la famille, le corps, la santé, le patrimoine, la propriété, la procréation, la sexualité, etc.) [qui] sont co-construites et se territorialisent des deux côtés de la frontière entre le domestique et le politique/public » (Berrebi-Hoffmann et Saint Martin, 2016). Cela implique que la société dans son ensemble a une responsabilité quant à ces violences. De plus, certains collages pointent aussi plus directement la responsabilité des pouvoirs publics ou encore de la justice dans le maintien de ce système. Le slogan « justice complice » a par exemple été collé lors d'une session faisant suite au féminicide qui a eu lieu à Rennes en avril car la victime avait porté plainte plusieurs fois sans succès (Notes personnelles, 20 avril 2022). Durant la période électorale a également été collé le slogan suivant « grande cause du quinquennat : + de 622 féminicides en 5 ans » (Notes personnelles, 23 avril 2022).

C'est le fait d'envisager les violences comme systémiques mais également de manière intersectionnelle qui peut permettre de se libérer de certaines constructions restrictives, dont la dichotomie privé-public (Fluri et Piedalue, 2017). Or, le collectif de collages se veut intersectionnel, avec une véritable volonté de « prendre en compte tous les rapports sociaux et de pouvoir » (Lesselier, 2013, p. 19) et un travail constant à ce sujet. Comme plusieurs enquêté.e.s l'affirment il s'agit bien avec les collages de pointer les origines communes derrière toutes les formes de violences. Ces dernières sont envisagées comme le produit du système patriarcal mais aussi, dans une perspective intersectionnelle, des autres systèmes d'oppression qui lui sont liés. Car les collages parlent des féminicides et des violences faites aux femmes « en rapprochant et articulant ces deux

faits sociaux » (Giacinti, 2020, p. 64) mais ils abordent également les violences spécifiques subies par d'autres minorités ou encore la lutte pour l'écologie. Le collectif de collages se rapproche en cela des

« luttes féministes décoloniales et antiracistes contre la violence [qui] impliquent de comprendre que cette dernière n'est pas le résultat de la seule domination masculine mais d'un système qui fait de la violence un mode de vie et d'existence, qui l'institue comme seul mode de relation » (Vergès, 2020, p. 139).

Conclusion

Ce travail de recherche présente certaines limites dans le sens où il est resté très centré sur le collectif lui-même. Cela m'a permis d'analyser en détails le fonctionnement de ce dernier et ces objectifs, mais si j'avais eu plus de temps devant moi, j'aurais souhaité élargir la recherche. J'aurais en effet aimé comprendre la manière dont les actions de collages étaient perçues depuis l'extérieur. Pour cela il aurait été intéressant de mener des entretiens auprès de représentants des pouvoirs publics locaux mais aussi d'interroger plus largement le grand public. Pour ce faire, des méthodes d'enquête quantitatives auraient été pertinentes, telles qu'un questionnaire portant sur la perception des collages et diffusé de manière large à travers Rennes ou encore une analyse de discours sur un corpus issu des réseaux sociaux. Cela m'aurait probablement permis de mieux comprendre quelle était l'adéquation entre les objectifs des colleuses et les effets réels sur l'esprit des gens, notamment quant à leurs conceptions relatives au privé et au public. Cependant, malgré ces quelques limites, ce travail m'a permis de produire une analyse riche et relativement complète à partir de laquelle il m'est désormais possible d'énoncer certaines conclusions.

Actuellement, dans le collectif de collages de Rennes, des relations fortes sont en construction. Elles dépassent l'action mais viennent aussi nourrir cette dernière de multiples manières. Tout d'abord, elles constituent une source de motivation à part entière pour participer aux actions. De plus, elles alimentent la puissance d'agir des colleuses au sein du collectif et en dehors, ce qui peut apparaître nécessaire au vu de l'ampleur des problématiques auxquelles qu'elles se confrontent à travers leur lutte militante. Enfin, ces relations et les interactions qui en découlent alimentent le discours porté à travers les collages. En accueillant la diversité et en l'encourageant, elles le rendent progressivement plus pluriel et plus inclusif à travers des renouvellements et des remises en question sans cesse alimentées. Ainsi, le collectif de collages peut porter et donner à voir de « nouvelles formes d'articulation du "nous" et du "je" » (Lamoureux, 2016, p. 183) depuis l'extérieur.

Un autre rapport à la politique est également affirmé par le collectif comme par d'autres lieux de lutte féministe contemporains. Celui-ci découle entre autres du refus de l'injonction à l'universalité et plus largement de prises de positions et d'actions qui se veulent radicales. Afin de pouvoir affirmer et porter véritablement ce positionnement il s'agit donc pour le collectif de rester loin de toute institutionnalisation et ainsi d'éviter toute forme de pacification. Cela permet entre

autres aux colleureuses de pouvoir pointer directement la responsabilité des institutions politiques. Mais cela permet surtout d'augmenter la portée symbolique du message et de se positionner fondamentalement à l'encontre de l'ordre socio-politique établi afin de poursuivre l'objectif de transformation de ce dernier.

Afin de poursuivre cet objectif de transformation "radicale", le collectif de collages se saisit des espaces publics et se les réapproprie en s'en servant avant tout comme support afin de faire entrer ses messages dans la sphère publique. Il ne s'agit ainsi pas seulement d'engendrer une libération de la parole des personnes sexisées ou appartenant à d'autres minorités mais surtout de relégitimer cette dernière. Pour ce faire, c'est la dimension systémique des violences que les collages pointent du doigt en utilisant entre autres la dimension visuelle et esthétique des collages mais aussi en se servant du langage comme véritable outil de lutte. Cette tentative de relégitimation de certains intérêts va de fait à l'encontre de la dichotomie entre privé et public qui produit les distinctions entre ce qui est digne d'intérêt politique et ce qui ne l'est pas. En utilisant les espaces publics pour y exposer des faits se produisant majoritairement dans les espaces privés, les collages signifient le caractère politique de ces derniers et ce par le biais de la matérialité de l'espace.

Pour rappel, voici les hypothèses que j'avais formulé au début de ce travail :

Au sein du collectif de collages se constitue et se consolide progressivement un faire commun à travers lequel se mettent en place des processus de réappropriation matérielle et symbolique.

Cette « réappropriation collective de l'espace et de la parole » par un contre-public subalterne porte en elle une redéfinition des valeurs politiques attribuées aux différents espaces, et par là même de la dichotomie privé-public.

Grâce au travail de terrain mené pendant plusieurs mois au sein du collectif de collages rennais, et au matériau recueilli grâce aux observations ainsi qu'aux entretiens, il est désormais possible de vérifier ces hypothèses.

Il y a bien à travers les collages une réappropriation matérielle qui permet une réappropriation symbolique. Ce processus est le fruit d'un faire commun. Dans les faits, ce dernier n'accueille pas l'ensemble de la diversité des identités minorisées en son sein. Cependant, le discours qu'il produit reflète véritablement une pluralité ainsi qu'une inclusivité sans cesse retravaillées. Ainsi avec le faire commun se met en place une réappropriation symbolique des espaces publics urbains mais

surtout de l'accès à la sphère publique pour lequel les espaces publics eux-mêmes servent de ressource.

Cette réappropriation de l'accès à la sphère publique si elle se décline à l'individuel est avant tout fondamentalement collective. Non seulement elle passe indéniablement par le collectif qui est une forme de contre-public mais surtout elle se tourne vers l'extérieur et ce de différentes manières. Elle vise bien sûr les personnes dont les intérêts sont légitimés dans la sphère publique classique mais surtout toutes celles pour qui ce n'est pas le cas. Il s'agit donc d'une réappropriation par un collectif, contre l'appropriation excessive de certaines personnes mais surtout pour tou.te.s les exclu.e.s avec la volonté de susciter un empouvoirement collectif.

Ce processus agit entre autres sur l'ordre discursif afin de libérer la parole et de visibiliser certains sujets comme des faits non pas individuels mais systémiques et ce dans une perspective intersectionnelle. Les collages parlent ainsi de faits sans cesse privatisés en signifiant leur caractère public et par là même politique. De plus, l'interrogation de la distinction privé-public est renforcée symboliquement par le fait que ces actions impliquent une réappropriation matérielle des espaces publics par des personnes qui en sont encore relativement exclues.

Si le discours porté est assez similaire entre les différents collectifs de collages, l'ensemble de ces conclusions ne reste cependant pas transférable directement à d'autres collectifs de collages. En effet, chaque collectif a son propre fonctionnement et même ses propres lignes directrices. Ainsi, bien que l'inclusivité et l'intersectionnalité soient prônées par la plupart des collectifs, il serait nécessaire de mener un travail plus approfondi afin de vérifier comment ces dernières sont mises en œuvre dans chaque collectif à travers ses actions. Cependant, je pense pouvoir avancer que certaines de mes conclusions quant au sens porté par les collages pourraient être généralisées à la plupart des autres collectifs. En effet, le projet global porté par la majorité de ces collectifs de collages, comme par nombre d'autres organisations féministes contemporaines en France et à travers le monde, implique une transformation radicale de l'ordre socio-politique. Étant donné l'étroite imbrication entre ce dernier et la conceptualisation actuelle de la dichotomie privé-public, ce projet porte avec lui une redéfinition de cette dichotomie. Pour aller en ce sens, la réappropriation des espaces publics apparaît une voie utile si ce n'est primordiale.

Bibliographie

Arruzza, Cinzia, Tithi Bhattacharya et Nancy Fraser. *Féminisme pour les 99%, un manifeste*. La Découverte. 2019, 128 p.

Beaud, Stéphane, et Florence Weber. *Guide de l'enquête de terrain*. 4e éd. Paris: La Découverte, 2010, 311 p.

Bentouhami, Hourya. « Les féminismes, le voile et la laïcité à la française ». *Socio*, no 11 (2018): 117-40.

Bereni, Laure, Alice Debauche, Emmanuelle Latour, et Anne Revillard. « Entre contrainte et ressource : les mouvements féministes face au droit ». *Nouvelles Questions Féministes* 29, no 1 (2010): 6-15.

Bereni, Laure, et Anne Revillard. « La dichotomie “public-privé” à l'épreuve des critiques féministes: de la théorie à l'action publique ». In Sénac, Réjane et Pierre Muller. *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions*. Paris: L'Harmattan, 2008.

Berrebi-Hoffmann, Isabelle, et Arnaud Saint-Martin. « Vie privée et démocratie : un couple en tension ». *Socio*, no 7 (2016): 7-23.

Bondi, L, and M Domosh. « Other Figures in Other Places: On Feminism, Postmodernism and Geography ». *Environment and Planning D: Society and Space* 10, no. 2 (1992): 199–213.

Bondi, Liz, et Mona Domosh. « On the Contours of Public Space: A Tale of Three Women ». *Antipode* 30, no 3 (1998): 270-89.

Borghi, Rachele, et Astrid Aidolan-Ague. *Décolonialité et privilège. Devenir complice*. Editions Daronnes, 2020, 288 p.

Bard, Christine et Jean-Marie Durand. *Mon genre d'histoire*. Presses universitaires françaises, 2021, 224 p.

Clair, Isabelle. « Faire du terrain en féministe ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 213, no 3 (2016): 66.

Collages féminicides Paris. *Notre colère sur les murs*. Denoël. 2021, 221 p.

Coutras Jacqueline. L'insertion différentielle des sexes dans l'espace urbain. In Cahiers du GEDISST (Groupe d'étude sur la division sociale et sexuelle du travail), N°5, 1992, pp. 7-21.

Dardot, Pierre et Christian Laval. *Commun, Essai sur la révolution au XXIe siècle*. La Découverte. 2015, 747 p.

Dauphin, Sandrine. « L'élaboration des politiques d'égalité ou les incertitudes du féminisme d'État : une comparaison France / Canada » *Cahiers du Genre* HS n° 1, no 3 (2006): 95-116.

Delage, Pauline. « Des héritages sans testament: L'appropriation différentielle des idées féministes dans la lutte contre la violence conjugale en France et aux États-Unis ». *Politix* n° 109, no 1 (2015): 91-109.

———. *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*. Paris: Presses de Sciences Po, 2017.

Delage, Pauline, Marylène Lieber, et Natacha Chetcuti-Osorovitz. « Lutter contre les violences de genre. Des mouvements féministes à leur institutionnalisation: Introduction ». *Cahiers du Genre* n°66, no 1 (2019): 5-16.

Delphy, Christine. « L'état d'exception : la dérogation au droit commun comme fondement de la sphère privée ». *Nouvelles Questions Féministes* 16, no 4 (1995): 73-114.

———. « Nos amis et nous. Les fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes ». *Nouvelles Questions Féministes*, no 1 (1977): 20-49.

Denèfle, Sylvette. « Changer la ville pour les femmes. Utopies, réformes ou révolution ? » In *Utopies et expérimentations urbaines*. Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 205-210.

Deschamps, Catherine. « La figure de l'étrangère dans la prostitution: » *Autrepart* n° 42, no 2 (2007): 39-52.

DeShong, Halimah A.F. « Policing Femininity, Affirming Masculinity: Relationship Violence, Control and Spatial Limitation ». *Journal of Gender Studies* 24, no 1 (2015): 85-103.

Ducret, Véronique, Pauline Delage, et Marylène Lieber. « Violences sexuelles à l'encontre des femmes: De la dénonciation à la prise en charge institutionnelle à Genève ». *Cahiers du Genre* n°66, no 1 (2019): 91-107.

Duncan, Nancy. « Renegotiating gender and sexuality in public and private spaces ». In *Duncan, Nancy, Body Space*. Routledge, 1996. pp. 127-145.

Favre, Pierre. « Les manifestations de rue entre espace privé et espaces publics ». In *Espaces publics mosaïques : Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Presses universitaires de Rennes, 1999, pp. 193-213.

Fluri, Jennifer L., et Amy Piedalue. « Embodying Violence: Critical Geographies of Gender, Race, and Culture ». *Gender, Place & Culture* 24, no 4 (3 avril 2017): 534-44.

Fraser, Nancy, et Muriel Valenta. « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement ». *Hermès* n° 31, no 3 (2001): 125-156.

Gérardin-Laverge, Mona. « La performativité du langage ordinaire dans la construction du genre et les luttes féministes », 2019. Thèse de Doctorat. Université Paris 1.

Giacinti, Margot. « « Nous sommes le cri de celles qui n'en ont plus » : historiciser et penser le féminicide ». *Nouvelles Questions Féministes* 39, no 1 (2020): 50.

Gray, Harriet. « Domestic Abuse and the Public/Private Divide in the British Military ». *Gender, Place & Culture* 23, no 6 (2 juin 2016): 912-25.

Guillaumin, Colette. « Pratique du pouvoir et idée de Nature. (1) L'appropriation des femmes ». *Questions Féministes*, no 2 (1978): 5-30.

Hancock, Claire. « L'espace ressource ou leurre : qu'est-ce que penser spatialement fait gagner, et perdre, à la réflexion sur le genre ? » *Les cahiers du CEDREF*, no 21 (2014).

———. « L'idéologie du territoire en géographie : incursions féminines dans une discipline masculiniste ». In Bard, Christine. *Le genre des territoires. Féminin, masculin, neutre*. Presses de l'Université d'Angers, 2004, pp. 165-74.

Hanmer, Jalna. « Violence et contrôle social des femmes ». *Questions féministes*, no 01 (1977): 68-88.

Harding, Sandra. « ?Strong Objectivity?: A Response to the New Objectivity Question ». *Synthese* 104, no 3 (1995): 331-49.

Herman, Elisa. *Lutter contre les violences conjugales. Féminisme, travail social, politique publique*. Presses universitaires de Rennes, 2016, 309 p.

Holmes, Cindy. « Destabilizing Homonormativity and the Public/Private Dichotomy in North American Lesbian Domestic Violence Discourses ». *Gender, Place & Culture* 16, no 1 (2009): 77-95.

Hudson, Christine et Rönnblom, Malin. « The woman-made city. Feminist utopia or practical possibility ? » In Denèfle, Sylvette. *Utopies et expérimentations urbaines*. Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 73-87.

Jacquot, Sophie. « La fin d'une politique d'exception: L'émergence du *gender mainstreaming* et la normalisation de la politique communautaire d'égalité entre les femmes et les hommes ». *Revue française de science politique* 59, no 2 (2009): 247-277.

Jacono, Guillaume. « Ré-habiter Le Havre reconstruit ». In Collignon, Béatrice et Jean-François Staszak. *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*. Bréal, 2004, pp. 109-124.

Jouët, Josiane, Katharina Niemeyer, et Bibia Pavard. « Faire des vagues: Les mobilisations féministes en ligne ». *Réseaux* n° 201, no 1 (2017): 21.

Kelly, Liz, et Marion Tillous. « Le continuum de la violence sexuelle ». *Cahiers du Genre* n° 66, no 1 (2019): 17-36.

Kılıçkiran, Didem (Traduit par Claire Hancock). « Féminisme et sens de l'espace domestique des femmes déplacées ». In Collignon, Béatrice et Jean-François Staszak. *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*. Bréal, 2004, pp. 354-369.

Lamoureux, Diane. *Les possibles du féminisme. Agir sans « nous »*. Éditions du Remue-ménage, 2016, 280 p.

———. « Y a-t-il une troisième vague féministe ? ». *Cahiers du Genre* HS n° 1, no 3 (1 décembre 2006): 57-74.

Lesselier, Claudie. 2013. « Quelle approche féministe des violences envers les femmes étrangères en France ? ». In *Violences envers les femmes. Enjeux politiques, scientifiques et institutionnels*, Actes du colloque du 26 février 2013, Centre Hubertine Auclert, Paris, pp. 14–19.

Lieber, Marylène. *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2008, 324 p.

Marcus, Isabel. « Reframing “Domestic Violence” : Terrorism in the Home ». In Fineman, Martha Albertson, et Roxanne Mykitiuk. *The public nature of private violence : the discovery of domestic abuse*. New York: Routledge, 1994. pp. 11-35.

Meth, Paula. « Rethinking the ‘Domus’ in Domestic Violence: Homelessness, Space and Domestic Violence in South Africa ». *Geoforum* 34, no 3 (2003): 317-27.

Morange, Marianne, Camille Schmall. *Les Outils Qualitatifs En Géographie Méthodes Et Applications*. Cursus. Malakoff: Armand Colin, 2016. 220p.

Moss, Pamela Jane, and Karen Falconer Al-Hindi. *Feminisms in Geography Rethinking Space, Place, and Knowledges*. Rowman & Littlefield, 2008, 270 p.

Neumann, Alexander. « Conceptualiser l'espace public oppositionnel ». *Variations*, no 19 (2016).

Nicolas-Le Strat, Pascal. *Le travail du commun*. Editions du commun, 2016. (Version numérique téléchargée à l'adresse suivante : <https://www.editionsducommun.org/collections/all/products/le-travail-du-commun-pascal-nicolas-le-strat>)

Okin Moller, Susan. M. « Le genre, le public et le privé ». In Ballmer-Cao T.-H., Mottier V., Sgier L., *Genre et politique. Débats et perspectives*. Gallimard, (2000 [1991]), p. 345-396.

Olivier De Sardan, Jean-Pierre. « La politique du terrain. Sur la production des données en socio-anthropologie ». In *La Rigueur Du Qualitatif Les Contraintes Empiriques De L'interprétation Socio-anthropologique*. Academia-Bruylant, 2008, pp. 39-104.

———. « Le “je” méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain ». In *La Rigueur Du Qualitatif Les Contraintes Empiriques De L'interprétation Socio-anthropologique*., Academia-Bruylant, 2008, pp. 165-207.

Pache, Stéphanie. « L'histoire féministe de la « psychologisation des violences »: » *Cahiers du Genre* n° 66, no 1 (2019): 51-70.

Pavard, Bibia et Michelle Zancarini-Fournel. *Luttes de femmes, 100 ans d'affiches féministes*. Les échappés, 2013, 133p.

Pratt, Geraldine. « Reflections on Poststructuralism and Feminist empirics » (1993). In Moss, Pamela Jane, and Karen Falconer Al-Hindi. *Feminisms in Geography Rethinking Space, Place, and Knowledges*. Rowman & Littlefield, 2008, pp. 49-59.

Ripoll, Fabrice. « S'appropriier l'espace... ou contester son appropriation?: Une vue des mouvements sociaux contemporains ». *Noroi*, no 195 (2005): 29-42.

Ripoll, Fabrice, et Vincent Veschambre. « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale ». In Séchet, Raymonde et Vincent Veschambre. *Penser et faire la géographie sociale*, Presses universitaires de Rennes, 2006, pp. 295-304.

Romany, Celina. Killing “the Angel in the House”: Digging for the Political Vortex of Male violence Against Women dans : Fineman, Martha Albertson, et Roxanne Mykitiuk. *The public nature of private violence : the discovery of domestic abuse*. New York: Routledge, 1994, pp. 36-58.

Roux, Patricia et Olivier Fillieule. Avant-propos. In : *Le sexe du militantisme*. Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2009, pp. 11-22.

San Martin, Evangelina. « La dimension spatiale de la violence conjugale », 2019. Thèse de Doctorat. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.

Séchet, Raymonde. « Introduction de La sexualité vecteur de l’utopie ». In : *Utopies et expérimentations urbaines*. Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 155-161.

Sénac, Réjane. *Radicales et fluides : les mobilisations contemporaines*. Sciences Po. Les Presses, 2021. 272 p.

Schneider, Elizabeth M. « The violence of privacy » In Fineman, Martha Albertson, et Roxanne Mykitiuk. *The public nature of private violence : the discovery of domestic abuse*. Routledge, 1994, pp. 36-58.

Staszak, Jean-François. « L’espace domestique : pour une géographie de l’intérieur ». *Annales de Géographie* 110, no 620 (2001): 339-63.

Staszak, Jean-François et Rémy Knafou. « Les figures du seuil dans la peinture de genre hollandaise au XVIIe siècle ». In Collignon, Beatrice et Jean-François Staszak. *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*. Bréal, 2004, pp. 46-63.

Valentine, Gill. « Theorizing and Researching Intersectionality: A Challenge for Feminist Geography* ». *The Professional Geographer* 59, no 1 (2007): 10-21.

Vella, Stéphanie. « Filles et garçons dans les maisons indiennes ». In Collignon, Beatrice et Jean-François Staszak. *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*. Bréal, 2004, pp. 282-29.

Vergès, Françoise. *Une théorie féministe de la violence. Pour une politique antiraciste de la protection*. La Fabrique, 2020, 185 p.

Viennot, Eliane. « La domination masculine, un objectif des artisans de l’État moderne. Les imbrications des sphères domestiques, politiques et administratives en France, entre le XIVe et le XVIe siècle ». In Hammouche, Abdelhafid. *Violences conjugales : rapports de genre, rapports de force*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 65-80.

Wittig, Monique. *La pensée Straight*. Balland. Modernes. Paris, 2001, 153 p.

Annexes

Annexe 1. Tableau récapitulatif des slogans postés sur la page Instagram du 17 septembre 2019 au 29 mai 2022. (Source : Compte Instagram Collages féministes Rennes)

Date de publication	Message	Thématique principale
septembre 2019	Notre sang sur vos murs	Féminicide
	Une femme tuée dans 48h	Féminicide
	On ne veut plus compter nos mortes	Féminicide
	Papa il a tué maman	Féminicide
	On ne tue jamais par amour	Féminicide
	Espérance de vie des femmes transgenres noires : 35 ans	LGBTQIA+
	Le 23/11 sortons dans la rue	RDV féministe
	La seule fois où il l'a frappé il l'a tuée	Féminicide
	Vous attendez qu'elles soient tuées ?	Féminicide
	Féminicides : police complice	Féminicide
	Aux femmes assassinées, la patrie indifférente	Féminicide
	Vanessa 36 ans tuée par balle par un client, 2018	Féminicide
	Aux femmes assassinées, la patrie indifférente	Féminicide
	109 hommes ont tué leur (ex) femme	Féminicide
	Leur souffrance, votre ignorance, leur mort, votre silence	Féminicide
	Papa il a tué maman	Féminicide
	109 femmes tuées	Féminicide
octobre 2019	Audrey, 27 ans, tuée de 14 coups de couteau, 107ème féminicide	Féminicide
	Voilée ou pas c'est mon choix	Anti racisme...

	A bas la culture du viol	Viols/agressions
	En 2019, 124 hommes ont tué leur (ex) femme	Féminicide
	Dans 40 féminicides c'est Noël	Féminicide
	L'espérance de vie d'une femme trans noire est de 35 ans	LGBTQIA+
novembre 2019	Violeur, agresseur, à ton tour d'avoir peur, 23/11	Viols/agressions
	Elle porte plainte, elle meurt quand même, police complice	Féminicide
	Honorons nos mortes, luttons pour les vivantes le 23/11	Féminicide
	Voilée ou pas c'est mon choix	Anti racisme...
	Dans 15 féminicides c'est Noël	Féminicide
	1 femme tuée tous les 2 jours	Féminicide
décembre 2019	On ne naît pas femme, on en meurt	Féminicide
	Violeur à ton tour d'avoir peur	Viols/agressions
	Dans 5 féminicides c'est Noël	Féminicide
janvier 2020	Femme, la révolution est entre tes mains	Empouvoirement/colère
	Le sexisme est partout, nous aussi	Sexisme
	Non au sexisme	Sexisme
février 2020	Pas de féminisme sans les femmes trans	LGBTQIA+
	Désolées du dérangement mais on nous assassine	Féminicide
	Manon, tuée ici en 2018	Féminicide
	8 mars, grève des femmes	RDV féministe
	Silence on viole	Viols/agressions
mars 2020	#Onarrêtetoutes 8 mars Répu 13h30	RDV féministe
	C'est terminé. On se lève, on se casse, on gueule, on vous emmerde !	Empouvoirement/colère
	Vous vouliez nous faire taire, on n'a pas fini de crier	Empouvoirement/colère

	Notre colère sur vos murs, le 8 mars dans la rue	RDV féministe
	17.04.19 Nathalie, c'était une maman	Féminicide
	Ce 18 mars, 10 ans que Jeannine a été fusillée par son mari	Féminicide
	Eduquez vos fils	
	Le seul responsable d'un viol c'est le violeur	Viols/agressions
COUPURE		
juin 2020	PMA pour tou.te.s	LGBTQIA+
	Gouines et fièr.es	LGBTQIA+
	Lesbiennes ≠ porno	LGBTQIA+
	La première pride était une émeute	LGBTQIA+
	Le racisme est systémique	Anti racisme
	Justice et vérité pour Babacar / Rassemblement samedi 6	Violences policières
	Fortes, fières, (dé)confinées et en colère	Empouvoirement/colère
	Le confinement ne nous protège pas des conjoints violents	Violences conjugales
	Ne nous laissons pas dicter l'après	Empouvoirement/colère
	En France, 39 féminicides en 2020	Féminicide
	Moins d'applaudissements, plus d'argent	Gouvernement
	IVG en danger = mes droits ne sont pas respectés	IVG
	Régularisation définitives des sans papiers	Anti racisme...
	Mon corps, mes choix	Empouvoirement/colère
	Céder n'est pas consentir	Viols/agressions
Flics hors de ma pride	Police	
juillet 2020	On te croit	Soutien
	Les lesbiennes sont des mères hors père	LGBTQIA+
	Tu es fort.e	Soutien
	Nathalie réélue, trop de keufs dans la rue	police

	Terfs hors de nos luttes	LGBTQIA+
	Policiers = meurtriers	police
	Remaniement de la honte, RDV mairie 10/07, 18h	Politiques
	Ministère de la culture du viol	Politiques
	Darmanin violeur	Politiques
	Puissants au dessus de la justice	Politiques
	Un violeur à l'intérieur, un complice à la justice	Politiques
	Liberté, égalité, impunité	
	Préparez vous pour la bagarre	Empouvoirement/colère
	Aux femmes en lutte	Empouvoirement/colère
août 2020	Stop à la stérilisation des Ouïghoures	Ouïghoures
	Mi amor ≠ mise à mort	Féminicide
	Mon corps, mes choix, ta gueule	Empouvoirement/colère
	Violeur à ton tour d'avoir peur	Viols/agressions
	Zara complice de l'esclavage des Ouïghoures	Ouïghoures
	On vous croit	Soutien
septembre 2020	Ta musicalité ne t'autorise pas à violer	Viols/agressions
	Votre haine ne nous fera pas taire	Empouvoirement/colère
	Aimer ≠ tuer	Féminicide
	Soutien aux colleureuses de Montpellier	Soutien
	Ensemble contre le cis-tème	LGBTQIA+
	Gouines et fièr.es	LGBTQIA+
	Fières de nos lycéennes	Soutien
	Je ne suis pas misandre, j'ai un ami homme	
	Ton pote est un violeur	Viols/agressions
	La coupable c'est pas moi, ni mes fringues, ni l'endroit	Viols/agressions

	Féministes tant qu'il le faudra	Empouvoirement/colère
	Ton pote est un violeur	Viols/agressions
	Pas de violeurs dans nos quartiers, pas de quartiers pour les violeurs	Viols/agressions
	Violeur à ton tour d'avoir peur	Viols/agressions
	Mort de Doona : féminicide perpétré par l'État	Féminicide
	Dormir ≠ consentir	Viols/agressions
octobre 2020	Mieux vaut une paire de mère qu'un père de merde	LGBTQIA+
	Queer et fièr.es	LGBTQIA+
	Les lesbiennes sont des mères hors père	LGBTQIA+
COUPURE		
février 2021	Sciences Porcs	
	Plaintes classées sans suite mais toujours violées	Viols/agressions
	Ma chorf ma choaz da veg	
mars 2021	Non c'est non	Viols/agressions
	1 enfant sur 10 victime d'inceste	Inceste
	1 % des violeurs condamnés	Viols/agressions
	Tu n'es pas seul.e	soutien
	99 % des viols impunis	Viols/agressions
	Non c'est non	Viols/agressions
	8 mars toustes en grève 14h République	RDV féministe
	Droit d'un porc tu n'existeras jamais	
	8 mars grève féministe	RDV féministe
	Le coeur bat l'amour pas 3919	Violences conjugales
Combien d'autrices connais-tu ?	Culture	

	Nique le système	LGBTQIA+
	La révolution sera féministe	Empouvoirement/colère
	Frapper ≠ aimer 3919	Violences conjugales
	Confronte tes potes violeurs	Viols/agressions
	Aimons-nous vivant.e.s	Féminicide
	Si c'est pas oui c'est non 3919	Viols/agressions
	PMA : l'égalité n'attend pas	LGBTQIA+
	Je ne t'aime pas à en mourir 3919	Féminicide
avril 2021	Soutien à nos adelphe.s musulman.e.s	Anti racisme...
	Plainte classée sans suite : Magali assassinée	Féminicide
	Vote loi sécurité globale : 469 député.e.s absent.e.s	Gouvernement
	Extermination des ouïghour(e)s toujours en cours	Ouïghoures
	Un.e enfant n'est jamais consentant.e	Inceste
	On te croit	Soutien
	Ta femme ne t'appartient pas	Violences conjugales
	Tu décolles tu cautionnes	
	Réforme de l'AAH : renseignez-vous	Handi
	Loi anti-séparatisme = islamophobie d'État	Anti racisme...
	Bon ramadan	Anti racisme...
	On arrêtera de coller quand ils arrêteront de nous tuer	Féminicide
COUPURE		
juillet 2021	Queer antifa	LGBTQIA+
	Oui, mon ami.e est hétéro	LGBTQIA+
	Stop aux thérapies de conversion	LGBTQIA+
	Stonewall était une émeute	LGBTQIA+
	Queer handi, bouffe ta transphobie	LGBTQIA+

	Pas de pride sans les TDS	LGBTQIA+
	Pas de flics dans nos prides	LGBTQIA+
	Ultra gaucho ultra PD	LGBTQIA+
	Stop aux mutilations sur les personnes intersexes	LGBTQIA+
	Foutez nous la PaixMA	LGBTQIA+
COUPURE		
novembre 2021	Avorter est un droit	IVG
	2021 : 105 féminicides	Féminicide
Janvier 2022 : Reprise du collectif		
février 2022	On te croit	Soutien
	Sous les paillettes la rage	Empouvoirement/colère
	Pas de féminisme sans nos soeurs trans, queer, racisé.e.s, handicapé.e.s, TDS	Intersectionnalité
	Sororité avec les femmes du monde entier	Soutien
	L'IVG : un droit	IVG
	On veut des raclettes pas des raclées	Violences conjugales
	Pas né.e pour faire bander	Harcèlement sexuel
	PMA pour toustes	LGBTQIA+
Mon corps, mon choix, ta gueule	Empouvoirement/colère	
mars 2022	#Double peine	Viols/agressions
	Liberté égalité adelphité	Empouvoirement/colère
	Ton pote le violeur	Viols/agressions
	On est partout	Empouvoirement/colère
	Le coeur bat, l'amour pas 3919	Violences conjugales
	La cup est pleine	Empouvoirement/colère
	Sois fièr.e et parle fort	Empouvoirement/colère

	Dormir ≠ consentir	Viols/agressions
	La jalousie n'est pas une preuve d'amour	Violences conjugales
	On te croit	Soutien
	Frapper ≠ aimer 3919	Violences conjugales
	Ta femme ne t'appartient pas	Violences conjugales
	Pas de féminisme sans les TDS	Intersectionnalité
	Tu n'es pas seul.e	Soutien
	Non c'est non	Viols/agressions
	Zemmoroïdes	Politiques
	2021, en France 1 viol toutes les 7 minutes et ça va bien se passer ?	Viols/agressions
	Un violeur à l'intérieur, un complice à la justice	Politiques
	Bon ramadan à toustes	Intersectionnalité
	Je suis traumatisé.e, il est désolé	Viols/agressions
	Le 36ème féminicide a eu lieu ici	Féminicide
	Ici un homme a tué une femme, elle s'appelait Marie, 45 ans	Féminicide
avril 2022	Classé sans suite : police, justice = complices	Féminicide
	Ma planète, ma culotte, sauvons les zones humides	Ecologie/Social
	De l'air, ouvrez les frontières	Immigration
	Le 36ème féminicide a eu lieu à Rennes	Féminicide
	Le silence c'est terminé, dis adieu à ton impunité	Empouvoirement/colère
	Plainte ou pas, je te crois	Soutien
	Si t'es fier d'être un macho tape dans tes couilles	Empouvoirement/colère
	Pas de nouveau Darmanin	Politiques
mai 2022	Désolé.e.s du dérangement mais on nous assassine	Féminicide
	Céder n'est pas consentir	Viols/agressions

Retraite à 65 ans, est-ce qu'on les atteindra ? #GIEC	Ecologie
Justice pour Marie	Féminicide
On ne veut plus compter nos mort.e.s	Féminicide
Consentement même chez le médecin	
On vous croit	Soutien
La rue est à nous	Empouvoirement/colère
Nous toustes	Intersectionnalité
Gratuité des protections périodiques	Social
Elle s'appelait Marie	Féminicide
Patriarcaca	
Nous sommes le cri de ceux qu'ils ont fait taire	Féminicide
#Balance ton bar	Viols/agressions

Annexe 2. Tableau récapitulatif des entretiens réalisés avec des membres du collectif de collages féministes de Rennes

Prénom anonymisé	Âge	Date de l'entretien	Lieu
Ana	23	14 avril 2022	Terrasse de café
Lou	22	18 avril 2022	Intérieur de café
Carolina	20	19 avril 2022	Intérieur de café
Maïté	24	19 avril 2022	Domicile de l'enquêtée
Elisa	26	20 avril 2022	Terrasse de bar
Thaïs	22	21 avril 2022	Parc
Roxane	26	25 avril 2022	Terrasse de bar
Marguerite	24	26 avril 2022	Parc
Emilie	23	26 avril 2022	Domicile de l'enquêtée
Adèle	40	02 mai 2022	Intérieur de bar
Alice	37	03 mai 2022	Domicile de l'enquêtée
Loïs	27	04 mai 2022	Campus universitaire

Annexe 3. Grille d'entretien indicative

1. L'identité et la trajectoire personnelle

- * Pourrais-tu te présenter ?
- * D'où tu viens ?
- * Dans quel cadre as-tu grandi, que font tes parents ?
- * Est ce que tu peux m'expliquer la personne que tu es et la manière dont tu te définis ?
- * Comment es-tu arrivé.e à Rennes, quand, pour quelles raisons ?
- * Que fais-tu en ce moment ?

2. Rapport aux espaces / à la ville

- * Peux-tu me parler du quartier où tu habites ?
- * Peux-tu me parler des espaces de la ville que tu fréquentes ? (*raisons/temporalités*)
- * Comment te sens-tu là où tu vis ?
- * Quels sont les espaces publics que tu fréquentes, ceux que tu apprécie ou que tu évites ?
- * Les espaces publics sont-ils uniquement des lieux de passage ou aussi des lieux d'occupation ?

3. Le collectif

- * Comment as-tu connu les collages ?
- * Quel est le premier collage que tu as vu ?
- * Comment as-tu connu le collectif de collages de Rennes ?
- * Depuis quand fais-tu partie du collectif ?
- * Qu'est ce que tu es venu.e chercher dans le collectif ?
- * Comment l'intégration s'est-elle passée ?
- * Comment décrirais-tu en général les relations entre les personnes du collectif ?
- * Quels sont tes rapports personnels avec les autres membres ?

- * Comment définirais-tu ta participation au collectif ?
- * Comment ton identité impacte ta place dans le groupe, tes rapports aux autres membres ?

4. Les collages

- * Peux-tu m'expliquer comment se passent les phases de préparation ? (*déroulé + ressenti*)
- * Peux-tu m'expliquer comment se passent les actions de collages ? (*déroulé + ressenti*)

(Faire ressortir les stratégies, les techniques, le choix des lieux, le rapport à la police, à la transgression de la règle, pour appuyer les observations et aussi aller au-delà, dans le ressenti)

- * Pourrais-tu m'expliquer les endroits où les collages sont faits, comment ils sont choisis ..?
- * Qu'est-ce qu'ils produisent ces collages selon toi, quel est leur impact ?
- * Qui sont les personnes que tu cherches à impacter ou que tu penses impacter ?
- * As-tu trouvé ce que tu imaginais, est ce que des choses t'ont étonné.e, déstabilisé.e ?
- * Est ce que tu envisages l'espace différemment pendant les collages ?
- * Est ce que tu envisages l'espace différemment depuis que tu fais des collages ? Et la ville de manière générale ?

5. Vécu/expérience

- * Comment définirais-tu le féminisme / le militantisme ?
- * Peux-tu m'expliquer ton rapport au féminisme / au militantisme ?
- * Est ce qu'il y a un lien entre ton engagement et des expériences précises que tu as vécues ?
- * Est ce que tu es engagé.e dans d'autres choses que les collages ?

6. Privé/public

- * Le privé/public qu'est-ce que ça évoque pour toi ? (*Quelle différence entre espaces publics et espaces privés selon toi ?*)

Annexe 4. Copie du communiqué de presse rédigé à la suite de la première action de collages organisée par le collectif de collages féministes de Rennes (Source : Groupe Facebook privé du collectif Collages féministes Rennes)

Rennes, lundi 16 septembre 2019

Affichages face aux féminicides dans les rues de Rennes

Cette nuit, des dizaines de femmes ont collé de nombreux messages de lutte contre les féminicides sur les murs de la ville. Cette action a déjà été réalisée dans diverses villes et sera renouvelée ici et ailleurs.

Les féminicides ne sont pas des faits nouveaux même si les médias n'abordent le sujet de cette violence systémique que depuis un an environ. C'est bien la mobilisation de masse qui a permis la démocratisation du terme féminicide. Nous refusons toujours que les médias, quels qu'ils soient, parlent de "faits divers" alors que ce ne sont pas des faits isolés. Nous en sommes à 104 meurtres de femmes depuis le 1er janvier. Ces meurtres ne sont que la face la plus visible des violences de cette société patriarcale.

Nous voulons arrêter de compter nos mortes !

La société crée des tueurs. Ce ne sont pas des "fous", des "déséquilibrés", des conjoints "passionnés" ou "en colère", ou encore des hommes qui auraient été "humiliés" dans une société où les femmes auraient pris trop de place. Il n'y a pas de profil type : leurs points communs, ce sont des hommes nés dans une société sexiste.

Le combat continue !

Nous continuerons d'honorer nos mortes, et de lutter pour les vivantes : rendez-vous dans la rue le **23 novembre prochain** pour répondre à l'appel national lancé par Nous Toutes, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Pour en savoir plus

Instagram : [collages_feminicides_rennes](#)

Mail : collages_feminicides_rennes@protonmail.com